Les Compagnies Loblaw Limitée

Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

2022

Dans ce rapport

En tant que chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, Loblaw aspire à jouer un rôle de premier plan en matière de changements positifs sur les plans environnemental et social, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous nous concentrons sur les enjeux qui comptent le plus pour Loblaw et ses parties prenantes dans le but d'obtenir un impact réel localement, nationalement et mondialement. En tant que plus important détaillant et employeur du secteur privé au pays, nous sommes particulièrement bien positionnés pour avoir une incidence sur les questions qui importent le plus aux Canadiens. Guidés par notre raison d'être, qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD], nous nous penchons sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour lesquels nous pouvons faire une différence. Plus précisément, nous nous engageons à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale.

Dans ce 16e rapport annuel, nous posons un regard rétrospectif sur le chemin parcouru jusqu'à présent, ce qui nous incite à rester imputables et concentrés sur les enjeux qui comptent le plus pour Loblaw et ses parties prenantes. Cela veut aussi dire identifier des solutions durables aux risques et enjeux ESG, établir des objectifs mesurables, ainsi que s'assurer d'une divulgation transparente, d'un engagement proactif de la part des parties prenantes et de la mise en place de pratiques de gouvernance solides.

2 Lire et comprendre ce rapport
3 À propos de Loblaw
4 Message du Président et Président du Conseil
5 Être un chef de file avec une raison d'être : Aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD]
8 Importance relative
9 Notre approche en matière d'ESG
10 Gouvernance ESG
11 Engagement des parties prenantes
12 Faits saillants - Performance 2022
13 En chiffres

Environnement

15 Action climatique
16 Conformité avec le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)
17 Atténuation des risques
18 Biodiversité
20 Durabilité des produits
22 Vêtements durables
23 Gestion des produits chimiques
25 Réduire les déchets plastiques
26 Réduire, réutiliser, recycler
28 Gaspillage alimentaire
31 Autres initiatives environnementales

Société

33 Diversité, équité et inclusion
39 Nos collègues
42 Santé et sécurité
43 Santé et bien-être
45 Faits marquants en santé et bien-être
46 Engagement communautaire
48 Investissement dans nos communautés

Gouvernance

50 Gouvernance d'entreprise
51 Confidentialité et cybersécurité
53 Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
54 Droits de la personne
57 Collaboration et amélioration continue
58 Sécurité des aliments et des produits
60 Bien-être des animaux
61 Approvisionnement responsable
63 Assurer la fiabilité de nos divulgations ESG
64 À propos des énoncés prospectifs

Lire et comprendre ce rapport

GRI | SASB | OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | TCFD TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

Le présent rapport couvre l'exercice financier 2022 de Les Compagnies Loblaw Limitée, du 2 janvier au 31 décembre 2022. Sauf indication contraire, les données incluses dans ce rapport concernent cette période.

Nos méthodes de production de rapports et de mesure des données sont conformes à celles utilisées dans le Rapport ESG 2021 et ne couvrent que les activités de la société, notamment les magasins de détail détenus par la société, les centres de distribution et les bureaux. Le cas échéant, nous incluons également des renseignements concernant les magasins franchisés et les établissements détenus par des pharmaciens propriétaires Shoppers Drug Mart[MD]/Pharmaprix[MD].

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou de l'une de ses filiales.

Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans ce rapport sont en dollars canadiens.

Ce rapport fait référence aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) de 2016 et fournit des informations générales conformément à ces normes, ainsi qu'aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les détaillants de produits alimentaires, les détaillants de médicaments, les services financiers destinés aux consommateurs ainsi que les vêtements, accessoires et chaussures. Le rapport présente également des renseignements conformément aux objectifs de développement durable de l'ONU (ODD de l'ONU) et au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe. Nous continuons à suivre l'évolution du paysage réglementaire concernant les divulgations ESG et nous prévoyons que nos programmes existants et futurs soient conformes aux normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Nous ajusterons nos divulgations des années à venir en conséquence.

Pour connaître les dernières mises à jour sur nos progrès, suivez-nous sur Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn. Nous mettons régulièrement à jour nos rapports et nos déclarations sur notre site Web à l'adresse https://www.loblaw.ca/fr/responsibility/.

Veuillez transmettre toute demande de renseignements à esg@loblaw.ca.

À propos de Loblaw

Loblaw est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, et le détaillant le plus important au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de santé et de beauté, des vêtements, de la marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers et de téléphonie mobile. Avec plus de 2 400 établissements, Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires emploient environ 221 000 collègues et employés à temps plein et à temps partiel.

La raison d'être de Loblaw, aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD], met à l'avant-plan les besoins et le bien-être des consommateurs, qui effectuent des milliards d'interactions avec notre entreprise chaque année. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins de multiples façons, depuis ses emplacements bien situés comptant quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité, à nos services complets de pharmacie dans près de 1 350 établissements Shoppers Drug Mart[MD] et Pharmaprix[MD] qui offrent les marques grand public les plus populaires au Canada : Life Brand[MD], Délices du Marché[MC], sans nom[MD] et le Choix du Président[MD], aux centaines de magasins offrant des services comme PC Finance[MD] et notre marque abordable de vêtements mode, Joe Fresh[MD].

2 400 magasins et pharmacies

Environ **221 000** collègues et employés

15,5 millions de membres PC Optimum[MC]

90 % des Canadiens vivent à l'intérieur d'un rayon de 10 km de l'un de nos emplacements

ESCOMPTE JOE FRESH MARCHÉ finance PHARMAPRIX

Message du Président et Président du Conseil

Nous croyons que Loblaw se doit d'avoir une incidence positive sur les communautés que nous servons. Cette conviction est au cœur de la raison d'être de notre entreprise, soit aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD], et sous-tend notre engagement envers l'environnement, la diversité sociale qui définit notre pays et des pratiques de gouvernance d'entreprise rigoureuses et éthiques. Loblaw fait preuve de leadership depuis des décennies et a mené des actions significatives dans chacun de ces domaines, que nous souhaitons partager dans le présent rapport.

Selon nous, notre engagement en matière d'ESG constitue un prérequis pour mériter la fidélité que nous témoignent nos clients lorsqu'ils nous rendent visite chaque semaine. Nos collègues et nos employés ne ménagent aucun effort pour être à la hauteur de cette ambition et, avec nos magasins situés à moins de 10 kilomètres de 90 % des Canadiens, nous sommes particulièrement bien positionnés pour avoir un réel impact grâce à nos efforts visant à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale.

La lutte contre les changements climatiques représente le défi le plus pressant pour la société, et nos engagements reflètent l'urgence de cet enjeu. Nous avons été parmi les premiers au pays à établir un objectif visant à atteindre zéro émission nette de carbone pour les émissions de Scope 1 et de Scope 2 (d'ici 2040), ainsi que pour celles de Scope 3 (d'ici 2050). À lui seul, cet objectif aura des répercussions considérables sur l'ensemble de notre industrie et contribuera à améliorer notre chaîne d'approvisionnement tant au niveau national qu'international.

Au-delà des émissions de carbone, nous nous attaquons également aux déchets plastiques et au gaspillage alimentaire. En 2022 seulement, nous avons évalué la recyclabilité de l'emballage de plus de 10 000 produits de marques contrôlées et emballés en magasin par rapport aux Règles d'or de la conception du Consumer Goods Forum, que nous avons grandement contribué à élaborer. Nous avons déjà atteint un taux de conformité de 35 %, et nous avons mis des plans en place afin d'atteindre une conformité à 100 % d'ici 2025. Et pour lutter contre l'insécurité et le gaspillage alimentaires, nous avons veillé à ce que 100 % de nos magasins d'alimentation détenus par la société et franchisés, de nos magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix détenus par des pharmaciens propriétaires, ainsi que de nos centres de distribution soient jumelés à un organisme de récupération des aliments, auquel ils doivent activement donner des denrées. Ces réalisations auront un impact durable, alors que les produits alimentaires se retrouveront dans les assiettes des Canadiens et non dans les sites d'enfouissement.

La progression de l'équité sociale est un enjeu tout aussi pressant, d'autant plus que le pays et le monde entier sont aux prises avec des niveaux d'incertitude économique sans précédent depuis une génération. Pour nous, l'instauration d'un changement positif signifie soutenir la santé et le bien-être des femmes et des enfants, deux piliers pour des communautés en santé. Parmi nos réalisations, nous avons annoncé en 2022 notre engagement à Nourrir plus de familles[MC] en faisant don de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des organismes de bienfaisance d'ici 2028. La Fondation pour les enfants le Choix du Président[MC] est venue en aide à plus de 840 000 enfants par le biais de programmes de nutrition en milieu scolaire, et travaille de manière assidue à nourrir 1 million d'enfants par année d'ici 2025. Le programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart[MC]/Pharmaprix[MC] continue quant à lui de soutenir la santé des femmes et d'améliorer leur accès aux soins, en investissant notamment dans des domaines d'importance tels que l'équité menstruelle, la santé mentale et l'aide aux victimes de violence familiale.

Alors que nous nous assurons de soutenir nos communautés et nos clients, nous sommes tout aussi déterminés à être le milieu de travail le plus diversifié et le plus inclusif du pays. Nous nous sommes fixés comme objectif d'obtenir la meilleure représentation de l'industrie au sein de notre Conseil d'administration, de notre haute direction et de nos équipes de gestion d'ici 2024. Nous avons déployé à cette fin ce que nous estimons être le plus vaste programme de formation en matière d'inclusion du pays. Enfin, nos groupes de ressources pour la diversité, l'équité et l'inclusion (DÉI) proposent des programmes percutants, animés par des centaines de bénévoles provenant de l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Chez Loblaw, les notions liées à ce que l'on appelle aujourd'hui ESG remontent à plusieurs générations. Il s'agit de notre 16e rapport, dans lequel nous partageons fièrement nos progrès. Je suis impressionné par la quantité de détails et les aspirations contenues dans les pages qui suivent. Tandis que nous célébrons nos réussites, nous voyons aussi nos engagements se préciser, de même que la façon dont nous nous y prendrons pour les respecter. Beaucoup de travail nous attend donc toujours, et c'est fièrement que nous nous y attaquerons, tout en continuant à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD].

Galen G. Weston

Être un chef de file avec une raison d’être : Aider les Canadiens à

Vivre bien, vivre pleinement[MD]

Notre approche en matière de développement durable et d’impact social

Nous sommes guidés par notre raison d’être et notre objectif de créer de la valeur à long terme pour notre entreprise et les communautés que nous servons. Notre approche face aux enjeux ESG s’articule principalement autour de deux priorités sur lesquelles nous pouvons avoir le plus grand impact : lutter contre les changements climatiques et faire progresser l’équité sociale.

Lutter contre les changements climatiques

En tant que l'un des chefs de file de l'industrie depuis des décennies en matière d'action environnementale, nous comptons continuer dans la même veine en mettant davantage l'accent sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que l'élimination des matières résiduelles et du gaspillage au sein de nos activités, grâce notamment aux mesures suivantes :

Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour l'empreinte liées aux activités de l'entreprise[1] et d'ici 2050 pour nos émissions de Scope 3. (En savoir plus sur l'action climatique)

1 Comprend les activités des franchisés et des pharmaciens propriétaires

Réduire les déchets plastiques en rendant tous les emballages faits de plastique de nos produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin recyclables ou réutilisables d'ici 2025. (En savoir plus sur les emballages plastiques)

Cesser l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030 et atteindre des objectifs mesurables de réduction du gaspillage alimentaire dans chacun de nos magasins d'ici la fin de 2023. (En savoir plus sur le gaspillage alimentaire)

Faire progresser l’équité sociale

Notre responsabilité sociale s’étend à l’ensemble de notre main-d’œuvre et aux communautés que nous servons. Nous sommes déterminés à bâtir une main-d’œuvre à la fois diversifiée et inclusive, et à favoriser davantage la santé des femmes et des enfants, les piliers d’une communauté prospère. Quelques-unes de nos activités :

Atteindre nos objectifs de représentation au niveau des cadres, de la haute direction et de notre Conseil d’administration d’ici la fin de 2024. (En savoir plus sur les objectifs de représentation)

Créer un effet d’entraînement favorisant l’inclusion et l’empathie au sein de nos communautés en mettant en place un programme de formation sur l’inclusion à l’intention de nos 221 000 collègues et employés, d’ici la fin de 2024. (En savoir plus sur la formation sur l’inclusion)

Soutenir la Fondation pour les enfants le Choix du Président^MC (FECP), le plus important fournisseur non gouvernemental de programmes de nutrition pour les enfants en milieu scolaire au pays, dans l’atteinte de son objectif d’amasser 150 millions $ d’ici 2027 et de nourrir 1 million d’enfants par année d’ici 2025. (En savoir plus sur l’engagement communautaire)

Aider à Nourrir plus de familles^MC dans le besoin en donnant plus de 450 000 kilogrammes de denrées à des organismes de bienfaisance d’ici 2028. (En savoir plus sur l’engagement communautaire)

Soutenir le programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC visant à aider les femmes à rester en santé et en sécurité. Le programme favorisera l’accès des femmes aux soins physiques et mentaux, grâce à 50 millions $ qui seront versés d’ici 2026 à divers partenaires et initiatives communautaires. (En savoir plus sur l’engagement communautaire)

Importance relative

En 2021, nous avons mené une évaluation de l'importance relative, conformément aux normes mondiales de production de rapports sur la durabilité de la GRI, afin de déterminer les enjeux qui ont la plus grande incidence sur nos activités et qui sont les plus importants pour nos parties prenantes. Nous avons mandaté un consultant indépendant pour mener un sondage auprès de plus de 600 parties prenantes internes et externes, notamment des collègues et des employés, des fournisseurs, les gouvernements, des universités, des organismes non gouvernementaux (ONG) et des investisseurs. Ce sondage avait pour but de mesurer l'importance, la pertinence, l'incidence et la perception quant à certains enjeux ESG. Il a également tenu compte d'éléments tels que la connaissance de nos pratiques actuelles et l'évolution des enjeux de développement durable. Étant donné l'intérêt croissant des investisseurs à l'égard des questions de développement durable, nous avons également mené des entrevues ciblées avec ce groupe de parties prenantes pour comprendre les sujets de préoccupation du secteur financier. Nous effectuerons notre prochaine évaluation de l'importance relative en 2023.

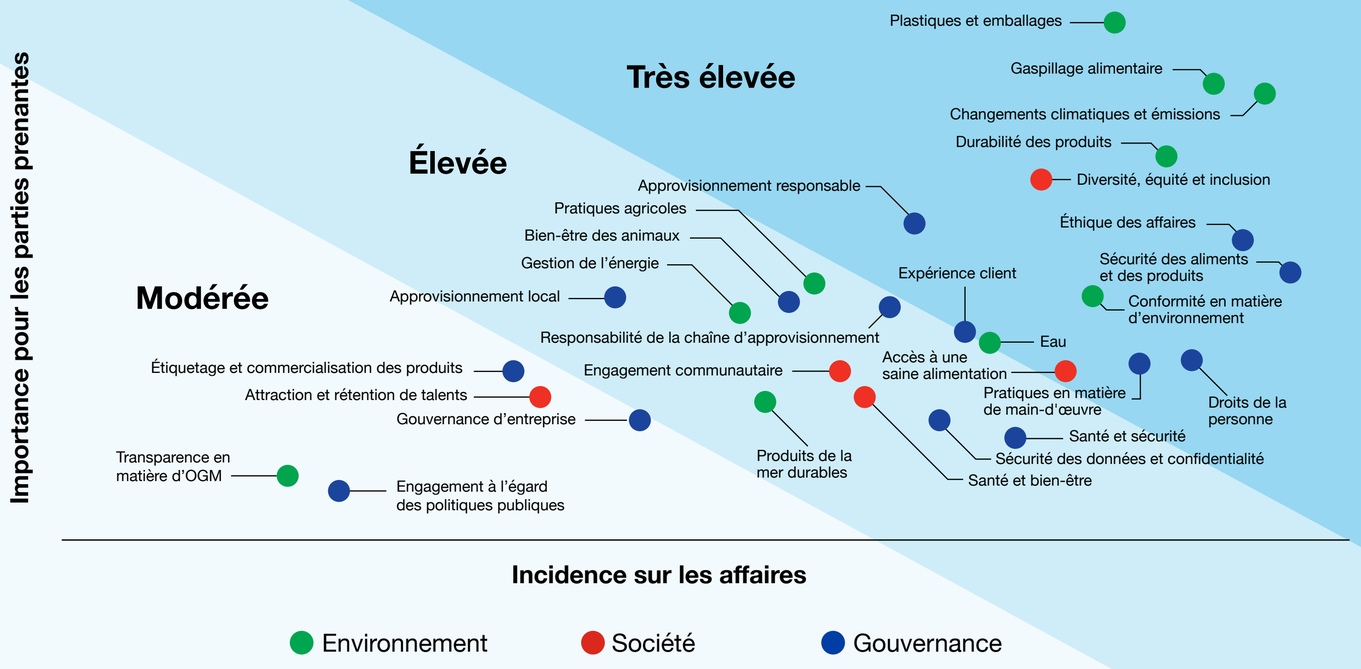

Cette évaluation de l'importance relative tient compte de renseignements fournis par un vaste éventail de parties prenantes et peut ne pas correspondre à l'évaluation en matière de risque faite par l'équipe de direction de l'entreprise.

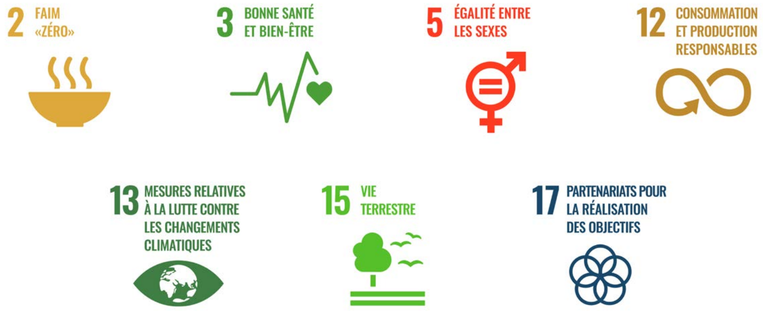

Contribution aux ODD de l'ONU

Nous reconnaissons l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'ambition de l'ONU à rallier la communauté mondiale afin de prendre les mesures nécessaires pour favoriser un développement inclusif, équitable et durable pour les personnes et la planète en se concentrant sur 17 objectifs de développement durable (ODD). Notre raison d'être et nos efforts concordent avec plusieurs ODD, et nous considérons les ODD 2, 3, 5, 12, 13, 15 et 17 comme étant les plus pertinents pour les activités de l'entreprise.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre approche en matière d’ESG

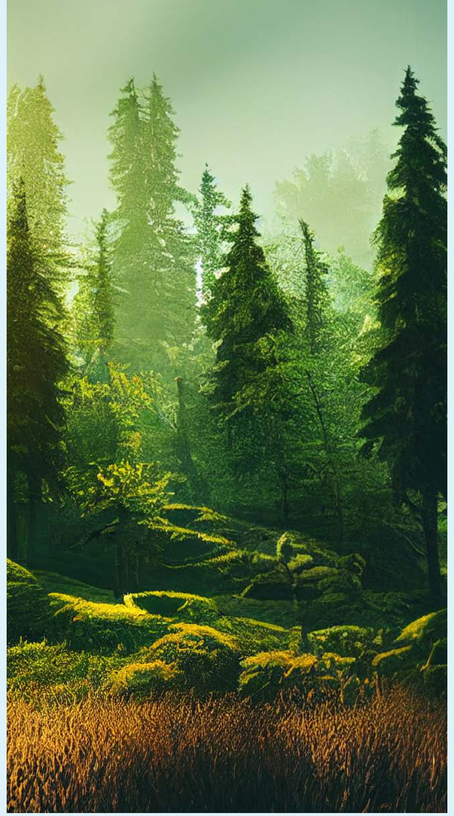

Les enjeux ESG peuvent avoir une incidence significative sur nos activités commerciales, notre environnement réglementaire, notre réputation et nos résultats financiers, et sont donc une priorité pour le Conseil d’administration de Loblaw et ses sous-comités. Le Conseil d’administration supervise et revoit la stratégie, l’approche, les politiques et les pratiques de la société en lien avec les enjeux ESG.

En 2021, la société a mis sur pied un comité de direction ESG. Ce comité est composé de membres de la haute direction dont la responsabilité consiste à veiller à ce que la société évalue les principales pratiques et les grands programmes ESG et les adopte.

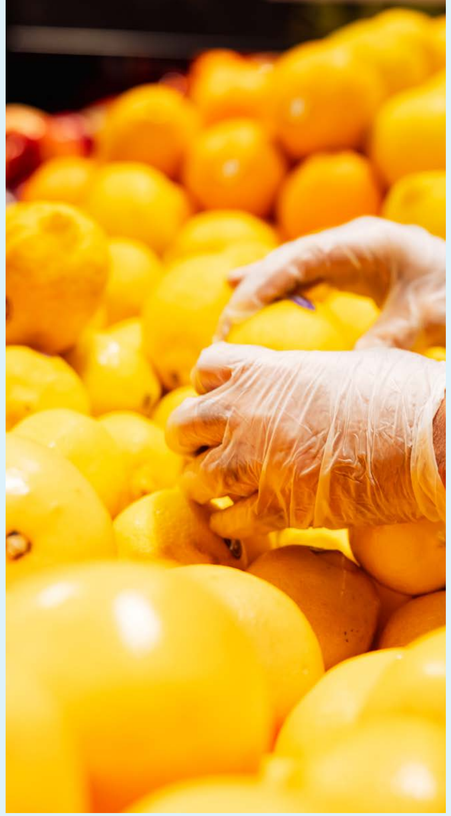

Le Conseil d'administration supervise également le programme de gestion du risque de l’entreprise, notamment sa conception, sa structure et l’évaluation de son efficacité. Les risques liés à la gouvernance, à la santé et à la sécurité en milieu de travail, à l’environnement et à l’éthique professionnelle sont surveillés et signalés par la direction au Conseil d'administration ou à l'un de ses comités.

Gouvernance ESG

Le comité de direction ESG de Loblaw a pour responsabilité de mettre en place ou d'assurer le maintien d'une culture ESG émanant de la direction, de fournir des conseils en matière d'ESG à la société et à la direction; d'établir une orientation stratégique relativement aux activités, aux priorités, aux suivis internes et au cadre de divulgation de l'information externe; de développer des programmes et des pratiques pertinents, comptant parmi les meilleurs de l'industrie et conçus pour atteindre les objectifs d'affaires de l'entreprise, incluant les engagements et les cibles ESG. De plus, nous élaborons actuellement des stratégies internes et externes en matière de certification, en commençant par les changements climatiques et notre objectif de zéro émission nette.

ESG et rémunération

En 2021, Loblaw a fait des enjeux ESG l'un des critères du programme incitatif à court terme de la société, liant la performance au chapitre de la lutte contre les changements climatiques et de la progression de l'équité sociale à la rémunération des collègues permanents et non syndiqués peu importe leur échelon.

Conseil d'administration

Conseil d'administration – Supervise et surveille la stratégie, l'approche, les politiques et les pratiques de la société en lien avec les questions ESG.

Comité des risques et de la conformité : Sous-comité du Conseil d'administration – Supervise la stratégie, la conception et le programme ESG de la société, ainsi que les progrès réalisés par rapport à ses objectifs ESG.

Comité d'audit : Sous-comité du Conseil d'administration – Supervise la pertinence et l'efficacité des contrôles ESG applicables et passe en revue les divulgations sur les enjeux ESG avant leur publication.

Comité de gouvernance – Supervise la conception et le déploiement du plan incitatif à court terme qui comprend une composante ESG.

Niveau exécutif

Comité de direction – Veille à ce que les programmes et les activités ESG soient exécutés et à ce que des progrès soient réalisés en vue de l'atteinte des objectifs et des cibles établis.

Comité de direction ESG – Fourni des conseils à la société et aux collègues sur les programmes ESG et les questions connexes, ainsi que sur l'orientation stratégique concernant les activités ESG, les priorités, les suivis internes et le cadre des divulgations externes.

Niveau de gestion

Comité de réduction des émissions de carbone – Assure l'évaluation et la gestion des projets et des programmes associés aux efforts de réduction de l'empreinte carbone.

Comité de réduction des déchets plastiques – Assure l'évaluation et la gestion des projets et des programmes associés aux efforts de réduction des déchets plastiques.

Comité de réduction du gaspillage alimentaire – Assure l'évaluation et la gestion des projets et des programmes associés aux efforts de réduction du gaspillage alimentaire.

Conseil d'inclusion – Assure l'évaluation et le soutien des comités de diversité, d'équité et d'inclusion de la société : Voyez grand Femmes à Loblaw, Célébrez vos racines, Capables à Loblaw et La fierté.

Comité d'investissement communautaire – Supervise les investissements, la stratégie et les programmes communautaires de la société, y compris la Fondation pour les enfants le Choix du Président[MC] et AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart[MC]/ Pharmaprix[MC].

Engagement des parties prenantes

Nous pouvons compter sur un ensemble important et diversifié de parties prenantes, et leurs commentaires sont essentiels à notre réussite. Nous les sollicitons régulièrement dans le cadre de nos activités courantes et de notre programme sur les enjeux ESG. Nos parties prenantes contribuent à notre évaluation de l'importance relative et influent sur notre prise de décision. Par parties prenantes, nous entendons les intervenants touchés par nos activités commerciales, nos partenaires d'affaires ainsi que les individus et organismes clés.

	Parties prenantes				
	Clients et communautés	**Collègues, employés, franchisés, pharmaciens propriétaires et syndicats**	**Fournisseurs**	**Actionnaires et groupes d'investisseurs**	**Organismes de bienfaisance, ONG et gouvernements**
Canaux d'engagement	• Expérience client en magasin et à nos comptoirs de service • Service à la clientèle des diverses divisions de l'entreprise • Sondages auprès des consommateurs et groupes de discussion • Invitation sur les reçus de caisse à participer à des sondages en ligne sur la satisfaction de la clientèle • Surveillance des médias sociaux et engagement	• Sondage annuel sur l'engagement des collègues « Dire les choses comme elles sont » • Intranet • Groupes de ressources des collègues • Courriels envoyés directement aux membres de la haute direction • Rencontres et négociations planifiées avec les syndicats	• Échanges et rencontres • Portail des fournisseurs • Communications avec les responsables de catégorie • Service de la conformité de la chaîne d'approvisionnement • Ligne Action-Intégrité	• Échanges et rencontres avec les investisseurs • Conférences à l'intention des investisseurs • Assemblée générale annuelle et conférences téléphoniques sur les résultats trimestriels • Questionnaires et sondages à l'intention des investisseurs • Boîte de courriels des Relations avec les investisseurs (investor@loblaw.ca)	• Services des relations publiques, des relations gouvernementales ainsi que du développement durable et de l'impact social (soit par contacts directs avec des experts en la matière, soit par l'intermédiaire de la boîte de courriels de chaque service, y compris esg@loblaw.ca et pr@loblaw.ca) • Dialogues avec la communauté • Activités philanthropiques • Interactions par l'entremise de partenariats communautaires et de bénévolat • Participation à des conférences, à des forums et à des webinaires • Consultation et comités de l'industrie par l'intermédiaire d'associations commerciales
Points d'intérêt	• Réduction des déchets (emballages et aliments) • Changements climatiques et émissions • Salaires équitables pour les travailleurs • Protection des animaux • Énergie renouvelable • Philanthropie • Secours aux sinistrés • Justes prix	• Changements climatiques et émissions • Diversité, équité et inclusion • Sécurité des aliments et des produits • Droits de la personne • Engagement communautaire • Expérience client • Sécurité des données et confidentialité • Salaires équitables • Protection de la biodiversité	• Sécurité des aliments et des produits • Éthique des affaires • Changements climatiques et émissions • Droits de la personne • Expérience client • Pratiques de travail	• Changements climatiques et émissions • Pratiques agricoles • Gouvernance d'entreprise • Droits de la personne • Pratiques de travail • Engagement des fournisseurs • Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement • Gestion responsable de l'eau	• Changements climatiques et émissions • Droits de la personne • Pratiques de travail • Durabilité des produits • Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement • Produits de la mer durables • Bien-être des animaux • Protection et conservation de la biodiversité

Faits saillants - Performance 2022

Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour l'empreinte liée aux activités de notre entreprise et d'ici 2050 pour nos émissions de Scope 3.

Achèvement de 250 projets de réduction du carbone.

Publication de notre premier rapport en accord avec le GIFCC.

Réalisation d'une évaluation des risques liés aux changements climatiques et de notre exposition aux risques, et d'une analyse des possibilités selon différents scénarios climatiques.

S'attaquer aux déchets plastiques

Atteinte de 35 % de conformité par rapport aux Règles d'or de la conception pour les emballages faits de plastiques de nos produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin.

Passage à un emballage recyclable pour tous les cafés en grains et moulus le Choix du Président[MD], sans nom[MD] et PC[MD] Biologique.

Abandon de l'utilisation des sacs d'épicerie en plastique dans plusieurs provinces, avant même que le gouvernement ne l'impose.

Annonce de l'objectif de rendre recyclable à 100 % l'emballage des articles Joe Fresh[MD] offerts sur les plateformes électroniques de l'entreprise, d'ici 2025.

Cesser l'acheminement des matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030

Objectif atteint : 100 % de nos magasins d'alimentation détenus par la société, de nos franchisés, de nos magasins Shoppers Drug Mart[MD]/Pharmaprix[MD] détenus par des pharmaciens propriétaires et de nos centres de distribution admissibles effectuent activement des dons à un organisme de récupération des aliments.

Être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif au Canada

Augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction à 39 %, en voie d'atteindre notre objectif de représentation de 40 % en 2024.

Objectif atteint : les femmes occupent 45 % des postes de gestion et 45 % des postes au sein du Conseil d'administration.

Objectif atteint : les minorités visibles occupent 28 % des postes de direction.

Augmentation de la représentation des minorités visibles dans les rôles de gestion à 29 %, et à 18 % au sein du Conseil d'administration, en voie d'atteindre notre objectif de représentation de 30 % et 25 % en 2024 respectivement.

Soutenir la santé et le bien-être des femmes et des enfants

Plus de 100 millions $ recueillis et versés à des organismes de recherche, de bienfaisance et sans but lucratif dans tout le Canada.

fondation pour les enfants

Nous avons aidé la Fondation pour les enfants le Choix du Président à nourrir plus de 840 000 enfants dans le cadre de sa mission qui consiste à lutter contre la faim chez les enfants.

Annonce d'un nouvel engagement consistant à Nourrir plus de familles[MC] en faisant don de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées à des organismes de bienfaisance d'ici 2028.

Grâce à des partenariats en Ontario et au Manitoba, AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart[MC]/Pharmaprix[MC] distribuera 28 millions de produits menstruels.

En chiffres

90 % des Canadiens vivent à l'intérieur d'un rayon de 10 km d'un de nos magasins

221 000 collègues et employés

1 800 pharmacies

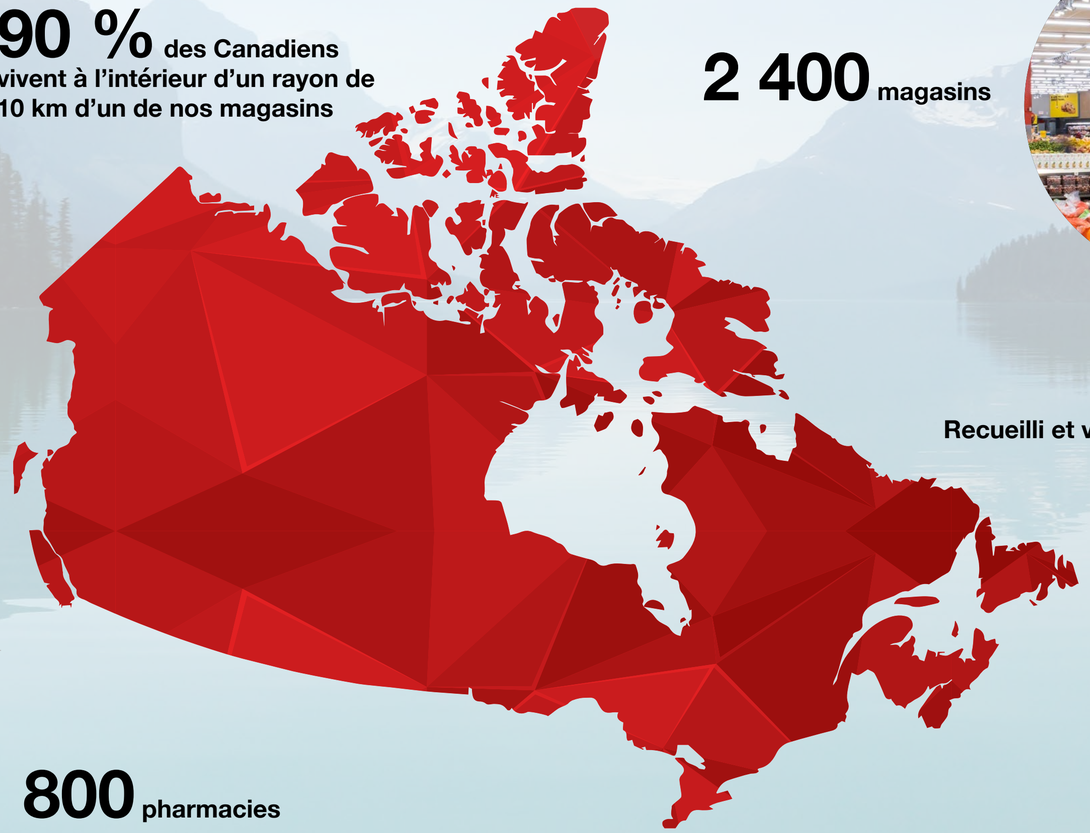

2 400 magasins

Recueilli et versé **110 millions $**

15,5 millions de clients PC Optimum

Environnement

15 Action climatique
16 Conformité avec le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)
17 Atténuation des risques
18 Biodiversité
20 Durabilité des produits
22 Vêtements durables
23 Gestion des produits chimiques
25 Réduire les déchets plastiques
26 Réduire, réutiliser, recycler
28 Gaspillage alimentaire
31 Autres initiatives environnementales

Action climatique

Les changements climatiques ont eu des répercussions dévastatrices sur notre planète. De l'augmentation spectaculaire des phénomènes météorologiques violents à la perte sans précédent de biodiversité, les changements climatiques comptent parmi les plus grands défis de notre époque. Nous reconnaissons notre responsabilité quant à la lutte contre les changements climatiques et nous voulons faire partie de la solution. Réduire et éventuellement éliminer l'empreinte des activités de notre entreprise est pour nous une priorité depuis longtemps déjà.

Émissions de GES[1,2] (mesurées en tonnes d'éq. CO_2)	2020 (année de référence)	2021	2022
Scope 1[3] (Direct) – Consommation de carburant au niveau du parc de véhicules et des bâtiments, fuites de gaz réfrigérants et voyages d'affaires	691 679[4]	629 662	623 613[4]
Scope 2[3] (Indirect) – Électricité	429 413[4]	427 857	407 217[4]
Total	**1 121 092**	**1 057 519**	**1 030 830**
Variation par rapport à l'année précédente (%)	-	-6 %	-3 %
Variation par rapport à l'année de référence 2020 (%)	-	-6 %	-8 %
Variation par rapport à l'année de référence comparativement à l'année précédente (%)	-	-	-2 %

1 Les émissions sont calculées par le Delphi Group conformément au Protocole de déclaration des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Reporting Protocol) et aux facteurs d'émission tels que définis par le Rapport national d'inventaire (RNI), bien que, pour les facteurs d'émission des Scopes 1 et 2, l'équipe de direction ait pris en compte le RNI de 2018 pour les données de 2020, le RNI de 2019 pour les données de 2021, le RNI de 2020 pour les données de 2022, et que l'équipe de direction ait inclus les émissions découlant des fuites de réfrigérants de type HCFC dans le Scope 1.
2 Les données figurant dans le tableau d'inventaire des GES peuvent fluctuer au fur et à mesure que des informations plus précises sont disponibles, notamment des mises à jour des facteurs d'émission tels que définis par le RNI.
3 Comprend les activités de l'ensemble de l'entreprise (magasins détenus par la société, franchisés et détenus par des pharmaciens propriétaires).
4 Ce symbole indique que la certification d'une tierce partie a été obtenue pour ces données. Se référer à l'annexe finale à la page 89 pour prendre connaissance du Rapport de certification limitée.

En 2022, nous avons continué à rendre compte des matières résiduelles et des voyages d'affaires en tant qu'émissions de Scope 3 et nous rendrons compte de nos émissions de Scope 3 élargies dans notre Rapport ESG de 2023.

Émissions de GES[1,2] (mesurées en tonnes d'éq. CO_2)	2020 (année de référence)	2021	2022
Scope 3 – Matières résiduelles et voyages d'affaires[3]	75 213	97 820	90 871

1 Les émissions sont calculées par le Delphi Group et sont conformes au Protocole de déclaration des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Reporting Protocol).
2 Le tableau d'inventaire des GES ci-dessus tient compte des changements dans les facteurs d'émission tels que définis par le Rapport national d'inventaire, ce qui entraîne des fluctuations dans nos émissions.
3 Comprend les activités détenues par la société et celles de T&T seulement.

Si notre propre empreinte (scopes 1 et 2) est importante, les émissions générées par notre chaîne d'approvisionnement (scope 3) auront un impact encore plus marqué sur l'environnement et sera essentielle pour atteindre notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Notre empreinte carbone

- Scope 1 (~2 %) - émissions provenant de sources contrôlées ou détenues par Loblaw.
- Scope 2 (~1 %) - émissions indirectes associées à l'achat d'électricité, la vapeur, le chauffage ou la climatisation.
- **Scope 3 représente ~97 % de nos émissions globales** - émissions provenant d'actifs qui ne sont pas détenus ni contrôlés par Loblaw, mais qui ont une incidence indirecte sur notre chaîne de valeur.

Atteindre zéro émission nette

Depuis des décennies, nous jouons un rôle de chef de file au sein de notre industrie en matière d'action environnementale et nous avons commencé à mesurer l'empreinte carbone de nos activités et de celle de nos magasins détenus par la société. En 2016, nous nous sommes engagés à la réduire de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2011. Grâce aux progrès réalisés au niveau de la gestion de l'énergie, la conversion d'équipement et la réduction des fuites de gaz réfrigérants, nous avons atteint notre objectif non pas en 2030, mais bien en 2020, soit dix ans plus tôt que prévu.

En 2021, nous avons revu nos ambitions à la hausse, en misant sur une approche progressive pour atteindre zéro émission nette dans l'ensemble de notre entreprise, y compris les magasins détenus par la société, franchisés et détenus par des pharmaciens propriétaires, d'ici 2040. Conformément à l'initiative Science Based Target (SBTi) et à l'Accord de Paris, notre plan porte sur quatre éléments clés de notre empreinte : les gaz réfrigérants, le chauffage, l'électricité et la décarbonation de notre parc de véhicules.

Ce plan est conforme à l'initiative Science Based Target (SBTi) et à l'Accord de Paris, qui visent à limiter l'augmentation de la température de la planète à 1,5 degré Celsius. Nous atteindrons les objectifs suivants :

2030	• **Réduire de 50 % notre empreinte découlant des activités de l'ensemble de l'entreprise d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2020** • **Exploiter un parc de véhicules à zéro émission nette d'ici 2030[1]**
2040	• **Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour les activités de l'ensemble de l'entreprise**
2050	• **Atteindre zéro émission nette d'ici 2050 pour les émissions de Scope 3**

1 Parc de véhicules détenu et exploité par la société pour les livraisons sortantes de courte distance depuis les entrepôts vers les magasins.

Démontrer une plus grande résilience en matière de climat

Tandis que nos efforts en matière de décarbonation s'accentuaient, nous avons voulu faire preuve de davantage de diligence raisonnable. À la fin de 2021, nous avons fait appel à une tierce partie pour effectuer une évaluation des risques liés au climat, afin d'identifier les risques physiques et de transition, ainsi que les occasions se présentant à notre entreprise. Cette démarche a évalué l'exposition de Loblaw aux risques selon différents scénarios climatiques sur un horizon s'étalant de 2030 à 2050, tel que recommandé par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Elle a aussi influencé notre premier rapport en accord avec le GIFCC, publié en 2022. Nous sommes conscients que la publication de rapports en accord avec le GIFCC constitue une étape fondamentale et nécessaire à la gestion de nos risques en matière de changements climatiques, au renforcement de notre leadership au chapitre de la durabilité, à notre capacité à saisir les occasions se présentant au sein du marché, à un engagement significatif de la part de nos parties prenantes, et enfin, à l'orientation de nos processus de planification stratégique et de répartition du capital à l'échelle de l'entreprise.

En 2022, nous avons rempli le questionnaire sur les changements climatiques du CDP et obtenu la note « C ». Bien que notre résultat ne se soit pas amélioré par rapport à 2021, cette note est conforme à nos attentes, les données fournies étant basées sur des statistiques de référence actualisées et plus ambitieuses.

En 2021, nous avons accru le nombre de nos divulgations au titre du CDP, en ajoutant le questionnaire sur les forêts, et en 2022, nous avons reçu un « C » pour l'huile de palme et un « D » pour le bois d'œuvre, le soya et le bétail. En 2022, nous avons instauré un plan d'amélioration, demandé à une partie tierce de mener une évaluation des risques liés aux produits de base et revu nos plans d'évaluation relativement à ces produits. Nous prévoyons publier des renseignements supplémentaires dans notre Rapport ESG de 2023.

Notre partenariat avec l'Institut climatique du Canada

Loblaw soutient fièrement l'Institut climatique du Canada, dont la mission est de mettre en place des politiques publiques solides qui permettent à tous les Canadiens de réussir face aux changements climatiques et de progresser vers un avenir à zéro émission nette.

Conformité avec le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Les changements climatiques constituent un risque croissant pouvant avoir une incidence sur les conditions ou les pratiques commerciales actuelles, ou pouvant les modifier. Cela comprend les répercussions potentielles sur l'industrie du commerce de détail et d'autres secteurs résultant de changements aux lois, règlements et politiques visant à réduire l'impact mondial des changements climatiques. L'incapacité à adhérer ou à s'adapter à ces dynamiques présente divers risques. Dans cette optique, nous nous sommes conformés à l'initiative Science-based Target (SBTi) et nous sommes engagés à réduire de 50 % l'empreinte liée à nos activités d'ici 2030, à atteindre zéro émission nette d'ici 2040, ainsi que zéro émission nette pour les émissions de Scope 3 d'ici 2050. Alors que nous continuons de fournir des renseignements fiables et transparents en matière d'ESG, nous avons mis en place un environnement de contrôle afin de soutenir ce processus.

Vous trouverez le rapport complet du GIFCC de 2022 à https://www.loblaw.ca/fr/responsibility/

Atténuation des risques

Notre évaluation des risques liés au climat nous a permis de cerner les cinq plus grands risques pour nos activités commerciales. Voici les stratégies que nous mettons en œuvre pour atténuer ou limiter notre exposition à ces risques.

Tarification du carbone

Objectifs de zéro émission nette : Loblaw s'est engagée à réduire de 50 % (par rapport à 2020, l'année de référence) l'empreinte liée à ses activités d'ici 2030 et à atteindre zéro émission nette d'ici 2040 ainsi que zéro émission nette pour les émissions de Scope 3 d'ici 2050.

Décarbonation du parc de véhicules : D'ici 2030, Loblaw détiendra et exploitera un parc de véhicules à zéro émission nette pour les livraisons sortantes de courte distance depuis les entrepôts vers les magasins. Nous avons réalisé des progrès à cet égard en nous engageant notamment à acheter cinq camions à hydrogène.

Interruptions de la chaîne d'approvisionnement

Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Loblaw collabore avec ses fournisseurs pour évaluer les répercussions des changements climatiques sur les cultures dans divers pays et régions du globe, et nous continuons à explorer des solutions de rechange, y compris l'approvisionnement local et la serriculture.

Gestion des données : Loblaw travaille avec ses fournisseurs pour consolider diverses informations afin de permettre une réponse rapide aux situations climatiques chroniques ou aiguës.

Plans de contingence : L'équipe de l'approvisionnement de Loblaw travaille étroitement avec celle de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour assurer une redondance au sein de la chaîne, en s'approvisionnant auprès de plusieurs fournisseurs de diverses régions/pays en plus d'avoir divers itinéraires et modes de transport pour l'expédition des marchandises.

Gaspillage alimentaire

Zéro gaspillage alimentaire d'ici 2030 : Après avoir atteint notre objectif de réduction de 50 % du gaspillage alimentaire de l'entreprise en 2020, soit 5 ans plus tôt que la date cible initiale, Loblaw s'est engagée à atteindre un nouvel objectif de zéro acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement pour l'ensemble des activités de l'entreprise d'ici 2030.

Initiative 10 x 20 x 30 : Loblaw est fière d'être membre de la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. Pour en savoir plus, consultez la page 28.

Réfrigération et gaz réfrigérants

Conversions et détection des fuites de gaz réfrigérants : En tant que composante intégrale de tous nos magasins et centres de distribution, des changements aux règlements concernant les gaz réfrigérants peuvent avoir des répercussions importantes sur nos activités. Nous continuons à réduire l'impact des gaz réfrigérants grâce à l'utilisation du dioxyde de carbone dans les nouveaux magasins d'alimentation et à la conversion de nos systèmes afin d'utiliser des réfrigérants à plus faible impact. Nous nous sommes fondés sur les données de nos systèmes centralisés de gestion de l'énergie pour mettre au point un système qui permet de détecter les fuites plus tôt. Ce système a été déployé dans 155 magasins en 2022, et près de 100 autres sont prévus pour 2023.

Précipitations et augmentation de la température à long terme

Codes du bâtiment : Loblaw respecte les normes du bâtiment municipales et s'assure que la construction de ses emplacements tienne compte de divers facteurs environnementaux, tels que les tremblements de terre, les zones à haut risque d'inondation, etc.

Préparation aux situations d'urgence : Loblaw a mis en place un solide processus de gestion de crise afin de limiter les dommages et toute autre répercussion en cas d'urgence, et assurer la sécurité de ses clients et de ses collègues.

Gestion du risque : Nous reconnaissons que, malgré tous nos efforts, certains risques sont susceptibles de se matérialiser. Nous travaillons avec diligence avec nos fournisseurs d'assurance pour nous assurer que la couverture reflète ces risques potentiels.

Biodiversité

Les scientifiques estiment que la moitié de toutes les espèces de la planète disparaîtront au cours du prochain siècle. La pollution, les changements climatiques et la perte d'habitat sont autant de menaces à la biodiversité. Nous travaillons à la protection de la biodiversité au Canada, grâce à des initiatives comme notre programme de plantes indigènes, à notre engagement à nous approvisionner uniquement en produits de la mer certifiés durables, et à notre augmentation de l'achat de produits de bœuf conforme aux normes établies par la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD). Pour en savoir plus sur notre engagement en faveur de la biodiversité, veuillez consulter notre Énoncé sur la biodiversité.

Régénération et protection

Depuis plus d'une décennie, nous apportons notre appui au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), qui travaille à la protection et à la restauration de la biodiversité au pays. Comptant parmi ses plus grands partenaires canadiens, nous avons versé près de 14 millions $ en financement direct, couvrant une myriade de programmes et de projets depuis 2009. En 2022, nous avons remis 450 000 $ en soutien au programme « Régénérer le Canada » de WWF-Canada, qui vise à renverser les effets dévastateurs des changements climatiques sur la perte de biodiversité.

En 2022, nous avons permis aux Canadiens de contribuer à des écosystèmes plus sains et plus résilients, grâce à la vente dans plus de 130 de nos magasins de plus de 50 espèces de plantes qui aident la faune locale à prospérer. En tant que premier grand détaillant à vendre des plantes indigènes de l'Ontario cultivées à partir de graines d'origine identifiée et recueillies de manière éthique, nous soutenons un programme majeur de restauration et de régénération, qui aidera les animaux migrateurs et la faune sauvage locale à prospérer.

Restaurer la nature avec des plantes indigènes.

WWF

op2b one planet business for biodiversity

Nous soutenons le travail de One Planet Business for Biodiversity (OP2B) depuis 2019. OP2B est une initiative dont le but est de protéger et de restaurer la biodiversité dans le monde entier, conformément au cadre de la COP 15 relativement à la Convention sur la diversité biologique. Les domaines d'intérêt de l'OP2B sont : l'utilisation à plus grande échelle de pratiques agricoles régénératives, la promotion de la biodiversité cultivée et de ce type de régime alimentaire au moyen de portefeuilles de produits, l'élimination de la déforestation ainsi que l'amélioration de la gestion, de la restauration et de la protection des écosystèmes naturels de grande valeur.

Les entreprises qui ont adhéré à la coalition OP2B mettent à profit leur influence respective pour protéger et restaurer la biodiversité cultivée et naturelle au sein des chaînes de valeur. Elles interpellent les décideurs des grandes institutions et des grandes banques, et élaborent des recommandations et des politiques dont elles font la promotion.

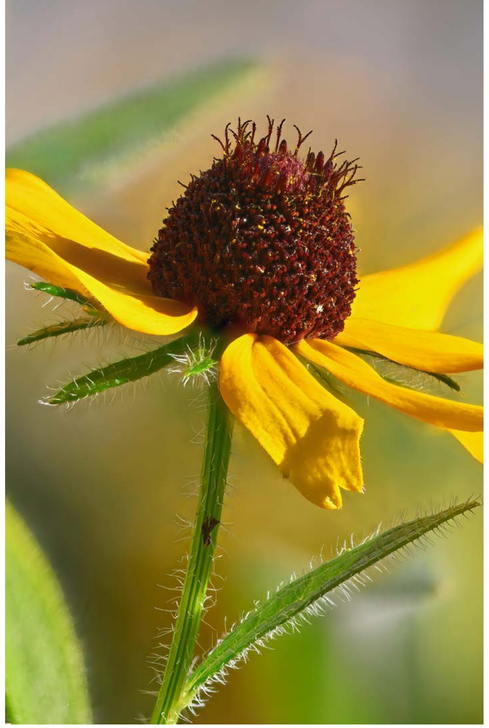

Évaluation des risques liés aux produits de base

Conscients de l'impact important que la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires a sur la biodiversité, nous avons fait appel en 2022 à une tierce partie pour effectuer une évaluation des risques liés aux produits de base afin d'identifier les risques en matière de biodiversité associés à nos produits les plus significatifs. Nous partagerons les résultats de cette évaluation et nos plans pour soutenir les solutions climatiques naturelles afin d'atténuer ces enjeux dans notre Rapport ESG 2023.

Consommation responsable de l'eau

L'eau joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité au sein de notre écosystème. Nous avons la responsabilité de veiller, au sein de nos activités commerciales et de notre chaîne d'approvisionnement, à consommer l'eau de façon responsable et à protéger les sources d'eau locales.

Bien que notre consommation d'eau représente un faible pourcentage de notre empreinte environnementale, nous sommes conscients que la production alimentaire dépend fortement d'un approvisionnement suffisant en eau propre. Depuis 2012, nous avons collaboré avec WWF-Canada pour créer le Fonds Loblaw pour l'eau et avons été le plus grand contributeur financier à leur programme d'eau douce, soutenant ainsi 73 projets de restauration partout au pays et restaurant 3 300 hectares de bassins versants et d'habitats importants.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre Énoncé sur la consommation d'eau.

Employer des solutions climatiques naturelles

Les changements climatiques nous ont obligés à revoir en profondeur notre façon de faire des affaires. En appui à nos objectifs ambitieux, tels que notre engagement à décarboner notre entreprise et les activités de notre chaîne d'approvisionnement, nous sommes heureux de collaborer avec nos partenaires dans le but de déployer les solutions climatiques positives suivantes.

L'Alliance canadienne pour zéro émission nette en agroalimentaire

Cette alliance nationale dirigée par l'industrie et regroupant plusieurs parties prenantes, dont RBC, Aliments Maple Leaf, Nutrien et Loblaw, s'engage à obtenir des résultats durables dans le secteur agroalimentaire du Canada. Catalyseur fondamental au cœur de l'économie canadienne, ce secteur est également un important émetteur de gaz à effet de serre. L'Alliance canadienne pour zéro émission nette en agroalimentaire (CANZA) milite en faveur de l'adoption de pratiques d'agriculture régénérative et d'agriculture au carbone, offrant ainsi la possibilité de transformer ce secteur et de créer une chaîne de valeur agroalimentaire circulaire à zéro émission nette. En collaborant avec les agriculteurs pour obtenir des résultats positifs sur la nature, la CANZA s'engage à bâtir un avenir plus durable pour l'agriculture.

Explorer l'agriculture régénérative

En partenariat avec l'Arrell Food Institute de l'Université de Guelph, nous sommes fiers de lancer le Défi des systèmes alimentaires à zéro émission nette de Loblaw, un programme d'apprentissage expérientiel de 10 mois qui rassemblera des étudiants diplômés de partout au Canada afin d'explorer divers leviers stratégiques pour stimuler la demande et l'adoption de produits agricoles à zéro émission nette.

Soutien à la recherche de solutions climatiques naturelles

Le don que nous avons versé à Nature United soutient le dialogue mené par les Autochtones, le développement économique durable et la science, et finance l'accélération de solutions climatiques naturelles à l'échelle nationale et régionale. Cette contribution appuie le travail que mène Nature United dans les Prairies en matière d'agriculture, en effectuant des recherches scientifiques de premier plan, en soutenant le milieu agricole et en collaborant avec les entreprises agroalimentaires et leurs chaînes d'approvisionnement pour mettre en œuvre des pratiques qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, qui renforcent la biodiversité, et qui améliorent la qualité et la disponibilité de l'eau.

Durabilité des produits

PC^MD Priorité Planète^MC

En 1989, Loblaw a lancé sa marque PC^MD Vert. Depuis, les Canadiens sont devenus de plus en plus sensibilisés face à l'impact que leurs décisions d'achat peuvent avoir sur le bien-être de la planète et leur santé.

En 2021, nous avons pris la décision de retirer la marque PC^MD Vert pour la remplacer par PC^MD Priorité Planète^MC. En 2021, cela comprenait une gamme de dix produits pour pique-nique jetables et compostables, notamment des assiettes en bambou, des ustensiles en bouleau et des pailles en tiges de blé.

Cette gamme de produits s'étendra à d'autres catégories non alimentaires, en mettant l'accent sur des produits fabriqués à partir de ressources renouvelables, contenant des matières recyclées et fabriqués sans l'utilisation de certains produits chimiques préoccupants.

En 2022, les revenus annuels de cette gamme de produits ont augmenté de 310 %, ce qui montre l'intérêt croissant des clients envers des options d'articles jetables axées sur le développement durable.

Augmentation de la disponibilité des produits à base de plantes

Nous continuons à accroître notre offre de produits à base de plantes afin de répondre à l'intérêt et à l'appétit croissants des consommateurs à la recherche d'alternatives aux produits d'origine animale. En 2022, nous avons élargi notre gamme de produits PC^MD À base de plantes, ce qui porte à 95 le nombre de ce type de produits offerts dans nos magasins dans la plupart des catégories. Nos produits PC^MD À base de plantes sont certifiés végétaliens par une tierce partie et ne contiennent aucun sous-produit animal. Ils sont également marchandisés à côté de leur équivalent d'origine animale, ce qui permet à nos clients de facilement trouver des solutions de rechange à base de plantes

Produits PC^MD Biologique

Plusieurs de nos clients nous ont dit qu'ils voulaient des produits dont l'incidence environnementale est moins importante, cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse et ne contenant pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM). En 2022, nous avons élargi la gamme de produits PC^MD Biologique^MC pour y inclure plus de 650 produits alimentaires et non alimentaires. Tous nos produits sont certifiés par une tierce partie et satisfont aux Normes canadiennes sur la culture biologique, lesquelles mettent l'accent sur le développement durable et une approche holistique de l'agriculture.

Approvisionnement en bœuf durable

Nous tenons à assurer la durabilité environnementale, sociale et économique de l'industrie canadienne du bœuf. Nous avons été élus au Conseil de la TRCBD pour représenter le secteur de la vente au détail et celui des services alimentaires en 2019. La TRCBD a pour engagement de protéger les habitats des milieux humides et des prairies, les plus biodiversifiés au Canada.

En 2020, nous nous sommes engagés à acheter plus de 450 000 kilogrammes de bœuf certifié par la TRCBD. En 2021, nous avons porté de cet engagement à près de 1 360 000 kilogrammes d'ici 2023. Nous avons atteint cet objectif en 2022, soit un an plus tôt.

Le soutien que nous apportons à des organismes tels que la TRCBD et la Ontario Corn Fed Beef^MC démontre aux agriculteurs et aux éleveurs que nous valorisons leurs pratiques durables qui protègent le climat ainsi que leur rôle quant aux solutions positives pour le climat.

« La production de bœuf canadien de manière durable et responsable emmagasine le carbone, soutient la biodiversité et fournit un habitat à plus de 1 000 plantes et animaux. »

- Table ronde canadienne sur le bœuf durable

Produits de la mer durables

Loblaw s'engage à s'approvisionner auprès de sources durables pour tous les produits de la mer. Cet engagement s'étend à l'ensemble de nos activités et comprend nos marques contrôlées ainsi que nos marques nationales, dans les catégories des produits de la mer sauvages ou d'élevage, frais, en conserve et surgelés.

Nous sommes fiers d'offrir plus de 200 produits portant l'écoétiquette Marine Stewardship Council (MSC), Aquaculture Stewardship Council (ASC) et Best Aquatic Practices (BAP) dans nos magasins, y compris plus de 80 produits de marques contrôlées.

Pour en savoir plus sur notre programme de produits de la mer durables, veuillez consulter la section Approvisionnement responsable du présent rapport.

Vêtements durables

Sous-recyclage des échantillons de Joe Fresh[MD]

En 2022, Joe Fresh[MD] s'est engagée à éviter de façon permanente l'enfouissement de ses échantillons textiles, dans la mesure du possible, en partenariat avec CSR Eco Solutions. Ces échantillons n'étaient pas propres à la vente; il était donc important de leur trouver une solution de fin de vie durable. CSR Eco Solutions collabore avec des recycleurs de textile afin de sous-recycler les échantillons de vêtements rejetés en matériau d'isolation destiné aux secteurs du bâtiment et de l'automobile.

En 2022, l'enfouissement de 140 tonnes métriques de déchets textiles a pu être évité grâce à ce partenariat, ce qui a permis d'éliminer avec efficacité l'équivalent de près de 412 tonnes de CO_2[1]. À mesure que l'industrie et la technologie permettront la mise au point d'un recyclage de fibre à fibre plus performant, Joe Fresh continuera à rechercher d'autres avenues en matière d'économie circulaire.

1 Calcul effectué conformément à la méthodologie de l'EPA, par CSR Eco Solutions.

PrimaLoft[MD]

En 2019, nous avons commencé à utiliser l'isolant thermique PrimaLoft[MD] pour nos vêtements isothermes Joe Fresh[MD]. L'isolant PrimaLoft[MD] est partiellement fabriqué à partir de matériaux recyclés post-consommation, y compris des bouteilles d'eau en plastique. En 2022, ce programme a permis d'éviter l'enfouissement de plus de 79 000 kilogrammes de bouteilles d'eau en plastique préexistantes.

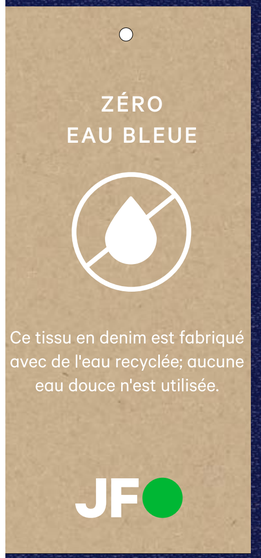

Denim Zéro eau bleue

En 2021, Joe Fresh[MD] a lancé un programme pour le denim appelé Zéro eau bleue, un tissu fabriqué sans utiliser d'eau douce souterraine. En 2022, quelque 320 000 mètres de tissu en denim ont été produits à l'aide d'eaux recyclées, ce qui a permis de préserver environ 8,8 millions de litres d'eau fraîche.

Gestion des produits chimiques

Nos clients se soucient des produits qu'ils mettent dans et sur leur corps. Nous aussi. Au fil des ans, nous avons collaboré avec des fournisseurs pour proposer des produits sûrs et supprimer de nos produits de marques contrôlées de nombreux ingrédients chimiques indésirables pouvant avoir un impact sur la santé. Nos programmes de conformité réglementaire et d'assurance de la qualité définissent les exigences relatives aux produits et aux fournisseurs, y compris les spécifications de qualité, les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage et les protocoles entourant les tests pour garantir la sécurité des produits.

Utilisation responsable des antibiotiques

Les experts du bien-être animal et le gouvernement du Canada approuvent l'utilisation des antibiotiques pour soigner les animaux malades et réglementent le retour sécuritaire de ces animaux dans les programmes d'élevage. Parallèlement, il devient de plus en plus évident et préoccupant qu'il existe une résistance antimicrobienne. C'est pourquoi nous avons adopté un rôle de chef de file relativement à cet enjeu, en proposant des viandes provenant d'animaux élevés sans antibiotiques ni hormones ajoutées, soit la gamme PC^MD Simplement bon^MD.

Élargissement de PC^MD Simplement bon^MD

Nous avons lancé PC^MD Simplement bon^MD il y a plus d'une décennie, et à la fin de 2022, elle comptait plus de 200 produits. Les animaux dont proviennent la viande pour nos produits PC^MD Simplement bon^MD sont élevés sans antibiotiques et, comme toute la volaille et tout le porc au Canada, sans hormones ajoutées. Si un animal de notre programme PC^MD Simplement bon^MD tombe malade, il est soigné et transféré dans un programme d'élevage classique dont les animaux ne sont pas destinés à notre gamme de produits PC^MD Simplement bon^MD.

Apprenez-en davantage ici sur notre position et notre engagement en matière de bien-être animal.

SIMPLEMENT BON^MD

Éliminer les ingrédients inutiles

La sécurité des aliments et des produits que nous vendons aux Canadiens est d'une importance primordiale à nos yeux. Loblaw s'engage à revoir les ingrédients qui posent problème et à agir de façon mesurée et éclairée pour les supprimer de ses produits, dans la mesure du possible.

En raison des inquiétudes croissantes au sujet du bisphénol A (BPA) et du bisphénol S (BPS), nous nous tournons vers d'autres solutions d'emballage, notamment les contenants de verre et les sachets en plastique. Notre gamme de produits pour bébés le Choix du Président[MD] comprend plus de 200 articles, tant dans les catégories alimentaires que non alimentaires, et tous sont exempts de bisphénol A (BPA).

En 2021, nous avons annoncé notre projet de passer aux reçus de caisse sans phénol dans l'ensemble de notre entreprise. En 2022, nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons atteint notre objectif avec succès. Désormais, tous les magasins de notre entreprise utilisent des reçus de caisse sans phénol.

Les produits sans nom[MD] Simple et vérifié[MC] démontrent que manger des aliments de qualité ne devrait pas coûter plus cher

Les produits sans nom[MD] Simple et vérifié[MC] sont formulés conformément à notre engagement d'éliminer les ingrédients préoccupants dans nos produits. À la fin de 2022, la gamme de produits sans nom[MD] Simple et vérifié[MC] comprenait plus de 1 000 produits. Le symbole Simple et vérifié[MC] permet de repérer les produits sans nom[MD] qui ne contiennent aucun de ces 10 ingrédients : couleurs synthétiques[1], arômes artificiels, glutamate de sodium[2], hydroxyanisol butylé (BHA), hydroxytoluène butylé (BHT) et hydroquinone de butyle tertiaire (TBHQ), huiles hydrogénées, édulcorants artificiels, alcools de sucre, azodicarbonamide, polydextrose et huiles végétales bromées.

1 Au sens défini dans la réglementation canadienne

2 À l'exception de ceux présents naturellement

Depuis la fin de 2018, nos produits ménagers et de beauté ainsi que nos cosmétiques Life Brand[MD] et le Choix du Président[MD] sont formulés sans triclosane, phtalates ou microbilles de plastique. Nous continuons d'encourager nos fournisseurs à identifier et à éliminer les phtalates qui peuvent provenir d'autres sources, incluant l'équipement de fabrication et l'emballage, par le biais de nos lignes directrices en matière d'approvisionnement.

Éliminer les néonicotinoïdes pour protéger la santé des pollinisateurs

La question de la santé des pollinisateurs et de l'utilisation des néonicotinoïdes est une préoccupation majeure pour l'industrie agricole. Bien que les néonicotinoïdes soient toujours utilisés au Canada, aucune plante vivante dans nos centres de jardinage n'est traitée avec des pesticides contenant des néonicotinoïdes. Nos fournisseurs de plantes vivantes ont confirmé avoir recours à des systèmes de gestion antiparasitaire intégrés où la lutte biologique se fait à l'aide notamment d'insectes prédateurs en tant que solution de rechange aux néonicotinoïdes.

Réduire les déchets plastiques d'ici 2025

Les conséquences des matières résiduelles provenant des emballages en plastique sont une préoccupation grandissante tant pour notre entreprise que pour nos clients. Si nous contribuons au problème, nous contribuons aussi à la recherche de solutions. Loblaw est un chef de file engagé dans la lutte contre les déchets plastiques générés par notre industrie. Nous continuons de nous intéresser à une économie circulaire qui empêche les matériaux d'emballage de se retrouver dans la nature et les sites d'enfouissement. Nous avons travaillé à la création et à la mise en œuvre de changements systémiques à l'échelle mondiale et au Canada, grâce à des solutions s'appliquant à notre industrie. Nous sommes également membres de la Coalition d'action sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum, coparrainée par notre Président et Président du Conseil, Galen Weston. Grâce à la Coalition, nous avons joué un rôle de premier plan dans la création et l'adoption des Règles d'or de la conception à l'échelle mondiale, destinées à encourager les détaillants et les fabricants de biens de consommation à utiliser des emballages faits de plastique, de meilleure qualité et en moindre quantité. Cette initiative est au cœur de l'objectif de Loblaw visant à rendre tous les emballages faits de plastique de ses produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin recyclables ou réutilisables d'ici 2025. Une bonne conception est également essentielle pour éviter que le plastique ne finisse dans les sites d'enfouissement ou dans l'environnement, de même que des systèmes de recyclage qui récupèrent et font recirculer le plastique, de sorte qu'il puisse être utilisé encore et encore. Nous travaillons activement à établir de tels systèmes avec nos partenaires de l'industrie et de la chaîne de valeur. Ensemble, nous modifions les emballages, testons des solutions, développons et finançons des systèmes de recyclage pour les décennies à venir.

Pacte canadien sur les plastiques

En 2020, nous avons participé à la création du Pacte canadien sur les plastiques, dont nous sommes devenus l'un des membres fondateurs. Le Pacte canadien sur les plastiques fait partie du réseau mondial de la Fondation Ellen MacArthur. Les partenaires de la Coalition ont pour vision commune de passer d'un système linéaire « extraire-fabriquer-jeter » à une culture d'économie plus circulaire en matière d'emballages en plastique. L'objectif est d'éviter l'enfouissement de plus de matières, tout en augmentant la qualité et la quantité des matières recyclées. Le Pacte réunit les pouvoirs publics, les marques de détail et de consommation, les fabricants de résine, les recycleurs et des experts couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, afin de prendre de meilleures décisions en vue de la conception d'emballages qui favorisent une économie circulaire.

Règles d'or de la conception

Établies par les plus grandes entreprises de vente au détail et de biens de consommation au monde, les Règles d'or de la conception définissent des normes élevées en matière de conception d'emballage, en réduisant les matériaux et en éliminant les éléments problématiques. Nous croyons en ces règles. En 2021, nous les avons transmises à nos centaines de fournisseurs de marques contrôlées afin de leur présenter les nouvelles normes d'emballages de Loblaw et de leur rappeler les règles mondiales. En 2022, nous avons continué de travailler avec nos fournisseurs de marques contrôlées pour les encourager à développer leur capacité interne sur le sujet.

À la fin de 2022, nous avons évalué plus de 10 000 produits d'emballage en plastique conformément aux Règles d'or de la conception, et confirmé que 35 % des emballages de nos produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin y étaient conformes. Nous avons établi un plan directeur afin de convertir le reste de nos produits de marques contrôlées au cours des prochaines années.

Réduire, réutiliser, recycler

Responsabilité élargie des producteurs

Nous sommes l'un des plus grands producteurs d'emballages au Canada. De plus en plus, des producteurs comme Loblaw sont invités par les gouvernements provinciaux à financer le coût complet des systèmes de recyclage. Nous adhérons à cette approche, que l'on appelle « Responsabilité étendue du producteur ». Combinée à une conception plus sensée des emballages, elle a le potentiel d'améliorer les résultats obtenus pour ce qui est du recyclage des plastiques et d'autres matériaux.

Dans le cadre de ces efforts, nous sommes devenus un membre fondateur de Circular Materials, une organisation de responsabilité des producteurs (ORP) nationale, qui se consacre à l'avancement des priorités de recyclage partout au pays. Circular Materials est reconnue mondialement comme un chef de file dans le domaine du recyclage, et Loblaw cherche activement à faire avancer des transitions semblables partout dans le monde.

L'innovation au service de l'économie circulaire du plastique

En 2022, nous nous sommes associés à EcoBorne^MC pour offrir des recharges de savon pour les mains, de détergent à lessive et de savon à vaisselle dans 16 magasins du Québec. Le programme a donné lieu à plus de 9 000 recharges.

En réponse à la demande croissante de la société d'éliminer les plastiques à usage unique, Loblaw a mené un projet pilote de recyclage en boucle fermée de six mois à Guelph, en Ontario, avec Friendlier. Les clients avaient la possibilité d'acheter des repas à emporter emballés dans un contenant réutilisable moyennant de modiques frais de dépôt. Ce projet pilote a permis d'éliminer 2 300 contenants en plastique à usage unique.

Cette année, nous avons revu l'allée du café en remplaçant son emballage non recyclable par une solution à base de papier. Produit par notre partenaire de longue date, Club Coffee^MD, le nouvel emballage AromaPak^MC est doté de la technologie Boardio^MD et fabriqué avec un minimum de 80 % de papier issu de fibres d'arbres renouvelables, recyclables et durables, certifiées par le Forest Stewardship Council^MD (FSC). Cet emballage de café PC^MD de premier plan a remporté un prix Global Packaging Award en 2022 pour le caractère innovant et la conception durable de l'emballage.

Nous sommes fiers d'annoncer que tous nos produits de café en grains et moulu le Choix du Président^MD, sans nom^MD et PC^MD Biologique sont vendus dans des emballages recyclables depuis la fin de l'année. Ce changement aide à réduire notre empreinte carbone et à améliorer la recyclabilité des emballages de l'ensemble de la catégorie.

450 000 $

pour soutenir l'initiative Régénérer le Canada de WWF-Canada.

Éliminer les sacs en plastique

Depuis 2007, nous avons évité la distribution de plusieurs milliards de sacs en plastique, grâce à notre programme de facturation des sacs. Une partie du produit de la vente des sacs continue de financer les projets de WWF-Canada. En 2022, nous avons été heureux de poursuivre notre partenariat en remettant 450 000 $ au profit de l'initiative Régénérer le Canada de WWF-Canada. Toujours en 2022, nous avons mis fin à l'utilisation de sacs en plastique au Québec, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, en Saskatchewan, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons hâte de célébrer la fin des sacs en plastique dans nos autres magasins au printemps 2023.

200 000 kilogrammes

de déchets plastiques éliminés en passant de coins en plastique à des coins en carton pour nos caisses de bananes.

Réduire le plastique dans l'ensemble de nos activités

En 2022, Joe Fresh[MD] a atteint son objectif visant à convertir ses cintres en plastique jetable à des cintres en bois certifié par le Forest Stewardship Council[MD] (FSC). Bien que l'entreprise ne commande plus de cintres en plastique pour la catégorie des vêtements, certains produits comme les bas et les sous-vêtements, qui nécessitent des cintres spéciaux, utilisent encore ceux en plastique. Toutefois, nous continuons de faire des efforts pour trouver des solutions de rechange durables.

Afin d'améliorer la recyclabilité de nos emballages de tomates, nous avons collaboré avec nos fournisseurs de marques contrôlées de manière à avoir des contenants à base de plastique PET avec une pellicule PET scellée sur le dessus. Cela signifie que tous les éléments de nos emballages de tomates peuvent être recyclés ensemble.

En 2022, les accessoires Quo Beauty[MC] ont commencé à passer d'un emballage en plastique vierge à 30 % à un emballage PET recyclé à 30 % (ou « Natralock »), ce qui rend cet emballage plus facilement recyclable.

En partenariat avec nos fournisseurs, nous avons remplacé le plastique traditionnellement utilisé pour les coins des caisses de bananes par du carton recyclable, éliminant ainsi plus de 200 000 kilogrammes de déchets plastiques en 2022.

Financement de la recherche pour de meilleures solutions plastique

Il est essentiel de comprendre l'incidence réelle des microplastiques et des microfibres sur l'environnement. C'est pourquoi nous avons établi un partenariat pour soutenir plusieurs grands organismes de recherche.

Depuis 2021, nous nous sommes associés à Ocean Wise, une organisation mondiale de conservation des océans qui se penche sur la surpêche, la pollution océanique et les changements climatiques. Nous avons remis 600 000 $ au Laboratoire des plastiques d'Ocean Wise dont la mission est de fournir de l'information sur la façon dont les microfibres se forment et se retrouvent dans nos cours d'eau.

Loblaw est fière d'avoir été, encore une fois, un commanditaire principal de l'opération de nettoyage des rivages menée par Ocean Wise en 2022. Dans le cadre de nos efforts, nous avons réussi à mobiliser les communautés d'un océan à l'autre dans le but de nettoyer les berges des lacs, des ruisseaux, des rivières et des océans, de même que fourni des données précieuses contribuant à réduire la pollution à la source.

Cette année, nous avons continué de soutenir le projet pELAstic de l'Université de Toronto, avec une contribution de 50 000 $. Cette étude à long terme sur les effets des microplastiques dans les écosystèmes d'eau douce est menée dans la Région des lacs expérimentaux de l'Institut international du développement durable (IISD-ELA), organisme de renommée mondiale.

Gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est un enjeu environnemental, social et économique. Au Canada, on estime que 35,5 millions de tonnes métriques d'aliments produits sont perdues ou gaspillées chaque année, avec une incidence économique supérieure à 49 milliards de dollars[1]. Même s'il est inévitable d'avoir un certain degré de gaspillage dans le commerce de détail alimentaire, il est en grande partie inutile et inacceptable.

1 « La crise évitable du gaspillage alimentaire », Deuxième Récolte, 2019

Zéro acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030

En 2018, nous nous sommes initialement engagés à réduire l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement de 50 % au sein des activités découlant de l'entreprise d'ici 2025, par rapport à l'année de référence de 2016. Nous avons dépassé cet objectif en 2020, cinq ans plus tôt que prévu.

Avec encore tant à faire, en 2021, nous nous sommes fixé un nouvel objectif ambitieux : éliminer complètement l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030. Cet objectif s'étend à l'ensemble de notre entreprise, incluant les magasins franchisés et détenus par des pharmaciens propriétaires, ainsi que notre chaîne d'approvisionnement.

Pour assurer l'atteinte de ces résultats, nous avons établi des objectifs intermédiaires : d'ici la fin de 2023, chacun de nos magasins admissibles devra atteindre des objectifs précis de réduction des matières résiduelles organiques. En 2022, nous avons complété le jumelage de chacun de nos magasins et centres de distribution avec un organisme local de récupération des aliments. Il s'agit d'une réalisation importante en vue de l'atteinte de notre objectif de zéro acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030, et la réalisation de notre engagement Nourrir plus de familles[MC] qui consiste à fournir plus de 450 millions de kilogrammes de denrées à des organismes et banques alimentaires d'ici 2028.

Loblaw et ses partenaires de l'Initiative 10 x 20 x 30

En 2020, Loblaw s'est jointe à la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. L'un des principaux efforts de la Coalition est le programme 10 x 20 x 30, qui encourage les membres à inciter leurs fournisseurs à adhérer à l'objectif 12.3 des ODD de l'ONU, qui vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial d'ici 2030. Loblaw a approché des fournisseurs canadiens et, à la fin de 2022, les 14 partenaires suivants ont été recrutés :

1. Agropur
2. Algoma Orchards
3. Arla Foods
4. Danone Canada
5. General Assembly Pizza
6. Kellogg Company
7. Kraft Heinz
8. Aliments Maple Leaf
9. Mucci Farms
10. Nature's Touch
11. The Star Group
12. TreeHouse Food
13. Topline Farms
14. Cargill
15. Trophy Foods

Revalorisation des matières résiduelles organiques de Loblaw	Volume (t)	
	2021	2022
Redistribution des surplus alimentaires	2 064	6 667
Alimentation animale	17 203	21 623
Matériaux biosourcés/traitement biochimique	3 883	3 261
Digestion anaérobie	34 296	32 936
Compostage/processus aérobie	343	379
Total	**57 789**	**64 866**

Gains d’efficacité au niveau de la chaîne d’approvisionnement et des magasins

Dans le secteur de l’alimentation, les clients s’attendent à ce que les produits soient en stock à l’endroit et au moment où ils veulent magasiner. Il est donc essentiel d’en commander la bonne quantité. Une quantité insuffisante risque de décevoir nos clients, une quantité trop importante génère du gaspillage. Nous avons investi dans des systèmes d’inventaire sophistiqués pour améliorer nos pratiques en matière d’approvisionnement et d’établissement de prévisions. Nous utilisons des outils de suivi des données pour analyser le cycle de vie des produits en magasin. Nous raccourcissons la durée des différentes étapes au sein de notre chaîne d’approvisionnement pour aider à garder les aliments plus frais plus longtemps. Grâce à ces systèmes, nous pourrons faire en sorte que les aliments soient commandés ou préparés en quantité suffisante de manière à réduire le gaspillage.

En 2022, nous avons collaboré avec OneThird pour tester leurs lecteurs optiques de fruits et légumes frais et évaluer la durée de conservation des avocats et des fraises reçus dans nos centres de distribution. Ce projet pilote a permis d’identifier de nouvelles avenues en matière d’expédition dynamique, dans le but de réduire le gaspillage alimentaire.

Flashfood

Grâce à notre partenariat avec Flashfood, nous avons pu nourrir des centaines de milliers de familles partout au Canada à un prix plus abordable tout en réduisant notre gaspillage alimentaire. Flashfood est désormais offert dans plus de 720 de nos magasins. Rien qu’en 2022, nous avons éliminé plus de 9,4 millions de kilogrammes de denrées qui autrement auraient potentiellement été gaspillées. Depuis son lancement en 2019, ce partenariat a permis d’éviter l’enfouissement potentiel de plus de 40 millions de kilogrammes de denrées et de faire économiser aux Canadiens plus de 110 millions $ sur leurs factures d’épicerie.

Flashfood®

ZooShare

En 2022, nous avons poursuivi notre partenariat avec ZoomShare Biogas Ltd., qui combine l’huile de cuisson usée et les aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine avec du fumier animal provenant du zoo de Toronto pour produire du biogaz qui génère de l’électricité renouvelable acheminée directement dans le réseau électrique provincial. Grâce à ce programme, nos magasins ont permis d’éviter que 951 000 kilogrammes de matières résiduelles ne soient jetés.

ZOOSHARE

Retour à la ferme

Nous avons établi un partenariat avec Loop Resource Ltd. afin d’envoyer des aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine à diverses fermes, où ils sont utilisés pour nourrir les animaux. En 2022, environ 100 magasins participants dans l’ensemble du pays ont acheminé 17,7 millions de kilogrammes d’aliments à plus de 2 100 fermes.

Matières résiduelles de la boulangerie

Les produits de boulangerie périmés ou endommagés qui ne sont plus propres à la consommation humaine sont convertis en ingrédients pour nourriture pour animaux. En 2022, grâce à ce programme, nous avons évité l’enfouissement de plus de 3,8 millions de kilogrammes de matières résiduelles organiques provenant du rayon de la boulangerie d’épiceries de l’Ontario et de la Nouvelle-Écosse.

Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments

En 2022, nous avons atteint notre objectif de jumeler 100 % de nos magasins admissibles avec des banques alimentaires et des organismes de récupération des aliments locaux partout au Canada. Notre programme de récupération des aliments permet de réduire la quantité de denrées périssables acheminées vers les sites d'enfouissement et d'offrir des repas sains à des personnes en situation d'insécurité alimentaire. En 2022, nous avons fait don de plus de 6,8 millions de kilogrammes de denrées à nos partenaires, Deuxième Récolte, Banques alimentaires Canada et Banques alimentaires Québec.

En décembre 2022, nous avons lancé Nourrir plus de familles[MC], notre engagement de faire don de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées à des organismes communautaires d'ici 2028. Nous atteindrons cet objectif ambitieux grâce à notre programme de récupération des aliments en magasin, à nos collectes de fonds et à nos contributions d'entreprise.

« Banques alimentaires Canada compte sur des partenariats à long terme comme celui avec Les Compagnies Loblaw Limitée pour offrir un service essentiel à nos voisins aux prises avec l'insécurité alimentaire.

L'aide apportée par Les Compagnies Loblaw Limitée a une incidence sur les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Grâce à la contribution de cette année en argent et en denrées, des organismes tels que Moosomin Food Share en Saskatchewan possèdent désormais un potager-composteur communautaire et celui de Revelstoke Community Connections, en Colombie-Britannique, a désormais un nouveau potager. Plus de 17,7 millions de repas ont été fournis partout au Canada. Les banques alimentaires partout au pays réussissent à en faire beaucoup avec l'aide de Les Compagnies Loblaw Limitée. Nous serons heureux de continuer à travailler ensemble pour concrétiser notre vision d'un Canada où personne n'a à souffrir de la faim. »

~ Kirstin Beardsley, Cheffe de la direction, Banques alimentaires Canada

Accroître la capacité des banques alimentaires locales

La solution au problème du gaspillage alimentaire et de la faim semble simple : mettre les surplus alimentaires entre les mains de ceux qui en ont le plus besoin. Malheureusement, ce n'est pas toujours aussi facile. Bien que 40 % de tous les aliments distribués par les banques alimentaires canadiennes soient périssables, de nombreuses banques alimentaires n'ont pas la capacité de transporter, d'entreposer ou de préserver des ingrédients frais.

En réponse à ce problème, en 2022, nous nous sommes associés à Banques alimentaires Canada pour verser une série de dons totalisant 200 000 $ afin d'aider cinq banques alimentaires locales à recevoir et à distribuer des denrées périssables avant qu'elles ne doivent être jetées.

À St. Catharines et Thorold (Ontario), notre don a permis de financer l'achat d'un nouveau camion réfrigéré qui sert à transporter et à distribuer des aliments frais à 1 850 familles chaque mois.

À Spruce Grove (Alberta), la société Parkland Food Bank a acheté un nouveau présentoir réfrigéré afin de préserver les aliments plus longtemps, ce qui leur permettra de conserver et de distribuer 75 % plus d'aliments frais aux personnes dans le besoin.

La banque alimentaire Queens County en Nouvelle-Écosse a acheté une nouvelle chambre-congélateur, lui permettant d'augmenter de 25 % son approvisionnement en aliments surgelés par semaine.

Autres initiatives environnementales

Un système de gestion environnementale efficace grâce à des vérifications internes de conformité environnementale

Nous maintenons un système de gestion environnementale (SGE) efficace qui comprend des programmes de conformité et de performance avec des rôles et des responsabilités assignés afin de gérer les risques et garantir que toutes les divisions opérationnelles de l'entreprise sont conformes à ses politiques et aux lois et réglementations applicables. Le SGE comprend l'identification d'enjeux ou d'opportunités potentiels, des procédures en matière de diligence raisonnable et de préparation en cas de situations d'urgence, des programmes de formation et de sensibilisation à l'intention des collègues, la surveillance en continu et la production de rapports, des inspections et des vérifications internes ainsi que des stratégies permettant d'éviter l'enfouissement des matières résiduelles et de réduire la consommation d'énergie. Le SGE assure également la communication interne et externe des enjeux relatifs à la gestion environnementale et prévoit des plans d'action correctifs en vue d'une amélioration continue. Le SGE fait l'objet de révisions internes de temps à autre.

Retour des médicaments et des objets pointus et tranchants

Les médicaments inutilisés ou périmés et les objets biomédicaux tranchants peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement lorsqu'ils sont jetés de manière inappropriée dans les toilettes, dans les drains, dans les poubelles ou dans la nature. Des partenariats et des programmes en magasin facilitent l'élimination sécuritaire des médicaments inutilisés ou périmés et des objets tranchants afin d'éviter que ces matériaux ne se retrouvent dans l'environnement. Les médicaments et objets tranchants recueillis sont traités par incinération à haute température ou par stérilisation à la vapeur à haute pression. En 2022, notre réseau de pharmacies a recueilli 279 000 kilogrammes de médicaments inutilisés ou périmés et 245 000 kg d'objets biomédicaux tranchants.

La Zone sur le développement durable de Loblaw à la Royal Agricultural Winter Fair

En tant que partenaire principal du tout nouveau programme Celebrating Sustainability (La durabilité à l'honneur) de la Royal Agricultural Winter Fair, nous avons été heureux de présenter notre approche en matière de durabilité aux participants. Dans cet espace de plus de 334 mètres carrés, nous avons pu présenter notre engagement à lutter contre les changements climatiques, à réduire nos émissions de carbone, à améliorer la recyclabilité de nos emballages en plastique et à éliminer le gaspillage alimentaire. La Zone sur le développement durable de Loblaw a été une excellente occasion de présenter nos progrès, d'apprendre auprès d'autres participants du commerce équitable et d'inspirer d'autres acteurs à passer à l'action.

Société

33 Diversité, équité et inclusion
39 Nos collègues
42 Santé et sécurité
43 Santé et bien-être
45 Faits marquants en santé et bien-être
46 Engagement communautaire
48 Investissement dans nos communautés

Diversité, équité et inclusion

Nous reconnaissons notre responsabilité lorsqu'il s'agit de soutenir les personnes historiquement sous-représentées et de faire progresser l'équité sociale au sein de notre entreprise, de notre chaîne d'approvisionnement et au Canada. Cet engagement est au cœur de nos objectifs et s'étend aux communautés que nous servons. Nous savons que pour bâtir des communautés inclusives et prospères, nous devons d'abord améliorer le taux de représentation au niveau de la direction, favoriser une mentalité inclusive et soutenir davantage la santé des enfants et des femmes.

Diversité, équité et inclusion

Loblaw répond aux besoins de millions de personnes vivant au Canada, emploie des centaines de milliers de nos voisins, soutient des milliers de petites entreprises et injecte des milliards de dollars dans l'économie canadienne. Malgré tout, nous continuons à voir les effets pervers de l'iniquité partout autour de nous : trop de gens continuent à faire l'objet de discrimination qu'il s'agisse de leur origine ethnique, de leur culture, de leur identité sexuelle, de leur orientation sexuelle ou d'une déficience. Notre entreprise et nos 221 000 employés peuvent être le reflet de la diversité de notre pays et offrir de nouvelles avenues aux personnes qui en ont eu trop peu.

Nous faisons de Loblaw une entreprise plus représentative au niveau de notre équipe de direction et nous créons une culture d'empathie et d'inclusion en formant l'ensemble de notre personnel sur des priorités comme l'inclusivité et la notion d'alliés. Nous bâtissons une culture qui se veut inclusive pour toutes les personnes vivant au Canada. Une culture où nos collègues et employés peuvent être eux-mêmes. Où la discrimination est dénoncée. Où nous brisons les barrières pour que chaque personne puisse s'épanouir.

Nos progrès en matière de représentation diversifiée nous ont permis de nous classer à nouveau parmi les 100 meilleurs employeurs pour les jeunes et les meilleurs employeurs au pays pour la diversité du Globe and Mail.

LES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LES JEUNES CANADIENS 2022

2022 LES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

Gouvernance en matière de DÉI

Loblaw emploie des praticiens en diversité, équité et inclusion (DÉI) qui dirigent et soutiennent des programmes de DÉI, et consultent notre organisation. Ils travaillent en collaboration avec un Conseil d'inclusion composé de plus de 20 hauts dirigeants qui se réunissent régulièrement pour discuter des moyens de faire avancer la DÉI et qui rendent régulièrement des comptes au Comité de direction et au Conseil d'administration de Loblaw. Chaque membre du Conseil d'administration se réunit fréquemment avec son propre comité à titre de responsable de division ou de parrain de l'un de nos quatre groupes de ressources pour les employés (GRE) – Capables, Célébrez vos racines, Voyez grand Femmes et La fierté, ainsi que sept comités divisionnaires DÉI. En 2022, notre réseau de plus de 300 membres bénévoles des GRE a uni ses efforts pour favoriser la sensibilisation, l'éducation, les partenariats communautaires et le soutien aux collègues.

CAPABLES à Loblaw · Célébrez vos RACINES à Loblaw · Voyez FEMMES à Loblaw · LA FIERTÉ à Loblaw

Objectifs en matière de représentation

Nos réalisations en matière de diversité sont en partie attribuables à l'approche collaborative que nous avons adoptée pour déployer notre stratégie de DÉI dans tous les secteurs de l'entreprise. Notre équipe de direction cherche à faire progresser l'équité dans l'ensemble des processus d'affaires, tels que la planification de la relève et le développement du personnel.

Au fur et à mesure que nous nous rapprochons de notre objectif d'être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif du Canada, nous ferons preuve de transparence quant à nos progrès vers l'atteinte de nos objectifs en matière de représentation.

Objectifs[1,2]	Année de référence 2020	2021	2022
Maintenir une représentation d'au moins 40 % de femmes au sein du Conseil d'administration	42 %	42 %	45 %
40 % de femmes occupant des postes de direction en 2024	34 %	38 %	39 %
43 % de femmes occupant des postes de gestion[3] en 2024	43 %	44 %	45 %
25 % de membres appartenant à des minorités visibles au sein du Conseil d'administration en 2024	17 %	17 %	18 %
25 % de membres appartenant à des minorités visibles occupant des postes de direction en 2024	21 %	24 %	28 %
30 % de membres appartenant à des minorités visibles occupant des postes de gestion[3] en 2024	21 %	26 %	29 %

1 Le recensement de 2021 de Statistique Canada indique que les femmes représentent 50 % et les membres des minorités visibles 26 % de la population canadienne.
2 Les données d'auto-identification sont recueillies par le biais de notre système d'information des RH tout au long de l'année, les informations relatives à l'ethnicité étant recueillies sur une base volontaire. En 2022, 90 % cadres et 57 % dirigeants ont volontairement divulgué leur origine ethnique ou leur ethnicité.
3 Les membres occupant des postes de gestion comprennent les collègues de l'entreprise, conformément à la méthodologie établie en 2020.

Éducation et formation

La formation est un élément crucial de nos efforts visant à créer un environnement plus empathique et plus inclusif au sein de notre organisation. Cela comprend notamment de la formation spécifique sur les thèmes suivants : la lutte contre la discrimination, le harcèlement sexuel, l'accessibilité et les mesures d'accommodement, le service à la clientèle inclusif et le leadership inclusif. D'ici 2024, plus de 200 000 de nos collègues auront accès à deux cours sur les sujets fondamentaux de la DÉI. Nos progrès vont bon train. À la fin de 2022, nos collègues d'entreprise avaient terminé ces cours, ce qui nous place en bonne position pour atteindre notre objectif.

Équité des genres et avancement des femmes

Depuis l'établissement de nouveaux objectifs en 2020, la représentation des femmes aux postes de direction et de gestion a augmenté de 5 % et 2 % respectivement. Cette augmentation est en partie attribuable au travail effectué pour intégrer la DÉI dans les programmes d'embauche et de développement des talents, notamment de la formation pour une embauche inclusive, ainsi que l'amélioration de l'accès aux cercles de pairs et au programme de mentorat du Women's Executive Network (WXN).

- En 2022, 47 % des cadres du programme de succession se sont identifiés comme étant des femmes, tout comme 47 % des meilleurs talents.
- Nous avons pris des mesures dans le cadre de nos programmes de recrutement et de rétention afin d'augmenter le nombre de femmes dans les groupes STIM au sein de notre organisation. En 2022, les femmes représentaient 43 % de l'équipe des Services numériques Loblaw et 40 % de l'équipe Technologie et analytique Loblaw.
- L'importance que nous accordons aux nouveaux talents nous permet de constituer un bassin plus diversifié en termes de genre. En 2022, 42 % de nos stagiaires et 70 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw s'identifiaient comme étant des femmes.
- Notre réseau de parents et personnes aidantes offre de l'aide et des ressources aux parents et aux personnes aidantes, ou aux personnes qui prévoient l'être. De plus, nous offrons des salles d'allaitement dans nos principaux bureaux aux personnes qui en ont besoin.
- L'équité salariale entre les hommes et les femmes fait l'objet d'un examen et d'un suivi dans toute notre organisation, par niveau et par poste similaire. Chaque année, nous effectuons des examens, créons des plans d'action et dotons les professionnels des RH des outils dont ils ont besoin pour éviter les écarts en matière d'équité salariale. Notre outil de décision sur la rémunération nous aide à prendre des décisions de rémunération à la fois objectives, justes et équitables. Nous suivons nos progrès au moyen d'un tableau de bord sur l'équité salariale entre les hommes et les femmes et d'un processus d'examen trimestriel.
- En 2022, nous avons mis à l'honneur nos fabuleuses collègues lors d'un événement organisé à l'occasion de la Journée internationale des femmes, dans notre infolettre trimestrielle « Pleins feux sur les collègues » et dans le cadre de notre deuxième remise annuelle du Prix Voyez grand Femmes à Loblaw, où nous avons reconnu des lauréates de partout au pays.
- À la fin de l'année, 52 % des membres de notre effectif d'entreprise s'identifiaient comme étant des femmes, dont 55 % au niveau des magasins détenus par la société.

Voyez grand Femmes soutient les femmes, peu importe leur origine ou leur parcours, pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel et de faire progresser leur carrière au sein de Loblaw.

Voyez FEMMES à Loblaw

Antiracisme et célébration de la diversité culturelle

Depuis 2020, la représentation de membres appartenant à des minorités visibles ou des groupes racisés a augmenté de 7 % au niveau des postes de direction et de 8 % au niveau des postes de gestion. Bien que nous soyons conscients qu'il reste encore du travail à faire, nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2022, nous avons dépassé notre objectif concernant les minorités visibles occupant des postes de direction, deux ans plus tôt que prévu. Nous sommes également à 1 % de réaliser notre objectif concernant les minorités visibles occupant des postes de gestion.

- En 2022, 68 % des stagiaires et 44 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw se sont identifiés comme autochtones, membres de minorités visibles ou membres de groupes racisés.
- 32 % des meilleurs talents et 32 % des personnes faisant partie du plan de succession des cadres se sont identifiés comme étant membres de minorités visibles ou de groupes racisés.
- Dans le cadre de nos efforts continus pour promouvoir la diversité et l'inclusion, nous avons déployé un programme de formation portant sur l'inclusion des autochtones et collaboré avec nos équipes de recrutement pour développer des stratégies et éliminer les obstacles, dans le but de combler l'écart et d'augmenter la représentation des collègues autochtones au sein de la main-d'œuvre de l'entreprise, qui se situe actuellement à 1 %.
- Afin de soutenir la diversité de nos collègues et de nos communautés, nous avons des salles de réflexion dans certains de nos centres de services aux magasins. Plusieurs de nos magasins ont également aménagé des espaces pour la méditation et la prière.
- Les collègues Noirs représentent 3 % de notre main-d'œuvre. En 2022, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Black Business Professionals Association (BBPA) afin d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises détenues par des Noirs, par le biais de programmes de fournisseurs, du parrainage de leur concours Rise Up destiné aux entrepreneuses Noires, et des Prix Harry Jerome décernés par la BBPA.
- En 2022, nous avons revu nos engagements et nos actions pour la vérité et la réconciliation en mettant en avant les axes suivants : favoriser l'alliance inclusive par l'éducation, promouvoir l'emploi au sein des peuples autochtones, ainsi qu'améliorer le bien-être et le développement économique des peuples et des communautés autochtones.
- Afin de soutenir et de célébrer les réalisations des femmes autochtones, nous avons de nouveau commandité le Prix des femmes autochtones en leadership du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), et nous continuons de travailler étroitement avec cet organisme pour renforcer la représentation des entreprises autochtones au sein de notre réseau de fournisseurs.
- Nos réunions donnent systématiquement lieu à une reconnaissance du territoire, le but étant de promouvoir la compréhension et le respect des territoires sur lesquels nous habitons.
- En 2022, nous avons collaboré avec le Fonds Downie-Wenjack pour créer des espaces commémoratifs dans certains de nos bureaux au pays.
- Au terme de l'année, 23 % de notre main-d'œuvre s'identifiaient comme étant des personnes Noires, Autochtones ou de couleur.

Célébrez vos racines est le groupe de ressources à l'intention des collègues Autochtones et issus de communautés multiculturelles. Ce groupe célèbre les différentes origines culturelles que l'on retrouve au sein de notre entreprise et fait la promotion de l'importance du multiculturalisme à tous les niveaux de notre organisation.

Célébrez vos RACINES à Loblaw

Espaces inclusifs 2SLGBTQIA+

En 2022, nous avons mis l'accent sur l'importance de devenir des alliés pour nos collègues 2SLGBTQIA+, grâce à des pratiques d'affaires inclusives, à des investissements communautaires et à des séances de formation. Parmi les sujets couverts dans ces formations, citons comment devenir des alliés pour les collègues 2SLGBTQIA+, ainsi que l'inclusion des personnes trans et des jeunes 2SLGBTQIA+. Nous avons aussi relancé notre Guide sur la transition de genre. Ces formations ont pour but de créer un milieu de travail accueillant et solidaire pour tout le monde, peu importe l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

- En 2022, 3 % des cadres et 1 % de la main-d'œuvre s'est volontairement identifiée comme étant des personnes 2SLGBTQIA+; moins de 1 % s'est volontairement identifiée comme étant transgenre ou non-binaire.
- Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives visant à créer un espace plus inclusif pour les collègues et les clients, notamment en encourageant les collègues des magasins à indiquer leur pronom sur leur insigne d'uniforme, en ajoutant l'affiche « toilettes inclusives » dans l'ensemble de nos magasins et en modifiant nos applications de manière à faciliter les changements de nom des collègues en transition.
- Nous avons célébré le Mois de la fierté en hissant le drapeau de la fierté au-dessus de nos bureaux d'entreprise partout au pays.
- Nous avons élargi la campagne de la fierté de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix « Vent de fierté » en distribuant un Guide de la fierté contenant des ressources et du matériel éducatif, et en versant 20 000 $ à Pflag Canada grâce à la vente des produits Quo Beauty[MC] liés à la célébration de la fierté.
- Le défilé de la fierté de Toronto 2022 a mis en vedette le tout premier char allégorique de Shoppers Drug Mart.
- En 2022, nous avons mené une auto-vérification, avec l'aide de notre partenaire Fierté au travail, afin de cerner les occasions de mieux inclure nos collègues 2SLGBTQIA+.

LA FIERTÉ à Loblaw entend créer un espace positif où les collègues, tous genres et orientations sexuelles confondus, se sentent bien accueillis et capables d'être eux-mêmes afin de pouvoir contribuer pleinement.

LA FIERTÉ à Loblaw

Promouvoir l’intégration des personnes ayant une déficience

En 2022, nous avons étendu nos efforts pour embaucher davantage de personnes ayant une déficience grâce à un partenariat pilote avec Prêts, disponibles et capables dans nos magasins partout au Canada. À la fin de l’année, 3 % des cadres et 6 % de notre main-d’œuvre s'étaient volontairement identifiés comme étant des personnes ayant une déficience. Pour garantir des milieux de travail accessibles, nous avons révisé notre formation sur les accommodements en milieu de travail et l’étiquette face aux déficiences. De plus, nous sommes fiers d’offrir des cours sur la langue des signes américaine aux membres de notre GRE, sous la supervision de la Société canadienne de l’ouïe.

Afin d’offrir une expérience plus inclusive, nous avons lancé deux programmes pilotes visant à offrir une expérience de magasinage plus accessible :

- Un système de boucle auditive[1] qui offre une expérience plus inclusive aux clients qui utilisent des appareils auditifs.
- Un service de réservation qui permet aux clients handicapés de prendre rendez-vous pour bénéficier d’une assistance personnelle lors de leurs achats.

Nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation et d’éducation auprès de nos collègues en 2022, en organisant des événements à l’occasion du Mois national de la sensibilisation à l’emploi des personnes handicapées et du Mois de sensibilisation à la santé mentale. Ces initiatives ont inclus la distribution de matériel numérique de formation afin d’accroître l’inclusion et le sentiment d’appartenance des collègues et employés des magasins détenus par la société, franchisés ou détenus par des pharmaciens propriétaires, sans oublier les clients.

1 Le système de boucle auditive utilise la technologie d’aide à l’audition pour réduire les bruits de fond.

CAPABLES à Loblaw agit comme une voix et un centre de soutien pour l’embauche de personnes aux prises avec une déficience. Ce groupe surveille le degré de représentation et d'accessibilité au sein de notre entreprise, célèbre les capacités uniques des personnes ayant une déficience et sensibilise les dirigeants à l'embauche et à la gestion de ces personnes.

CAPABLES à Loblaw

Nos collègues

Nos collègues des magasins détenus par la société, nos franchisés, nos pharmaciens propriétaires et leurs employés sont la force motrice derrière nos nombreuses réalisations. Nous croyons qu'en accordant de l'importance non seulement à ce que nous faisons, mais aussi à la façon dont nous le faisons, nous pouvons réaliser notre raison d'être, qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD], et à atteindre des résultats d'affaires viables et durables.

Formation et développement

Nous croyons que nos collègues et employés sont notre plus grand atout et nous nous engageons à contribuer à leur croissance et à leur développement. Grâce à l'Académie, notre nouvelle plateforme d'apprentissage entièrement intégrée, nous offrons plus de 3 000 cours de formation facultatifs et obligatoires, offrant aux collègues et employés la possibilité d'évoluer dans le cadre de leur poste actuel ou de développer de nouvelles compétences en vue de leur cheminement de carrière. Cette plateforme harmonisée nous permet de répertorier tous les cours de formation suivis par nos collègues et employés.

En 2022, les collègues et les employés ont suivi plus de deux millions de cours de formation virtuels ou en personne, ou à leur rythme. Nous continuerons à investir dans l'apprentissage numérique et mobile, à lancer de nouveaux programmes de perfectionnement et à étendre notre empreinte au niveau du développement des membres de la direction d'un océan à l'autre.

Code de conduite des collègues

Nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires s'attendent à des normes élevées de la part de notre organisation. Nous demandons à nos collègues de faire preuve en tout temps d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité afin de répondre à ces attentes. Notre Code de conduite des collègues jette les bases d'une collaboration respectueuse, transparente et équitable, et reflète nos valeurs ÊTRE : Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence. Tous les collègues doivent respecter à la fois l'esprit et la lettre du Code.

Recrutement de talents

Pour être les meilleurs, nous devons embaucher les meilleurs. Nous avons fait de notre entreprise une destination de premier choix pour les personnes qui entrent sur le marché du travail pour la toute première fois. Nous offrons des possibilités de carrière intéressantes dans notre entreprise, notamment dans les secteurs de la technologie, des données et de l'analytique, du commerce électronique, de la pharmacie, des finances, de la chaîne d'approvisionnement et plus encore. Pour attirer les talents et former nos collègues pour qu'ils puissent devenir des dirigeants performants, nous mettons beaucoup d'accent sur la formation et le développement, nous investissons dans notre culture d'entreprise et nous créons des expériences différenciées pour notre main-d'œuvre du futur. Ces efforts nous aideront à conserver nos meilleurs talents et à attirer des candidats possédant des compétences supérieures pour nous aider à obtenir des résultats d'affaires probants. En 2022, plus de 99 000 collègues ont été embauchés au sein de notre réseau. Notre taux de recrutement des talents témoigne d'une légère croissance, s'établissant à 1,02.

Culture

Nous reconnaissons le rôle important que joue la culture quant à notre rendement et notre avantage concurrentiel. Il y a plusieurs années, nous avons établi que la culture était au cœur de la stratégie de notre entreprise. Depuis, nos collègues et employés ont participé à la création et au façonnement de notre culture.

Nous avons des valeurs ÊTRE communes, soit Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence, qui prennent vie grâce à nos principes en matière de culture : être authentique, bâtir la confiance et créer des liens. Ce langage commun s'étend à tous nos magasins, centres de distribution et bureaux.

En 2022, nous avons reçu plusieurs prix qui reflètent les nombreuses années d'investissement et d'engagement envers notre personnel et notre culture. Le Fonds humain Waterstone a nommé Loblaw parmi les cultures d'entreprise les plus admirées au Canada en 2020, 2021 et 2022. Nous avons été reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada et du grand Toronto chaque année depuis 2010 et comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité chaque année depuis 2011. Nous avons reçu ces reconnaissances notamment en raison de notre culture d'entreprise, du haut niveau d'engagement de nos collègues et de la qualité de notre leadership.

Waterstone LES CULTURES D'ENTREPRISE LES PLUS ADMIRÉES DU CANADA 2020 - 2022

2022 LES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

LES MEILLEURS EMPLOYEURS DE LA RÉGION DU GRAND TORONTO 2022

2022 Palmarès des 100 meilleurs employeurs

Engagement

L'engagement des collègues est mesuré deux fois par année au moyen de notre sondage « Dire les choses comme elles sont », mené par un fournisseur indépendant. Les résultats du sondage sont une mesure importante de notre succès quant à la création d'un environnement de travail collaboratif où chacun est en mesure de donner le meilleur de lui-même. En 2022, nous avons continué à suivre la façon dont nos collègues et nos employés perçoivent l'engagement, le leadership, la culture, l'inclusion, le bien-être et d'autres activités associées à leur travail. Nous avons également amélioré notre sondage « Dire les choses comme elles sont » en ajoutant deux nouvelles questions liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, afin de comprendre à quel point nos collègues des magasins détenus par la société sont conscients de nos engagements et de nos cibles ESG. Avoir une vision solide de la perspective de nos collègues et de nos employés sur ces questions nous aide à orienter et à améliorer notre stratégie à l'égard de la main-d'œuvre. En 2022, notre taux d'engagement global était de 78 %, tandis que le taux de référence de l'engagement des employés dans le secteur de la vente au détail était de 75 %[1].

1 Selon la base de données Qualtrics sur la moyenne de l'engagement des employés dans le secteur de la vente au détail, en date d'avril 2022.

Relations avec les collègues

Loblaw possède l'un des effectifs qui compte le plus de syndiqués au Canada. Dans l'ensemble de notre réseau de vente au détail et de notre chaîne d'approvisionnement, environ 79 % de nos collègues bénéficient de conventions collectives négociées avec les syndicats locaux, souvent affiliés aux syndicats nationaux et internationaux. Nous avons près de 360 conventions collectives. Tout au long de chaque négociation, nous visons à obtenir des contrats de travail raisonnables avec des programmes de rémunération qui comprennent des salaires concurrentiels, des soins de santé et des prestations de retraite de qualité, tout en veillant à ce que nos activités demeurent concurrentielles.

En 2022, le taux horaire moyen de nos collègues à temps plein et à temps partiel des magasins et des centres de distribution détenus par la société se situait à 18,88 $. En tenant compte des avantages sociaux, le salaire horaire moyen était de 24,82 $. Ajoutons que 80,47 % des collègues travaillant dans les magasins et les centres de distribution gagnent un salaire supérieur au salaire minimum provincial.

Santé et sécurité

Nous nous engageons à offrir et à maintenir des conditions de magasinage et de travail sécuritaires pour les collègues, les employés et les clients.

La santé et la sécurité sont intégrées à toutes les facettes de ce que nous faisons au jour le jour. Nous donnons à tous les collègues une formation sur la santé et la sécurité, y compris une séance d'orientation, de la formation pour les nouveaux employés et une formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Nous offrons également des formations adaptées aux opérateurs de chariots élévateurs motorisés, aux intervenants en premiers soins et aux gestionnaires. Nous nous assurons que les collègues aient les outils nécessaires pour faire leur travail de manière sécuritaire et efficace.

Nos comités mixtes de santé et sécurité (CMSS) et nos représentants en santé et sécurité travaillent avec nos collègues et nos gestionnaires pour assurer la sécurité des milieux de travail. Ces comités fournissent de précieux commentaires et des recommandations à nos équipes de direction. Nous établissons des attentes claires, suivons de près notre programme de santé et de sécurité et nous travaillons avec nos collègues pour réduire les blessures et les accidents.

Indicateurs en matière de santé et de sécurité

Nous assurons le suivi de tous les indicateurs en matière de santé et de sécurité au niveau de ce qui est détenu par l'entreprise pour bien comprendre les enjeux, les tendances et les possibilités d'amélioration. Dans le cadre de notre programme de conformité, nous répertorions les blessures en milieu de travail, y compris les blessures graves, le temps perdu, les soins de santé et les blessures nécessitant des premiers soins. Nous faisons également le suivi au niveau des visites réglementaires et des directives émises, de la conformité du CMSS (réunions et inspections) et de la formation obligatoire. La conformité aux éléments clés de notre programme de santé et de sécurité est mesurée au moyen de vérifications et de visites régulières sur le terrain par nos partenaires en santé et sécurité.

L'une des façons dont nous évaluons notre rendement en matière de sécurité est de mesurer la fréquence des accidents et celle des arrêts de travail au sein de l'entreprise. La fréquence des accidents est une mesure courante de l'industrie, qui correspond au nombre moyen de travailleurs blessés par cent employés, alors que la fréquence des arrêts de travail est une mesure du nombre de blessures avec perte de temps par cent employés.

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022
Total des réclamations pour blessures	3 279	3 534	3 078	3 610	3 434
Fréquence des accidents	6,04	6,56	5,32	6,58	6,15
Fréquence des arrêts de travail	2,57	2,88	2,45	3,15	2,97

Fréquence des accidents : une mesure de l'industrie qui représente le nombre total d'accidents par 100 employés à temps plein.
Fréquence des arrêts de travail : une mesure de l'industrie qui représente la quantité totale d'arrêts de travail par 100 employés à temps plein.
Remarque : Les indicateurs de l'année précédente sont susceptibles de changer légèrement par rapport aux déclarations de l'année précédente en raison de la résolution des procédures d'appel en cours.

Santé et bien-être

Nos magasins d'alimentation et nos pharmacies rendent la santé et le bien-être plus accessibles pour des millions de Canadiens, et ce, à tous les jours. Grâce à notre présence dans les secteurs des soins de santé et de la pharmacie, ainsi qu'à l'appli PC Santé^MC, nous aidons nos clients à prendre soin de leur santé et à la maintenir.

Grâce à l'appli PC Santé^MC, nous offrons des services gratuits de soins de santé virtuels par l'entremise d'un réseau d'experts en soutien, d'infirmières et infirmiers autorisés, de diététistes et de pharmaciens (dans certaines provinces seulement).

Depuis son lancement en 2020, plus de 1,4 million de téléchargements de l'appli PC Santé^MC ont été effectués. Ces services sont offerts par les ressources et les professionnels de Loblaw, ainsi que par des partenaires externes.

Wellwise de Shoppers^MC est le plus grand détaillant canadien de produits et de services de soins de santé à domicile pour favoriser le vieillissement chez soi. En 2022, Wellwise^MC a permis à 255 000 Canadiens de se procurer des produits de soins de santé à domicile dans 43 établissements et sur notre boutique en ligne.

Toujours en 2022, nous sommes fiers d'avoir accueilli LifeMark Health Group au sein de notre famille. Avec plus de 5 000 cliniciens, experts médicaux et membres de l'équipe hautement qualifiés travaillant dans plus de 300 établissements d'un océan à l'autre, LifeMark Health Group est un chef de file canadien dans le domaine des soins de santé communautaires et des services d'évaluation médicale.

À titre d'une des plus grandes entreprises de physiothérapie au Canada, Lifemark offre des services de réadaptation multidisciplinaire, notamment la physiothérapie, la massothérapie, l'ergothérapie et plus encore, et compte 3 millions de visites de patients par an.

Ayant accès à plus de 1 350 magasins Shoppers Drug Mart^MD/Pharmaprix^MD, MediSystem de Shoppers Drug Mart^MC offre des services de pharmacie personnalisés et accessibles aux aînés vivant en résidence ou dans des établissements de soins de longue durée.

Nous livrons quotidiennement des médicaments à plus de 49 000 personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées ou retraitées depuis nos 10 sites d'exploitation partout au pays.

En réponse au nombre croissant de Canadiens qui ont besoin d'accès aux soins, nous avons ouvert quatre cliniques gérées par des pharmaciens en Alberta. Ces cliniques offrent toute une gamme de services de santé, notamment l'évaluation et le traitement des blessures et des problèmes de santé courants, améliorant ainsi l'accès aux soins de santé dans les régions traditionnellement mal desservies.

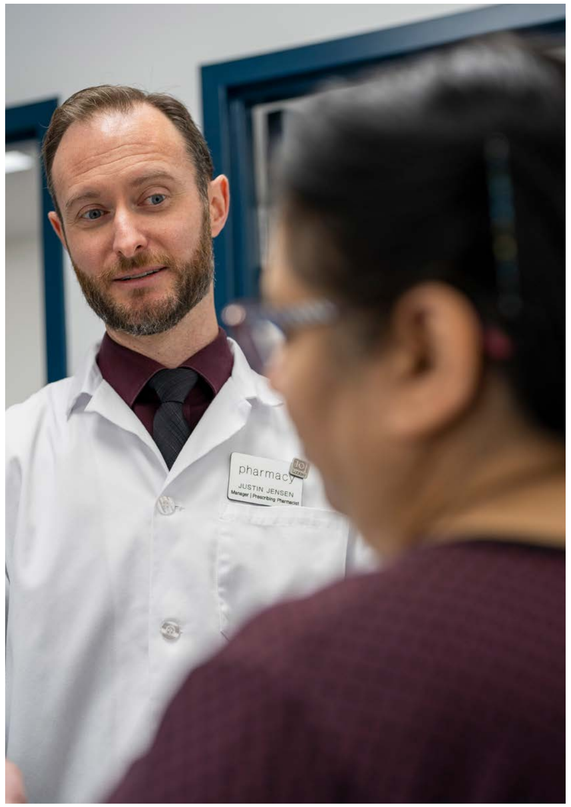

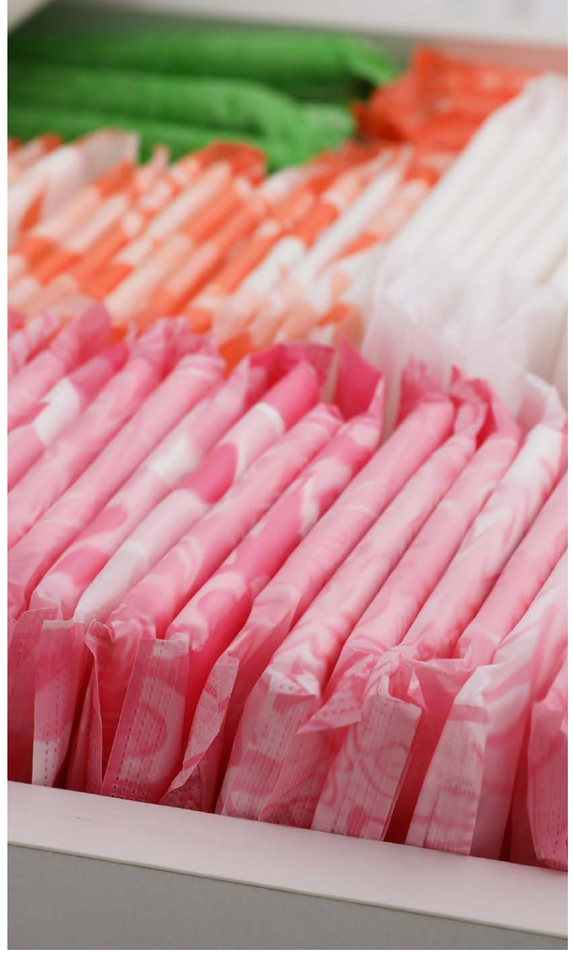

Pour aider les femmes et les jeunes filles qui ont difficilement accès aux produits menstruels, le programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart[MC]/Pharmaprix[MC], en partenariat avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario et le gouvernement du Manitoba, a fait don de plus de 10 millions de produits menstruels.

Grâce à nos 181 centres optiques partout au Canada, nos quelque 300 partenaires opticiens et optométristes offrent une variété de services, notamment des examens de la vue et l'ajustement de lunettes et de lentilles de contact. Ils aident les Canadiens en procédant au dépistage précoce et au suivi des affections oculaires.

En collaboration avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Wellwise[MC] a fourni de nouvelles installations et l'entretien de l'équipement existant, avec plus de 5 000 interventions réalisées en 2022.

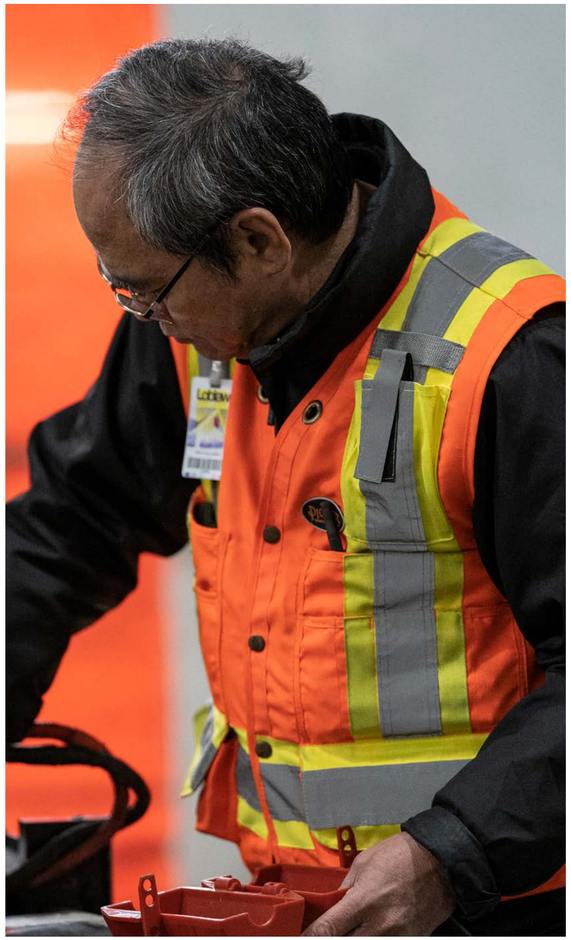

Faits marquants en santé et bien-être

Plus de **8 600** pharmaciens et pharmaciennes inscrits

169,1 millions d'ordonnances exécutées

Près de **1 800** pharmacies de détail

Plus de **2,3 millions** de vaccins contre la grippe

Plus de **4,4 millions** de vaccins contre la COVID-19

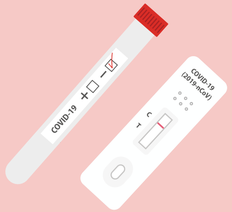

Plus de **1,7 million** de tests PCR et de dépistage rapide des antigènes de la COVID-19 administrés

Distribution de plus de **1,6 million** de tests de dépistage de la COVID-19 par l'entremise de nos pharmacies

Plus de **300 000** évaluations pour la COVID-19

Plus de **16 600** adjoints en pharmacie, infirmières et infirmiers et diététistes

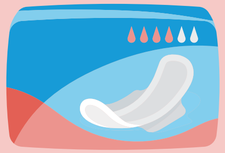

10,25 millions de produits d'hygiène féminine ont été donnés grâce à des partenariats avec Procter & Gamble et Kimberly-Clark

Opioïdes

L'abus d'opioïdes continue de frapper les familles et les communautés partout au Canada. Afin de contribuer à la lutte contre la crise des opioïdes ici, chez nous, nous continuons à offrir aux clients une formation sur le Naloxone pour les aider à prévenir les surdoses. Les trousses de Naloxone sont offertes gratuitement par les gouvernements provinciaux. Nous nous engageons à lutter contre l'abus et le mauvais usage des opioïdes dans nos communautés et offrons un traitement confidentiel de la dépendance aux opioïdes.

Diététistes

Nos diététistes autorisés jouent un rôle important dans la gestion des problèmes de santé de nos clients par l'entremise d'une saine nutrition. Nous offrons des services de nutrition individuels, en personne et virtuellement, pour favoriser leur santé et leur bien-être. En 2022, nos diététistes autorisés ont réalisé plus de 18 000 consultations nutritionnelles, aidant les clients à faire des choix plus informés et plus éclairés en vue de l'adoption d'un mode de vie plus sain. Les services de diététistes, qui peuvent répondre aux questions et offrir du soutien en matière de nutrition, sont également proposés dans l'appli PC[MD] Santé[MC].

Engagement communautaire

Nourrir plus de familles^MC

Conformément à notre volonté de faire progresser l'équité sociale, nous avons lancé notre nouvel engagement visant à Nourrir plus de familles^MC en donnant plus de 450 millions de kilogrammes de denrées à des organismes de bienfaisance communautaires d'ici 2028. Au nombre des activités du programme Nourrir plus de familles^MC, citons des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds au profit de banques alimentaires et d'organismes de récupération des aliments, ainsi qu'un effort soutenu pour jumeler chaque magasin du réseau de Loblaw qui vend des produits alimentaires avec un organisme de bienfaisance local capable de redistribuer ces denrées avant qu'elles ne soient perdues.

Fondation pour les enfants le Choix du Président^MC

La Fondation pour les enfants le Choix du Président^MC (FECP) est devenue le plus important fournisseur canadien non gouvernemental de programmes de nutrition et de lutte contre la faim en milieu scolaire, rejoignant les enfants partout où ils apprennent. Les enfants qui participent à ces programmes à l'école et après l'école bénéficient sur une base régulière de repas, de collations et d'éducation en matière de nutrition.

En 2018, Loblaw s'est engagée à amasser et à verser 150 millions $ d'ici 2027 pour soutenir les efforts de la FECP visant à lutter contre la faim chez les enfants et à améliorer les compétences nutritionnelles. Depuis l'annonce de cet engagement, nous avons mobilisé notre réseau de magasins, de fournisseurs, de collègues et de clients, et amassé plus de 89 millions $ sous forme de contributions.

En 2022, la FECP a rejoint plus de 840 000 enfants à l'échelle nationale dans le cadre de son objectif qui est de nourrir un million d'enfants par année d'ici 2025.

AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC

Depuis plus de dix ans, Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC soutient les organismes de bienfaisance et les organismes de santé des femmes partout au Canada. Grâce à son programme phare AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC, l'entreprise a aidé les femmes à accéder aux soins et au soutien dont elles ont besoin pour être heureuses, en santé et en sécurité. Le programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC s'est engagé à verser 50 millions $ d'ici 2026 au profit d'initiatives qui améliorent l'accès des femmes aux soins.

Le programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC a versé plus de 10,38 millions $ à plus de 360 organismes voués à la santé des femmes au Canada. À l'occasion de l'édition 2022 de la Course pour les femmes, plus de 22 000 participants ont recueilli 2,67 millions $ au profit d'organismes canadiens qui ont pour mission d'améliorer l'accès des femmes aux soins de santé.

Lutter contre la précarité menstruelle

En 2022, Joe Fresh^MD s'est associée à AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC afin d'améliorer l'accessibilité aux produits menstruels. Dans le cadre de ce partenariat, Joe Fresh^MD a fait don de 10 000 paires de sous-vêtements absorbants et le programme AIMEZ VOUS a versé 100 000 $ supplémentaires à Moon Time Sisters, un projet de True North Aid. Moon Time Sisters est une coopérative qui améliore l'accès aux produits d'hygiène féminine pour les personnes qui ont des règles dans les communautés autochtones éloignées du Canada.

En 2021, nous avons annoncé notre partenariat avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario visant à offrir 1 200 distributeurs et 18 millions de produits menstruels d'ici 2023. Et en 2022, AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC a annoncé un nouveau partenariat avec le gouvernement du Manitoba pour rendre les produits d'hygiène féminine plus accessibles aux élèves et adultes dans le besoin de la province. Au cours des trois prochaines années, Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC, en partenariat avec Procter & Gamble et Kimberly-Clark, fera don de près de 10 millions de produits d'hygiène féminine et de 900 distributeurs de produits aux divisions scolaires, aux écoles indépendantes et aux agences de services sociaux du Manitoba afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Accélérateur de projet Résilience de PC Finance

En 2022, PC Finance[MD] a poursuivi son soutien à Enactus Canada en consacrant 25 000 $ au renouvellement de l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance, lequel permet aux étudiants universitaires qui ont l'esprit entrepreneurial d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour s'attaquer aux problèmes sociaux du Canada.

Six équipes d'Enactus ont été sélectionnées pour participer à l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance pour l'année scolaire 2022-2023. Une équipe se verra remettre le prix « Meilleur projet » au terme du programme, lors de l'exposition nationale d'Enactus Canada en mai 2023.

Catastrophes et intervention humanitaire

Lorsqu'une catastrophe survient, nous faisons ce qu'il faut pour nos communautés. Nos collègues et nos employés se sont mobilisés pour apporter du soutien et financer des programmes de secours pour les organisations dans le besoin. Nous sommes un partenaire de l'Alliance pour les interventions d'urgence de la Croix-Rouge canadienne (CRC), ce qui signifie que nous collectons rapidement des produits et des fonds pour fournir des ressources aux équipes de la Croix-Rouge qui offrent une aide humanitaire essentielle à la suite d'urgences météorologiques et sanitaires.

L'ouragan Fiona a été l'un des plus puissants ouragans jamais enregistrés au Canada et ses impacts ont été ressentis partout au pays. En plus d'une contribution de l'entreprise de 50 000 $, nous avons aussi pu organiser des collectes de fonds en ligne et aux caisses auprès de nos clients.

Aide à l'Ukraine

Peu après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons établi un flux rapide de financement aux Fonds de secours : crise humanitaire en Ukraine de la Croix-Rouge canadienne, ainsi qu'à d'autres efforts de secours. Grâce à des collectes de fonds en magasin et à des dons de l'entreprise, nous avons amassé près de 2 millions $ en réponse à l'appel de la Croix-Rouge canadienne.

Étant donné que le Canada abrite l'une des plus grandes communautés ukrainiennes, nous savions que de nombreux réfugiés se retrouveraient sur le sol canadien. Nous avons collaboré avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour offrir aux Ukrainiens déplacés un soutien et des possibilités d'emploi grâce à notre réseau national de magasins et de centres de distribution.

Nous avons noué un partenariat avec l'Alliance canadienne du secteur de l'établissement des immigrants, et créé une trousse personnalisée de soutien pour les Ukrainiens arrivant au Canada, leur donnant accès à de la nourriture, du bien-être, des vêtements, de la technologie mobile et des produits financiers grâce à notre portefeuille de magasins et de services.

Soutien aux organismes de bienfaisance

Cette année, nos magasins détenus par la société et franchisés ont fait don de 6,7 millions de kilogrammes de denrées aux banques alimentaires et aux organismes de secours alimentaire locaux partout au Canada. Grâce à ces partenaires communautaires, les denrées qui auraient autrement été acheminées vers des sites d'enfouissement sont redistribuées et transformées en repas sains aux personnes qui sont aux prises avec de l'insécurité alimentaire dans nos communautés.

Soutien aux petites et moyennes entreprises

Nous collaborons avec des courtiers tels que Coast to Coast, Gray Jay Sales et Lekker afin d'intégrer des fournisseurs de petite et de moyenne envergure de partout au pays dans notre processus d'approvisionnement. Grâce à ces partenariats, en 2022, nous avons réalisé des achats totalisant près de 4,3 millions $ auprès de plus de 100 fournisseurs.

Soutien supplémentaire aux communautés

Nous offrons régulièrement aux organismes communautaires et de bienfaisance l'occasion d'amplifier l'incidence de leurs propres ressources. Pour ce faire, nous offrons des rabais sur les cartes-cadeaux, ce qui augmente leur pouvoir d'achat dans nos magasins. Cette année, le programme a fourni 6 millions $ en soutien communautaire.

La Banque PC a poursuivi son soutien à la Scarborough Health Network Foundation par une contribution de 50 000 $ à la campagne Love Scarborough, dans le but d'offrir des soins de santé équitables et accessibles à la communauté. Cette contribution s'inscrit dans une promesse de don plus vaste de la Banque PC qui entend verser 250 000 $ à la Fondation d'ici 2025.

La campagne Donnez un peu, aidez beaucoup[MD] est une collecte de fonds nationale qui lie les magasins aux organismes de bienfaisance locaux. En 2022, les clients ont fait don de plus de 1,4 million $, ce qui a permis de soutenir des organismes de bienfaisance locaux partout au Canada.

Investissement dans nos communautés

Nos diverses activités de bienfaisance ont une incidence positive sur nos communautés, en mettant l'accent sur la santé des enfants, des femmes et de l'environnement. En 2022, avec l'aide de nos clients, de nos collègues, de nos employés et de nos partenaires, nous avons amassé et versé la somme record de plus de 110 millions $ à la recherche et aux organismes à but non lucratif partout au Canada.

Certification Entreprise généreuse
Pour la 31e année consécutive, nos contributions communautaires nous ont valu la certification Entreprise généreuse d'Imagine Canada.

WWF-Canada
450 000 $

Une partie des recettes provenant de la vente des sacs en plastique a été versée pour soutenir divers programmes de restauration et de conservation de l'environnement.

Programme de bourses d'études de Loblaw
Contribution de l'entreprise : 300 986 $
Étudiants ayant bénéficié d'une aide : 300

Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments
Contribution de l'entreprise : 47 990 682 $
Collecte de fonds : 13 342 324 $

Ce montant est composé des dons de l'entreprise, des collectes de fonds dans le cadre de nos collectes nationales de denrées alimentaires annuelles ainsi que des dons de produits que font nos magasins aux banques alimentaires et aux organismes de récupération des aliments tout au long de l'année pour rendre la nourriture accessible à ceux qui en ont besoin.

Secours aux sinistrés et intervention humanitaire
Contribution de l'entreprise : 503 500 $
Collecte de fonds : 1 741 573 $

Ce montant est constitué des contributions annuelles de l'entreprise et des collectes de fonds en magasin visant à soutenir les efforts de nos partenaires en cas de crise, tant à l'échelle nationale qu'à l'étranger. Ce montant comprend les fonds recueillis et versés pour soutenir l'appel humanitaire pour l'Ukraine, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne.

Armée du Salut
3 857 731 $

Les fonds amassés dans les magasins de Loblaw participants dans le cadre de la campagne annuelle de Noël de l'Armée du Salut contribuent à nourrir, vêtir, abriter et aider les personnes dans le besoin pendant les Fêtes et toute l'année.

Donnez un peu, aidez beaucoup^MD
1 404 310 $

La campagne Donnez un peu, aidez beaucoup^MD est une collecte de fonds nationale en magasin qui relie les magasins aux organismes de bienfaisance locaux et qui permet aux clients de faire des dons en toute simplicité à la caisse.

Fondation Vie de Shoppers Drug Mart^MC/ Pharmaprix^MC
Contribution de l'entreprise : 3 746 419 $
Collecte de fonds : 9 162 672 $

Par l'entremise de cette fondation et du programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^MC/Pharmaprix^MC, les organismes de bienfaisance voués à la santé des femmes sont soutenus grâce à des dons, à des collectes de fonds initiées par les pharmaciens propriétaires et à des événements nationaux.

Collectes de fonds en magasin
1 087 259 $

Nous offrons à nos magasins les ressources nécessaires pour financer des événements et des projets qui viennent en aide à leur communauté.

Rabais sur les cartes-cadeaux
6 047 209 $

Le programme communautaire d'achats en gros de cartes-cadeaux offre des incitatifs permettant à divers groupes communautaires et caritatifs participant à des activités qui profitent au public de réaliser des économies.

Autres collectes de fonds
897 458 $

Nos dons caritatifs sont axés sur des initiatives stratégiques nationales qui s'harmonisent à la raison d'être et aux priorités de notre entreprise.

Fondation pour les enfants le Choix du Président^MC
Contribution de l'entreprise : 2 000 000 $
Collecte de fonds : 20 847 795 $

Après 33 ans consacrés à encourager le bien-être des enfants à travers le pays, la Fondation pour les enfants le Choix du Président a pour mission de nourrir chaque année un million d'enfants d'ici 2025. La Fondation sait bien que des enfants bien nourris ne sont qu'un des piliers sur lesquels ils peuvent compter pour profiter pleinement de la vie. Alors, nos programmes signatures Enfants FORTSmidables allient aliments sains et compétences en culture et en cuisine afin d'aider les enfants à découvrir ce qui est à la base d'une saine alimentation.

Gouvernance

50 Gouvernance d’entreprise
51 Confidentialité et cybersécurité
53 Responsabilité de la chaîne d’approvisionnement
54 Droits de la personne
57 Collaboration et amélioration continue
58 Sécurité des aliments et des produits
60 Bien-être des animaux
61 Approvisionnement responsable
63 Assurer la fiabilité de nos divulgations ESG
64 À propos des énoncés prospectifs

Gouvernance d’entreprise

Aperçu en matière de gouvernance

Notre Conseil d’administration et l’équipe de la haute direction adhèrent à de solides pratiques de gouvernance conçues pour assurer le maintien de normes élevées de surveillance, de responsabilité, d’intégrité et d’éthique tout en favorisant la croissance à long terme et en se conformant aux lignes directrices en matière de gouvernance d’entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nos pratiques en matière de gouvernance se reflètent dans l’application de nos politiques et pratiques.

Notre site Web d’entreprise contient des renseignements supplémentaires et des documents sur la gouvernance : les codes de conduite des collègues et des fournisseurs, la politique de divulgation, la politique en matière de vote majoritaire, une description du poste de Président et Président du Conseil, ainsi que les mandats du Conseil d'administration et de chacun de ses comités.

Voir ici pour plus d'informations sur notre gouvernance d'entreprise.

Conseil d’administration

Notre Conseil d’administration peut compter sur une équipe qui se démarque par son leadership, qui amène une diversité de points de vue et qui dispose d’un sens des affaires exceptionnel en lien avec nos objectifs stratégiques et opérationnels. Son mandat consiste à veiller au respect de l’engagement de l’entreprise à l’égard de la transparence, de l’intégrité, de la gestion des problèmes, des enjeux ESG, ainsi que des autres sujets abordés dans ce rapport.

En date du 4 mai 2023, le Conseil d'administration comptait 12 administrateurs. Dix administrateurs sont « indépendants » selon la définition du Règlement 52-110 – Comité d’audit. Galen G. Weston, qui n’est pas indépendant, est Président du Conseil et Président. Reconnaissant l’importance d’une supervision indépendante étroite du Conseil d’administration, ce dernier a également nommé un administrateur indépendant au poste d’administrateur principal. L’administrateur principal s’assure que le Conseil d'administration agit de manière indépendante par rapport à la direction et agit à titre de personne-ressource indépendante auprès des administrateurs. La vision du Conseil d’administration concernant le rôle d’un administrateur principal indépendant a été approuvée par des organismes de gouvernance d’entreprise de premier plan.

Parmi les quatre principaux comités permanents du Conseil d'administration se trouve le comité des risques et de la conformité. Le Conseil d’administration a délégué à ce comité la supervision quotidienne des programmes de conformité juridique et réglementaire ainsi que d’éthique de la société, du programme de gestion des risques de l’entreprise, des enjeux ESG, des changements climatiques, des initiatives relatives aux droits de la personne et des questions relatives aux technologies de l’information (y compris la cybersécurité), à la sécurité alimentaire, à la sécurité des médicaments, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que d’autres questions.

Outre le comité des risques et de la conformité, le comité d’audit est responsable de surveiller l’intégrité des états financiers de la société et des communications publiques associées, ainsi que de la communication des informations en matière d’ESG. Ce faisant, le comité d'audit examine l'administration par la direction des contrôles internes de la société sur l'information financière, les contrôles en matière de divulgation, y compris ceux relatifs à l'ESG, les procédures et la fonction d'audit interne, ainsi que les transactions avec les parties liées.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance, veuillez consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

Confidentialité et cybersécurité

Grâce aux nouvelles technologies et aux données, nous prenons de meilleures décisions et améliorons les expériences des clients. La confiance est essentielle pour assurer l'adhésion à cette nouvelle économie numérique. Nous devons constamment et soigneusement tenir compte des attentes légales, éthiques et sociétales en lien avec nos actions. Les Canadiens doivent avoir confiance en notre façon de traiter et de gérer leurs données. Nous gagnons et conservons leur fidélité et leur confiance en protégeant avec vigilance les données personnelles et les intérêts de nos clients et de nos patients, tout en utilisant les données de manière responsable.

Confidentialité

Dans de nombreux secteurs de notre entreprise, nous consignons et gérons les renseignements personnels et les renseignements médicaux personnels de nos clients, de nos patients et de nos collègues. Ce type d'information est crucial pour notre entreprise et est appelé à devenir plus répandu au fur et à mesure que nos programmes et services liés à la fidélisation, aux finances, à la pharmacie, à la santé, au bien-être et au numérique continueront à se déployer. Nos clients, nos patients et nos collègues s'attendent à ce que nous protégions leurs renseignements personnels conformément à toutes les réglementations et aux pratiques exemplaires.

Nous comprenons la responsabilité qui vient avec la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels. Nous nous efforçons de protéger les renseignements personnels en maintenant des mesures de protection physiques, procédurales et techniques appropriées. Celles-ci permettent d'éviter la perte, le mauvais usage, l'accès non autorisé, la divulgation ou la modification des renseignements personnels.

Les principes suivants guident notre approche :

- Nous ferons preuve de transparence à l'égard de nos pratiques en matière de confidentialité et de la façon dont nous traitons les renseignements personnels.
- Nous utiliserons les renseignements personnels de nos clients afin de rehausser leur expérience client.
- Nous protégerons les renseignements personnels et les traiterons de façon responsable.

Nous nous engageons à être clairs sur la manière dont les renseignements personnels sont utilisés et à veiller à ce que les détails de notre approche soient facilement accessibles et compréhensibles. Pour ce faire, nous publions nos politiques de confidentialité sur notre site Web d'entreprise, où nous décrivons les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements personnels. Nous expliquons également la manière dont les clients peuvent poser des questions et faire part de leurs préoccupations concernant la collecte, le partage et l'utilisation de leurs renseignements personnels. Nous nous engageons à développer des processus qui augmentent la protection de la vie privée et à intégrer des mesures de protection dans notre stratégie d'affaires, notre culture et nos activités courantes.

Ressources supplémentaires

Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw

Programmes de fidélité – Avis relatif au respect de la vie privée

Services de santé – Avis relatif au respect de la vie privée

Avis relatif à la publicité personnalisée et au service Loblaw Media

Services financiers le Choix du Président[MD] – Avis relatif au respect de la vie privée

Assurance PC[MD] – Avis relatif au respect de la vie privée

Surveillance

Le Bureau de la fiducie des données de Loblaw entreprend des programmes officiels pour évaluer si les pratiques de gestion des données sont gérées de manière responsable, conformément aux lois sur la protection de la vie privée, ainsi qu'aux politiques, normes et procédures de Loblaw. Nous avons mis en œuvre un processus de revue des initiatives liées aux données et travaillons à l'évolution des stratégies et des processus de gestion de la confidentialité et des données afin de tenir compte des progrès technologiques qui pourraient avoir des répercussions sur la vie privée. Nous supervisons les enquêtes sur les atteintes réelles ou présumées à la vie privée et y répondons de manière appropriée. Aussi, nous passons régulièrement en revue nos politiques et protocoles de protection de la vie privée, et les mettons à jour pour garantir leur pertinence et leur cohérence avec les technologies, les lois et les meilleures pratiques qui sont en constante évolution, ainsi qu'avec les attentes changeantes de nos clients.

Cybersécurité

Nous protégeons nos systèmes et nos renseignements de plusieurs façons, notamment par la sensibilisation et la formation des employés, par des informations et des alertes sur les risques potentiels tout au long de l'année, par la surveillance, des tests et la maintenance des systèmes de sécurité, par des plans d'urgence en cas de compromission des systèmes ou des renseignements; et par la protection des données, y compris l'authentification des comptes pour améliorer la sécurité et minimiser le risque d'accès non autorisé. Notre politique de cybersécurité et notre politique sur l'utilisation acceptable fournissent d'autres directives internes sur la gestion de la sécurité des données. Par ailleurs, nous exploitons un programme de gestion des fournisseurs qui nous permet de surveiller les fournisseurs clés qui traitent des renseignements ou des systèmes critiques, et d'évaluer leurs programmes et contrôles de sécurité. Notre programme de cybersécurité est revu et mis à jour pour tenir compte des nouvelles technologies, des risques et des besoins commerciaux. Il est soumis à des vérifications internes, externes et réglementaires, en utilisant les meilleures pratiques du secteur pour les éléments suivants : évaluation, tests de pénétration, analyse comparative et suivi de la maturité des contrôles de cybersécurité, et exigences PCI DSS (Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement).

Responsabilité de la chaîne d’approvisionnement

Nous nous approvisionnons avec intégrité. Depuis des années, nous nous efforçons d’accroître la transparence et la traçabilité au niveau des marchandises, des partenaires et des pratiques au sein de notre chaîne d’approvisionnement. Afin de préserver la confiance de nos parties prenantes, nous comptons sur notre réseau de fournisseurs pour qu’ils s’engagent à comprendre nos normes élevées en termes d’intégrité, de valeurs et de principes d’exploitation. Grâce à divers programmes et politiques, nous tenons nos fournisseurs responsables et utilisons des certifications environnementales et sociales pour confirmer nos attentes et une validation par des tiers que nos normes d’approvisionnement sont appliquées de manière cohérente.

Code de conduite des fournisseurs

Nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de la personne des clients, des collègues dans nos magasins et nos installations au niveau national, et des travailleurs - y compris les travailleurs migrants ou temporaires - employés au sein de notre réseau de chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs respectent les droits de la personne dans le cadre de leurs activités, et notre Code de conduite des fournisseurs prévoit des normes qui protègent les droits de la personne, respectent les normes applicables en matière d'emploi et/ou de travail et assurent des conditions de travail sécuritaires aux travailleurs. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs communiquent ces attentes à leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, y compris les organismes de placement qui participent à la fabrication de marchandises ou à la prestation de services pour Loblaw, et de surveiller leur respect des principes du Code de conduite des fournisseurs.

Notre Code de conduite des fournisseurs met l’accent sur les droits et les protections des travailleurs au sein de la chaîne d’approvisionnement, et plus particulièrement sur l’importance de protéger leurs droits et de leur offrir des conditions de travail sécuritaires. Cela comprend les politiques interdisant le travail par des enfants, le travail forcé et la traite des travailleurs, ainsi que toute forme de discrimination, d’intimidation, d’abus, de harcèlement ou de violence à l’égard des travailleurs. De plus, il exige le respect des lois sur la liberté d’association des travailleurs et le droit de négocier collectivement leurs conditions d’emploi, notamment la rémunération et les heures de travail.

Le Code de conduite des fournisseurs exige l’existence d’un mécanisme de grief ou d’une procédure de plainte pour permettre aux travailleurs de signaler leurs préoccupations sur le lieu de travail. Notre Code de conduite des fournisseurs est géré par notre Service de la conformité et de l’éthique, et révisé chaque année et mis à jour au besoin.

Ligne Action-Intégrité (LAI)

L’entreprise a une ligne téléphonique Action-Intégrité (1-800-525-7868) qui permet de signaler de manière confidentielle et anonyme toute activité suspecte, toute pratique contraire à l’éthique, tout comportement discriminatoire ou irrespectueux, toute non-conformité ou toute suspicion de non-conformité aux lois, aux règlements, à nos codes de conduite et aux politiques et procédures de l’entreprise. Notre LAI est publiquement accessible sur le site Loblaw.ca par nos collègues et employés au sein de notre réseau, ce qui comprend nos réseaux de franchisés, tous les fournisseurs et tiers apparentés et leurs travailleurs. Cet outil peut être utilisé en toute confidentialité pour signaler des activités contraires à l’éthique, non conformes ou suspectes par l’intermédiaire d’un fournisseur de services tiers. Il est possible de faire un signalement anonyme en ligne en français, anglais ou espagnol, ou en appelant un numéro gratuit en français, anglais, mandarin, cantonais, punjabi, espagnol et coréen. Il est strictement interdit d’exercer des représailles contre quiconque, y compris les employés, les collègues ou les travailleurs, s’exprimant de bonne foi. Le message est simple : dites-le si vous avez des préoccupations.

Les rapports reçus par l’intermédiaire de la LAI sont gérés par le Service de la conformité et de l’éthique et font l’objet d’une enquête le cas échéant. La supervision de la gouvernance de la LAI est assurée par le Comité des risques et de la conformité du Conseil d’administration; le comité est informé des incidents notables ou de toute tendance ou tout thème émergent nécessitant une attention particulière. Ceux-ci peuvent être à l’origine de changements dans les politiques et les processus de l’organisation.

DITES-LE

Droits de la personne

Faire progresser l'équité sociale est une priorité pour notre entreprise. Nous nous engageons à le faire au Canada et à l'étranger. C'est pourquoi nous améliorons les nombreuses façons dont nous protégeons les droits de la personne au sein de notre chaîne d'approvisionnement et faisons preuve d'une meilleure transparence envers nos clients quant aux résultats de nos efforts.

Nos clients ont confiance que les produits que nous vendons dans nos magasins proviennent de fournisseurs qui offrent des conditions de travail sécuritaires, éthiques et équitables à leurs employés. Il s'agit d'une attente légitime, abordée dans Notre position sur les droits de la personne. Compte tenu de notre portée et de notre envergure, nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de ceux qui travaillent directement pour Loblaw, ainsi que de nombreux travailleurs, y compris les travailleurs migrants et temporaires, employés au sein de notre chaîne d'approvisionnement élargie. Par l'entremise de notre Code des fournisseurs, nous communiquons notre attente concernant le fait que nos fournisseurs, et tous leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, doivent respecter les droits de la personne dans le cadre de leurs activités.

En novembre 2020, Loblaw a émis une déclaration décrivant sa position sur les droits de la personne en lien avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies (les « principes directeurs des Nations unies »). Depuis, nous nous appuyons sur les commentaires et les principaux apprentissages de nos collègues, de nos clients, de nos parties prenantes internes et externes et de nos investisseurs, en plus d'accélérer l'évaluation et l'amélioration de notre approche des droits de la personne.

En 2022, nous avons fait appel à ELEVATE, un tiers expert et chef de file en durabilité et en services de chaîne d'approvisionnement, dans plusieurs processus d'affaires liés aux droits de la personne et à l'approvisionnement responsable. Dans le cadre de cet engagement, nous avons demandé à ELEVATE d'exercer une diligence raisonnable sur les droits de la personne afin d'évaluer nos procédures et nos politiques à l'échelle des activités de la société.

Notre évaluation

En partenariat avec ELEVATE, nous suivons un processus en plusieurs étapes pour trouver des occasions de renforcer les politiques et les processus dans l'ensemble de l'entreprise, y compris en ce qui concerne notre chaîne d'approvisionnement internationale. Bien que ce travail soit en cours, à la fin de 2022, nous avons publié une mise à jour sur notre approche des droits de la personne. Cet énoncé reflète les étapes effectuées jusqu'à présent dans cette évaluation, notamment la détermination des risques importants.

Déclaration sur les risques importants pour les droits de la personne

Les risques importants sont définis comme étant les risques qui ont les plus grandes répercussions potentielles sur les droits de la personne à la suite des activités ou des relations d'affaires de la société. Conformément aux principes directeurs des Nations unies, les risques importants sont établis selon la nature de l'entreprise, et non selon les activités que celle-ci entreprend dans le but d'atténuer ces risques.

Les risques importants de Loblaw ont été définis dans le cadre de discussions approfondies avec diverses parties prenantes internes et externes. Par la suite, la direction a évalué les résultats des parties prenantes et cerné les cinq risques importants suivants :

- **Travail forcé :** Situations dans lesquelles on force des personnes à travailler en utilisant de la violence ou de l'intimidation ou encore des moyens plus subtils comme des dettes accumulées, la rétention de pièces d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration.
- **Travail des enfants :** Travail dangereux et nuisible pour les enfants sur le plan mental, physique, social ou moral, ou encore qui nuit à la scolarité des enfants en les privant de l'occasion d'aller à l'école, en les obligeant de quitter l'école prématurément ou en exigeant qu'ils tentent de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et difficile. La Convention de l'Organisation internationale du travail établit des exigences d'âge minimal pour de nombreux pays, lesquelles varient selon la réglementation locale.
- **Discrimination, harcèlement et mauvais traitements :** La discrimination désigne tout traitement inégal, direct ou indirect, fondé sur différents motifs, dont l'origine ethnique, l'ethnicité, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la pauvreté, le statut de naissance ou tout autre statut (comme l'orientation sexuelle ou l'état de santé, par exemple le VIH/sida). Le harcèlement et les mauvais traitements comprennent, mais sans s'y limiter, la violence, les châtiments corporels, les mauvais traitements ou les traitements dégradants, le harcèlement physique ou sexuel, ou les abus psychologiques, physiques, verbaux ou sexuels.
- **Moyens de subsistance :** Les moyens de subsistance comprennent les conditions liées au nombre maximal d'heures de travail, aux journées de congé, aux salaires équitables, à la sécurité d'emploi, à la sécurité sociale et aux avantages sociaux. Le droit à un niveau de vie suffisant exige, au minimum, que tout le monde jouisse du droit aux moyens de subsistance nécessaires, ce qui comprend : une alimentation, une nutrition, des vêtements et un logement adéquats, et les conditions de prise en charge nécessaires lorsqu'elles sont requises.
- **Santé et sécurité au travail (SST) :** La protection des travailleurs contre l'exposition aux risques à court et à long terme au travail afin de réduire les blessures et les maladies en milieu de travail et de favoriser le bien-être des travailleurs.

Pour chacun des risques importants identifiés, Loblaw reconnaît qu'il y a intrinsèquement des profils de risque différents pour les travailleurs nationaux, migrants et internationaux. Conformément au processus prescrit par le Groupe des Nations unies pour le développement durable, Loblaw a évalué chaque risque identifié selon sa valeur nominale. Nous l'avons fait sans tenir compte de la distinction des règles, règlements et conditions de travail très différents d'un magasin de détail dans notre marché national, le Canada, par rapport à une usine ou à un établissement en exploitation sur un autre continent. Les stratégies d'atténuation que nous élaborerons et déploierons contre les risques importants établiront des distinctions appropriées entre les personnes qui travaillent dans nos propres établissements en exploitation et les personnes qui travaillent dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale.

Vérifications des usines et de la conformité de la chaîne d'approvisionnement

Depuis près d'une décennie, nous détenons une équipe de gestionnaires de la conformité des vérifications et de vérificateurs de la production, avec une représentation au Canada et à l'échelle mondiale. Cette équipe veille à ce que les évaluations des conditions de travail soient effectuées conformément à nos normes, et à ce que nos produits proviennent d'usines approuvées.

Les infractions au Code de conduite des fournisseurs sont signalées à notre Service de la conformité de la chaîne d'approvisionnement et acheminées au Service de la conformité et de l'éthique, au besoin. Nous évaluons la gravité des infractions afin de déterminer les plans d'action correctifs appropriés pour régler les problèmes de non-conformité. Des infractions graves ou répétées peuvent entraîner la radiation permanente des usines ou fournisseurs en question. Nous collaborons avec nos fournisseurs afin de nous assurer qu'ils respectent nos exigences en matière de vérification des usines et qu'ils continuent de se conformer à nos normes.

Vérifications de la conformité des installations

Le but de nos programmes de vérification et de conformité des vérifications est de confirmer que les fournisseurs qui approvisionnent Loblaw en marchandises respectent notre Code de conduite des fournisseurs.

Avant de s'approvisionner auprès d'un fournisseur, Loblaw doit vérifier les usines et les fermes ainsi que les installations de transformation, de conditionnement et tout autre établissement à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui vont fabriquer, transformer, manufacturer, cultiver, élever ou emballer (i) les produits de marques contrôlées dont Loblaw s'approvisionne ou (ii) constitue l'importateur officiel.

Une fois l'approvisionnement commencé, nous mettons en œuvre des processus de vérification des conditions de travail, notamment des évaluations des risques d'incendie, de sécurité et structuraux (le cas échéant). Les installations situées dans des endroits à risque élevé désignés, comme l'Asie du Sud-Est, nécessitent une évaluation des risques d'incendie, de sécurité et structuraux avant que Loblaw commence à s'approvisionner auprès de l'installation.

Notre programme de vérification renforce les droits et la sécurité des travailleurs en évaluant et en confirmant ces facteurs, entre autres :

- le travail est volontaire;
- les travailleurs sont correctement rémunérés;
- les travailleurs ne sont pas exploités;
- les installations respectent les normes d'emploi (y compris l'âge minimum);
- les heures de travail sont conformes aux lois et aux normes locales;
- les installations sont conformes aux lois et règlements en matière de santé et de sécurité.

Notre équipe de vérification de la conformité des installations est composée d'une équipe centrale à Toronto, complétée par des équipes sur le marché en Chine, au Bangladesh, en Thaïlande, au Vietnam, au Cambodge et en Inde. Les vérifications de la conformité des installations sont effectuées par des experts tiers à l'aide d'un cadre des meilleures pratiques de la vérification. Lorsque les fournisseurs effectuent des vérifications de la conformité des installations à l'aide d'un cadre mondial acceptable, nous procédons à un examen de l'équivalence afin de nous assurer que la portée de la vérification respecte nos normes.

Si une vérification révèle un problème de conformité, comme le travail des enfants, le travail forcé ou servile, ou des situations de santé et de sécurité mettant la vie en danger, nous suspendons notre relation avec cette installation (ou ce fournisseur). Des infractions moins graves peuvent également entraîner la suspension. Dans les deux cas, nous travaillerons avec les fournisseurs pour déterminer si une correction satisfaisante du problème de conformité est possible. Nous résilierons les relations avec les fournisseurs qui ne sont pas en mesure de, ou qui ne veulent pas remédier à la non-conformité à notre satisfaction dans un délai raisonnable.

À la suite de plus de 1 200 vérifications, Loblaw a radié définitivement 10 installations. Toutes les autres infractions et suspensions temporaires ont été résolues dans le cours normal des choses et à notre satisfaction. Ces résultats témoignent de l'efficacité du programme de vérification, et nous continuerons à communiquer chaque année sur les progrès accomplis.

Indicateur	2021	2022
Nombre de fournisseurs	~800	~700
Nombre d'installations[1]	~2 000	~1 400
Nombre de vérifications effectuées	~1 000	~1 200
Nombre de radiations définitives	3[2]	10[3]

1 Dans le cadre du travail d'efficacité continu lié à nos processus de chaîne d'approvisionnement, nous avons rationalisé en 2022 les rapports de vérification. En conséquence, nous avons retiré de la définition des installations, les installations qui avaient été inactives ou bloquées pendant une période de 3 ans ou plus. Les chiffres du tableau ci-dessus reflètent cette nouvelle approche.
2 Les radiations étaient liées à un ou plusieurs contrats non autorisés et/ou à des tentatives de corruption.
3 Les radiations étaient liées à une ou plusieurs suspicions de travail d'enfants, à des tentatives de corruption et à des problèmes liés à la structure du bâtiment ou à la sécurité incendie.

Collaboration et amélioration continue

Nous avons pris des mesures importantes pour améliorer la transparence au sein de notre chaîne d'approvisionnement internationale, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de vêtements et l'approvisionnement en matériaux. Nous travaillons en collaboration avec des marques de vêtements, des organismes non gouvernementaux et des groupes de travail de premier plan à l'échelle internationale en vue d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie, au profit de millions de travailleurs du textile dans le monde entier.

En 2021, nous avons élevé notre degré de transparence et de divulgation en indiquant l'emplacement des usines sur notre site Web.

Nous sommes convaincus qu'en fournissant cette information aux consommateurs et à nos parties prenantes partenaires, nous pouvons mieux coordonner nos efforts et contribuer à rendre plus durable l'industrie des vêtements.

Soutien de l'Accord

En 2013, nous avons été un membre fondateur de l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'« Accord »). En 2022, nous avons renouvelé notre appui en signant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry) (« l'Accord international »), qui comprend les caractéristiques clés suivantes :

- Un engagement visant à mettre l'accent sur le programme de santé et de sécurité au Bangladesh, et sur la mise en place d'un mécanisme crédible de conformité et de responsabilité à l'échelle de l'industrie.
- Un engagement à étendre le travail de l'Accord international d'après des études de faisabilité d'autres marchés.
- Une option permettant d'élargir le champ d'application de l'Accord afin de prendre en compte la diligence raisonnable en matière de droits de la personne.
- Un processus d'arbitrage simplifié facultatif pour faire appliquer les modalités de l'Accord.

Mise à jour sur l'approvisionnement en coton et le Xinjiang

En 2021, nous avons renforcé notre engagement continu avec les fournisseurs de vêtements et de chaussures Joe Fresh[MD], en élargissant leur engagement à ne pas s'approvisionner sciemment en coton ou de produits textiles utilisant du coton produit en Ouzbékistan et au Turkménistan, pour y inclure la Région autonome ouïgoure du Xinjiang (le Xinjiang) de la Chine, car il est largement prouvé que ces pays recourent au travail forcé et au travail des enfants pour la récolte du coton.

Ces restrictions régionales sont indiquées dans nos ententes avec les fournisseurs, et les fournisseurs concernés doivent remplir une attestation annuelle confirmant qu'ils ne s'approvisionnent pas auprès de ces régions.

Mise à jour sur les tomates et le Xinjiang

À l'été 2021, un média a déclaré à tort que les tomates entrant dans la composition des sauces tomates de marques contrôlées de Loblaw provenaient du Xinjiang. Cette allégation était fausse, ce que nous avons confirmé après la publication de l'article. Il y a deux inexactitudes : (i) nous nous approvisionnons en pesto, et non en sauce tomate, auprès du fournisseur mentionné, qui a par la suite fourni une attestation signée confirmant que Loblaw n'a pas acheté de produits contenant des ingrédients provenant du Xinjiang; et, ii) le fournisseur en question a également confirmé avoir revu ses sources d'approvisionnement pour s'assurer qu'aucune tomate provenant du Xinjiang n'entre dans la composition de ses produits – des changements survenus avant l'article. Nous considérons que l'affaire est close, et continuons d'exiger de nos fournisseurs qu'ils soumettent des attestations confirmant qu'aucun élément ou produit ne provient de cette région.

Conformité

La conformité est un élément clé de la confiance que les parties prenantes accordent à Loblaw. Nous respectons systématiquement les obligations prescrites par les nombreuses lois et réglementations qui s'appliquent à notre entreprise, ainsi que les normes de conduite établies par notre Conseil d'administration.

Notre engagement en matière de conformité signifie que nos collègues comprennent les attentes et les risques associés à leur travail. Nos politiques et nos formations favorisent un comportement éthique et conforme, et notre culture encourage les collègues à s'exprimer et à agir lorsque cela s'avère nécessaire. Nous mettons à la disposition des fournisseurs et des collègues notre Ligne téléphonique Action-Intégrité (LAI), qui les encourage à signaler toute activité suspecte, toute pratique contraire à l'éthique, toute non-conformité ou toute suspicion de non-conformité aux lois et aux règlements.

Sécurité des aliments et des produits

Sécurité des aliments

Nous sommes le plus important détaillant en alimentation au Canada. La sécurité des aliments, l'assurance de la qualité et la conformité réglementaire sont des éléments fondamentaux chez Loblaw. Nos directeurs et propriétaires de magasin, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement et nos nombreux fournisseurs maintiennent des normes strictes en matière de sécurité des aliments qui sont conformes aux exigences réglementaires. Nos équipes de l'assurance de la qualité et de la sécurité des aliments gèrent, passent en revue et mettent à jour nos normes afin de garantir la mise en place de programmes rigoureux d'assurance de la qualité et de sécurité des aliments.

En tant qu'importateurs de produits alimentaires, nous disposons de systèmes de gestion des données robustes qui garantissent la conformité et la surveillance des certifications et de la traçabilité requises par la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Nos produits de marques contrôlées et leurs spécifications sont établis, testés et évalués à différentes étapes du cycle de vie du produit; de leur conception à leur lancement et au-delà. Des normes strictes en matière de sécurité et de qualité des produits donnent à nos clients l'assurance que nos produits sont sûrs, de qualité constante et proviennent de fournisseurs certifiés. En cas de problème avec un produit, nos programmes nous permettent d'enquêter rapidement sur le produit, de l'évaluer et, au besoin, de le retirer de la vente et de la distribution.

En cas de rappel, nous disposons de protocoles de notification fiables pour notre chaîne d'approvisionnement, nos magasins et nos clients. Les rappels de produits de marques contrôlées déclenchent un processus d'enquête auprès de nos fournisseurs, y compris l'analyse de la cause du problème et les mesures correctives.

En 2022, nous avons effectué 28 rappels publics de produits alimentaires. Parmi ces rappels, trois (11 %) concernaient nos produits de marques contrôlées à l'interne, et 25 (89 %) concernaient des marques nationales. Aucun de nos rappels de marques contrôlées n'a été jugé important sur le plan de la portée ou de l'intoxication des consommateurs.

En 2022, les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux ont mené 768 inspections de sécurité des aliments dans nos installations. Aucune n'a donné lieu à une amende en raison d'une infraction grave à la sécurité des aliments, et toutes ont abouti à des résolutions rapides et satisfaisantes.

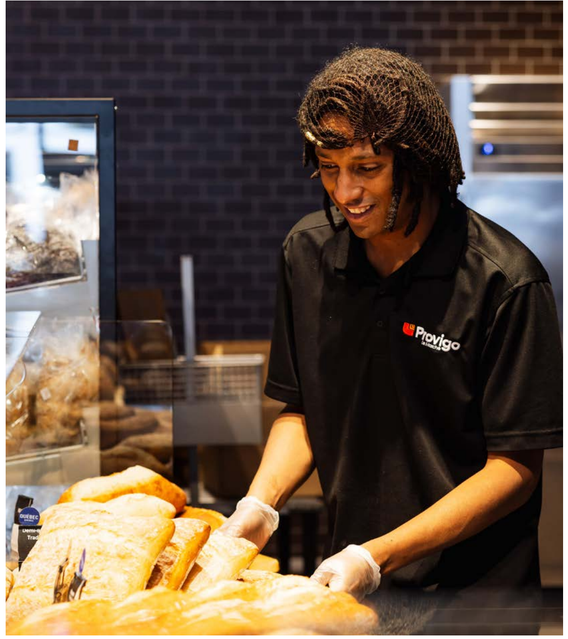

Sécurité des médicaments

Des millions de Canadiens comptent sur nous chaque jour pour leur distribuer des médicaments en toute sécurité et leur fournir des services professionnels qui les aideront à rester en bonne santé. La sécurité des patients et l'excellence clinique sont les pierres angulaires de nos activités pharmaceutiques, soutenues par des normes professionnelles élevées.

Nous soutenons nos équipes de pharmacie grâce à une gestion rigoureuse de la consignation des incidents et d'un programme d'amélioration continue de la qualité. La consignation des incidents en pharmacie permet à notre organisation de savoir, d'apprendre, d'agir et d'aider à prévenir les erreurs et à créer une plus grande sensibilisation quant à l'importance de consigner les quasi-manquements et les incidents en pharmacie.

En cas d'incidents en pharmacie, nous disposons de procédures normalisées d'exploitation complètes pour garantir que les mesures appropriées sont prises, l'accent étant mis sur la sécurité des patients. Le programme d'enregistrement des incidents est soutenu par une vaste équipe d'experts internes : affaires professionnelles et réglementaires, excellence clinique, assurance de la qualité, santé et sécurité, conseil juridique, et plus encore. Des plans d'action sont élaborés pour réduire la probabilité que des incidents similaires se produisent de nouveau. Les initiatives d'amélioration de la sécurité sont suivies et mesurées chaque année dans le cadre de nos mesures d'efficacité de la conformité.

Adhésion aux traitements médicamenteux

Notre réseau de pharmaciens joue un rôle essentiel dans l'aide apportée à nos patients en matière de gestion des médicaments ainsi que celle des maladies aiguës et chroniques. Nous avons mis au point divers programmes visant à améliorer l'adhésion aux médicaments et à favoriser l'amélioration de l'état de santé des patients. La non-adhésion aux traitements médicamenteux peut entraîner des effets néfastes sur la santé individuelle et avoir une incidence négative plus importante sur notre système de santé.

- Notre réseau de pharmaciens offre des services tels que la vaccination, la revue médicamenteuse et la gestion des maladies chroniques, jouant ainsi un rôle de premier plan en matière de soins primaires et préventifs.
- En 2022, nous avons mené plus de 1,3 million de revues médicamenteuses, ce qui a permis d'améliorer l'état de santé des patients.
- Nous avons développé la Pharmacie numérique, une plateforme de gestion des ordonnances qui favorise l'adhérence aux traitements médicamenteux des patients grâce à des renouvellements automatiques et à des notifications avisant les patients que leurs médicaments sont prêts à être ramassés.
- Pour répondre aux différents besoins des patients, nous offrons plusieurs options d'organisation de médicaments, comme des plaquettes alvéolées. Les médicaments sont disposés sur des cartes hebdomadaires comportant des bulles étiquetées pour chaque jour de la semaine, ce qui permet aux patients et aux aidants naturels de gérer adéquatement les soins.

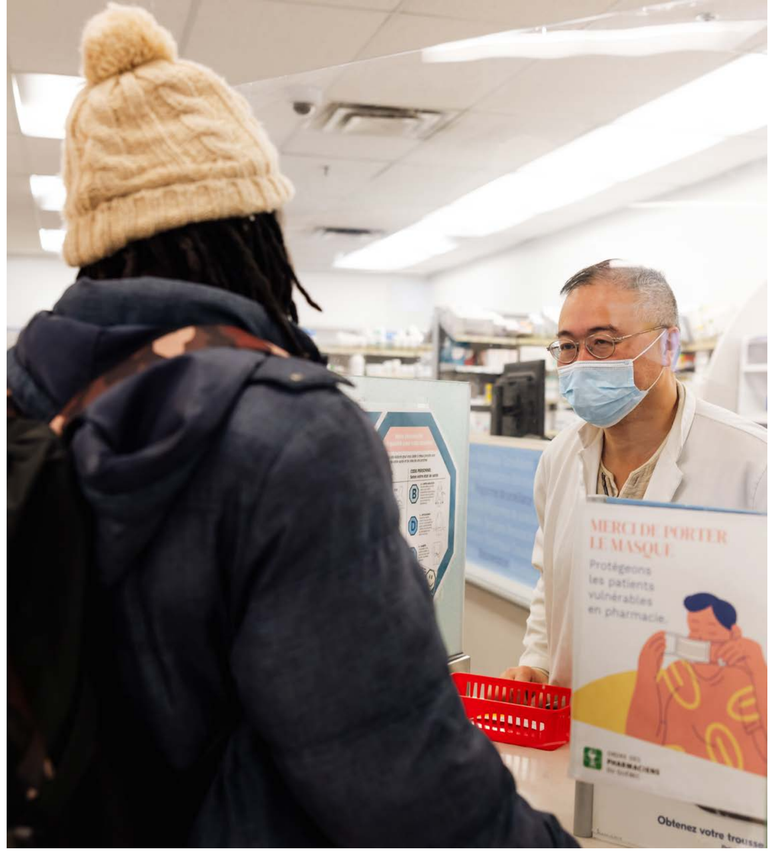

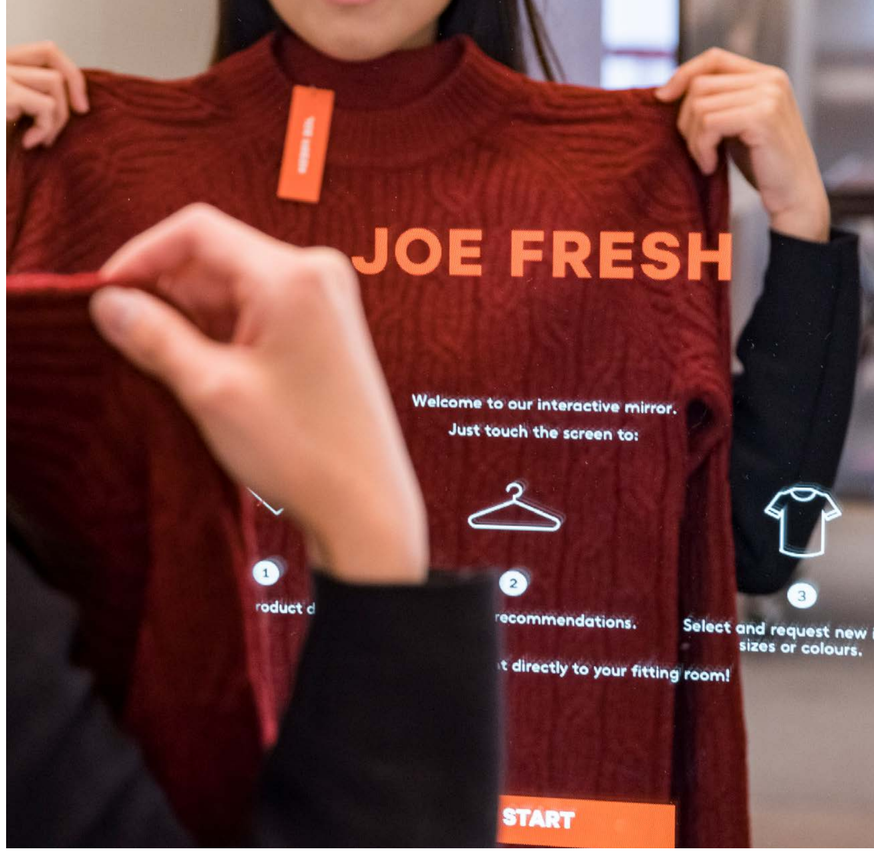

Vêtements et chaussures

Nous visons à dépasser les attentes des clients en matière de qualité des produits, de performance et de sécurité. Les normes d'assurance de la qualité de Joe Fresh[MD] pour les vêtements, les accessoires et les chaussures respectent ou surpassent les exigences gouvernementales en matière de sécurité au Canada et aux États-Unis. En 2022, à l'aide de notre vaste liste de substances réglementées qui vise à limiter la présence de produits chimiques nocifs dans nos produits, nous avons continué à tester notre conformité vis-à-vis des réglementations gouvernementales sur les produits chimiques interdits et restreints là où nous vendons nos produits.

Joe Fresh[MD] assure la sécurité et la conformité de ses produits en effectuant des essais dans des laboratoires agréés et des vérifications de la qualité qui portent sur la performance, la sécurité et la conformité réglementaire de ses produits selon le style. Tout problème potentiel lié à la sécurité d'un produit qui est signalé par l'intermédiaire de nos divers canaux de service à la clientèle fait l'objet d'une enquête approfondie. En 2022, Joe Fresh[MD] n'a enregistré aucun rappel de sécurité de produit.

Bien-être des animaux

Loblaw est l'un des plus gros acheteurs et vendeurs de viande, de volaille, d'œufs et de produits laitiers au Canada. Nos clients s'attendent à ce que leurs aliments soient sécuritaires, de haute qualité et produits de façon responsable et humaine. Les attentes des clients, combinées à l'apport des associations industrielles, aux meilleures pratiques du secteur, aux conseils des fournisseurs et aux experts scientifiques, se reflètent dans notre Code de conduite des fournisseurs et dans nos Principes en matière de bien-être des animaux.

Pour plus de détails, veuillez lire notre communiqué sur le bien-être des animaux.

Œufs issus de poules en liberté

Nous nous engageons à ce que 100 % de nos œufs soient issus de poules élevées en liberté. En 2016, nous avons annoncé que tous nos œufs en coquille proviendraient de poules élevées en liberté d'ici 2025. Nous avons réalisé des progrès par rapport à cet objectif : Nos œufs en coquille PC^MD^ sont maintenant entièrement issus de poules en liberté et nos œufs de poules élevées en liberté PC^MD^ proviennent de poules pondeuses libres de leurs mouvements qui sont nourries et logées dans des granges à aire ouverte équipées de perchoirs et de pondoirs. Toutefois, en 2021, il est devenu évident que nos partenaires agricoles ne seraient pas en mesure de respecter l'échéance de 2025. Cette année-là, nous avons annoncé publiquement que l'échéance de 2025 ne serait pas respectée et réaffirmé notre engagement auprès du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et à l'égard de leurs efforts pour trouver un consensus sur les systèmes de production des œufs à l'avenir.

Nous continuons de tenir compte des conseils de nos partenaires en protection des animaux et agricoles et d'être engagés à travailler avec des fournisseurs afin d'assurer une transition complète vers des systèmes d'élevage en liberté, de manière à garantir que les œufs sont accessibles et vendus à prix abordable pour nos clients.

Dans le cadre de nos efforts continus visant à assurer une plus grande transparence, nous commencerons à divulguer les ventes d'œufs issus de poules élevées en liberté pour notre portefeuille d'œufs de marques nationales et de marques contrôlées.

En 2022, la vente d'œufs issus de poules élevées en liberté représentait environ 17 % des ventes de la catégorie.

Truies gestantes hors stalle

Nous nous engageons à offrir du porc 100 % issu de truies hors stalle dès que ce sera réalisable. Les experts de la protection des animaux s'accordent à dire que la gestation en stalle peut avoir des effets néfastes sur la santé des truies gestantes.

Nous continuons de faire des progrès dans ce domaine important et depuis 2022, 50 % de la viande fraîche de porc des produits PC^MD^ Simplement bon^MD^ sont issus de truies gestantes élevées en groupe.

Fibres interdites

Les vêtements Joe Fresh^MD^ soutiennent l'approvisionnement éthique et le traitement sans cruauté des animaux. Nous avons interdit l'utilisation de fourrure, de mohair (chèvre angora) et d'angora (lapin angora) dans tous les produits Joe Fresh^MD^. De plus, nous étiquetterons de façon claire et appropriée tous les matériaux synthétiques qui ressemblent à des sous-produits animaux.

Produits de beauté certifiés végétaliens

Nous sommes fiers d'annoncer que 100 % de nos produits de marque Quo Beauty^MC^ sont végétaliens et sans cruauté. People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) a certifié qu'aucun de nos produits n'est fabriqué avec des sous-produits animaux.

Approvisionnement responsable

Nous pouvons réduire les impacts sociaux et environnementaux en faisant des choix responsables dans notre chaîne d'approvisionnement. Les parties prenantes s'attendent à ce que nous nous approvisionnions en aliments de façon sécuritaire et durable, de manière à promouvoir la santé et la vitalité des sources alimentaires. Cela signifie surveiller les marchandises à risque à leur origine et appliquer des contrôles, comme la certification de tiers en matière d'approvisionnement responsable.

Approvisionnement local

Nous sommes très fiers d'offrir une vaste gamme de fruits et légumes frais, et en 2022, nous avons acheté plus de 1 milliard $ de fruits et légumes auprès de propriétaires canadiens ou d'entreprises exploitées au Canada. Cependant, nous voulons faire plus pour nous assurer que, dans la mesure du possible, les fruits et légumes que nos clients aiment sont cultivés sur le sol canadien.

En achetant des fruits et légumes cultivés localement, nous pouvons offrir des produits plus frais et réduire notre empreinte carbone, tout en investissant dans les communautés agricoles du Canada. C'est dans cette optique que nous nous sommes engagés à augmenter nos achats de fruits et légumes cultivés au Canada de 150 millions $ d'ici 2025[1].

Nous faisons des progrès, en évitant les produits importés dans la mesure du possible, comme dans le cadre de notre partenariat avec Shabatura, un producteur familial de l'Ontario, visant à apporter de l'okra frais à nos magasins.

« Désormais dirigée par la 4e génération, Shabatura Produce demeure une exploitation familiale. Notre réussite est due en grande partie à notre engagement, ainsi qu'à notre volonté d'utiliser des méthodes agricoles novatrices. » - Shabatura Produce

1 Par rapport à 2017, notre année de référence

Produits de la mer durables

Depuis plus de dix ans, nous sommes à l'avant-garde de produits de la mer certifiés durables au Canada, car ils sont importants pour nous, nos clients et pour notre entreprise. Nous voulons nous assurer que les produits de la mer que nous savourons aujourd'hui seront disponibles pour les générations à venir. L'approvisionnement en produits de la mer durables, qu'il s'agisse de stocks sauvages ou d'élevage, encourage une meilleure protection des habitats aquatiques et un plus grand souci des pratiques de pêche responsables.

Nous sommes fiers d'être le seul épicier canadien au pays dont les comptoirs de fruits de mer offrent des produits de la mer conformes aux certifications du MSC et de l'ASC, vérifiés et traçables. Avec plus de 200 produits qui portent l'écoétiquette MSC ou ASC, nous offrons la plus grande sélection de produits de la mer certifiés.

Huile de palme

L'huile de palme est un ingrédient entrant dans la composition d'une large gamme de produits, mais il a été prouvé que la croissance rapide de cette industrie est liée à la déforestation et à la dégradation des tourbières. Cela a une incidence négative sur l'économie, les espèces et les conditions environnementales. Depuis 2015, tous les produits de marques contrôlées de Loblaw contenant des ingrédients d'huile de palme respectaient au moins l'une des quatre méthodes de la chaîne d'approvisionnement de Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) : préservation de l'identité, ségrégation, balance de masse, ou Book and Claim. Vous trouverez de plus amples renseignements dans notre Communication annuelle des progrès (ACOP) de la RSPO.

Café, thé et cacao

La demande mondiale pour les produits de cacao, de thé et de café provenant de sources responsables est en croissance. Ces produits sont généralement signalés par les certifications Rainforest Alliance ou Fairtrade. Nos marques contrôlées comprennent actuellement 50 produits certifiés Rainforest Alliance et 35 produits certifiés Fairtrade.

L'approvisionnement en cacao certifié Rainforest Alliance permet de répondre à des enjeux tels que le vieillissement des stocks d'arbres, l'utilisation inadéquate de produits chimiques, la déforestation non contrôlée, les conditions de travail et les faibles revenus des agriculteurs.

En nous approvisionnant en ingrédients certifiés Fairtrade, nous soutenons l'équité pour les travailleurs et les agriculteurs, tout en investissant dans des pratiques agricoles durables, des projets de développement communautaire et des infrastructures sociales et physiques afin d'aider la prochaine génération d'agriculteurs à bénéficier d'une plus grande autonomisation.

Certifié Rainforest Alliance. Pour en savoir plus, visitez ra.org

Des produits qui favorisent un mode de vie sain

À la fin de l'année, nous offrions plus de 2 200 produits de marques contrôlées conçus pour répondre aux préoccupations des clients en matière de santé et de nutrition et à leurs préférences concernant les ingrédients, les additifs et les allergènes potentiels. Parmi ces produits, citons PC^MD Menu bleu^MD, PC^MD Biologique, ainsi que les produits sans gluten, à base de plantes, sans arachides et sans lactose.

Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 16 % par rapport à 2021. Ces produits sont offerts dans plusieurs de nos épiceries et pharmacies, ce qui permet à nos clients de trouver des solutions orientées santé, peu importe où ils magasinent chez nous.

Coton

Joe Fresh^MD s'engage à convertir 100 % de ses produits riches en coton vers un coton plus durable d'ici 2025. Cela inclut à la fois le coton biologique GOTS et Better Cotton. En 2021, nous sommes devenus membres de Better Cotton, qui a une mission claire : « Aider les communautés cotonnières à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. » Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons dépassé notre objectif de 2022 de 10 % et que 25 % de notre approvisionnement en coton pour nos produits riches en coton est désormais conforme à Better Cotton. Ajoutons que 8 % de cet approvisionnement est en coton biologique GOTS. En 2023, nous renforcerons notre engagement à l'égard de l'approvisionnement en coton responsable.

Assurer la fiabilité de nos divulgations ESG

Nous accordons une priorité à la transparence et à la responsabilité et comprenons l'importance de mettre en place un environnement de contrôle solide pour garantir l'exactitude et la fiabilité des informations que nous divulguons. Notre engagement en faveur du développement durable constitue un processus continu, et nous nous efforçons sans cesse d'améliorer nos pratiques et de les rendre conformes à nos valeurs et aux attentes de nos parties prenantes. Nous continuons à évoluer et à renforcer notre environnement de contrôle afin d'assurer l'intégrité de nos activités et de répondre aux attentes des parties prenantes.

Environnement de contrôle

L'équipe de direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats en ce qui concerne les divulgations ESG et a mis en place un environnement de contrôle qui reflète le cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF). Afin d'assurer la cohérence, l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la pertinence et la conformité avec notre stratégie globale, nous avons mis en place un processus rigoureux qui s'applique à toutes les divulgations ESG. Depuis 2021, notre équipe des Finances est impliquée dans l'examen et la vérification des informations quantitatives contenues dans nos divulgations ESG à l'aide d'un cadre d'assertions financières. Le fondement de cet environnement de contrôle repose sur le modèle des trois lignes de défense. L'équipe chargée de l'intégration et de la présentation des informations ESG, en collaboration avec l'équipe des Finances, exécute ce programme afin de garantir que les informations contenues dans nos divulgations ESG sont fiables et prêtes à être certifiées.

Conformément au cadre du CIIF, il convient de reconnaître, lors de la conception d'un tel environnement de contrôle, qu'en raison de ses limites inhérentes, tout contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de contrôle souhaités et peut ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes. Par ailleurs, l'équipe de direction est tenue de faire preuve de discernement dans l'évaluation des contrôles et des procédures. Il est donc possible que les contrôles ne puissent fournir qu'une assurance raisonnable ou limitée dans certains cas, car nous continuons à évaluer le niveau d'assurance requis.

Certification

Au fur et à mesure que nous progressons dans notre parcours, la certification externe demeure dans notre ligne de mire. En 2022, notre équipe de gestion du risque a été chargée d'effectuer des tests sur un échantillon de réclamations basé sur le risque. Par ailleurs, PricewaterhouseCoopers a été mandaté pour fournir une certification limitée en ce qui concerne nos émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 et de Scope 2 pour l'année de déclaration actuelle ainsi que pour l'année de référence 2020. Le rapport portant sur cette certification se trouve dans l'annexe finale, à la page 89. Nous continuerons à évaluer et à déterminer le niveau approprié de certification nécessaire pour nos principales divulgations ESG.

Surveillance

Le comité d'audit du Conseil d'administration supervise la pertinence et l'efficacité des contrôles ESG applicables et examine les divulgations ESG avant qu'elles ne soient publiées. De plus, le comité d'audit examine les résultats des engagements en matière de certification.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (le « rapport ») peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables qui reflètent les attentes actuelles de Les Compagnies Loblaw Limitée (la « société » ou l' « entreprise ») concernant les événements futurs, y compris les questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») abordées dans le rapport. Bien que la société estime que les attentes reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables, l'évaluation des indicateurs et des risques ESG prospectifs, ainsi que des indicateurs et des risques liés aux changements climatiques, en particulier, sont de nature plus complexe et à plus long terme que les indicateurs et les risques commerciaux conventionnels. De nombreuses méthodologies prospectives sont neuves et en constante évolution, et les conseils fournis par les fournisseurs de méthodologies sur le calcul ou la comparabilité de ces indicateurs sont limités. En particulier, l'incertitude entourant les politiques futures liées aux changements climatiques peut contribuer à une plus grande variation des modèles de voies de transition. Les mises à jour futures des variables telles que les changements dans les émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques peuvent entraîner des changements au parcours zéro émission nette de la société ce qui entraînerait des changements dans les objectifs de celle-ci. Un certain nombre de facteurs supplémentaires, y compris des améliorations de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données et des méthodologies de la société, peuvent également nécessiter des ajustements par rapport à l'année de référence ou aux objectifs de zéro émission nette de 2020 de la société. Ce rapport est avisé par la Global Reporting Initiative (« GRI »), le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). La société surveille régulièrement l'évolution des réglementations, des normes et des cadres provinciaux et internationaux en matière de présentation de l'information ESG pour en vérifier la pertinence et l'utilisabilité, ainsi que les attentes des parties prenantes à l'égard de ces normes. La société évaluera périodiquement la comparabilité et la pertinence de ses indicateurs et de ses cibles, et, le cas échéant, intégrera de nouveaux données, perspectives, modèles et outils dans l'évaluation continue de la société des questions ESG, y compris les changements climatiques. La société s'attend à ce que ses divulgations ESG continuent d'évoluer à mesure que les réglementations, les normes et les cadres de production de rapports évolueront.

Les renseignements contenus dans le présent rapport reflètent ce que la société estime être ses meilleures données disponibles et, en matière d'informations relatives aux changements climatiques, ses meilleures projections de scénarios disponibles, qui sont basées sur les renseignements les plus récents sur les émissions disponibles à la société. Le cas échéant, y compris pour fixer ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre et faire des déclarations sur le climat, la société a fait des approximations et des hypothèses raisonnables et de bonne foi. Cependant, il existe de nombreux facteurs que la société peut ne pas prévoir ou qu'elle pourrait être incapable de prédire avec précision. La capacité de la société à atteindre ses objectifs ESG, y compris les questions ESG abordées dans le présent rapport, repose sur un certain nombre d'hypothèses et est soumise à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la société. Cela pourrait faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont divulgués ou impliqués par de tels énoncés prospectifs et pourrait exiger que la société ajuste ses initiatives, activités ou plans ESG pour refléter un paysage changeant. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la capacité de la société à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre, la disponibilité, l'accessibilité à et la pertinence des données complètes et de haute qualité, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes de la société; l'élaboration de mesures et de méthodologies ESG cohérentes, robustes et comparables, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques; l'élaboration et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à l'industrie; la coopération internationale; l'élaboration de lois, de politiques et de règlements provinciaux, nationaux et internationaux en matière d'ESG; et les facteurs abordés dans la notice annuelle actuelle de la société et le plus récent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs du présent rapport sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et les autres intervenants à comprendre les priorités, les stratégies et les objectifs ESG de la société et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Il ne faut pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans ce rapport. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont formulés en date de celui-ci et sont visés par les présentes mises en garde.

Annexe

GRI : Série 100

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			**Réponses au Rapport ESG 2022**
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Nom de l'organisation	102-1	Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »)
	Activités, marques, produits et services	102-2	Rapport annuel 2022 (p. 11 et 13)
	Emplacement du siège social de l'organisation	102-3	Notice annuelle 2022 (p. 5)
	Emplacement des activités	102-4	Notice annuelle 2022 (p. 7)
	Propriété et formulaire juridique	102-5	Notice annuelle 2022 (p. 5 et 31) Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022 (p. 57 et 58)
	Marchés desservis	102-6	Notice annuelle 2022 (p. 5 à 13)
	Envergure de l'organisation	102-7	Notice annuelle 2022 (p. 5 à 13) Rapport annuel 2022 (p. 11 et 13) Rapport ESG 2022 (p. 3)
	Renseignements sur les employés et les autres travailleurs	102-8	Notice annuelle 2022 (p. 10) Rapport ESG 2022 (p. 3 et 41) Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 37 et 38, 45 et 46)
	Chaîne d'approvisionnement	102-9	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57) Notice annuelle 2022 (p. 9)
	Changements importants apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	102-10	Aucun changement important n'a été apporté aux activités de l'organisation ou à sa chaîne d'approvisionnement au cours de l'année civile 2022.
	Principe ou approche de précaution	102-11	Loblaw n'a pas de position officielle en ce qui concerne le principe de précaution.
	Initiatives externes	102-12	Rapport ESG 2022 (p. 8, 11 et 12, 16, 18 et 19, 21 et 22, 25 à 31, 37 et 38, et 46 à 48)

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			**Réponses au Rapport ESG 2022**
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Affiliation à des associations	102-13	Loblaw s'est associée à de nombreux organismes pour donner vie à la raison d'être de notre entreprise, soit aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement[MD]. Certains sont mentionnés dans le Rapport ESG 2022, y compris à la page 25.
	Déclaration du décideur principal	102-14	Rapport annuel 2022 (p. 5) Rapport ESG 2022 (p. 4)
	Principaux impacts, risques et possibilités	102-15	Notice annuelle 2022 (p. 14 à 24) Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022 (p. 45 à 56) Rapport ESG 2022 (p. 4 et 8)
	Valeurs, principes, critères et normes de comportement	102-16	Rapport ESG 2022 (p. 5 et 39 à 41) Code de conduite de Loblaw Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 47 à 49)
	Mécanismes – Conseils et préoccupations en matière d'éthique	102-17	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 46 et 47) Ligne Action-Intégrité Rapport ESG 2022 (p. 40, 50 et 53 à 57)
	Structure de gouvernance	102-18	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 34 à 49) Rapport ESG 2022 (p. 10 et 50) Site Web de l'entreprise
	Délégation d'autorité	102-19	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 34 à 46)
	Responsabilité en termes de questions économiques, environnementales et sociales au niveau de la direction	102-20	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 43 à 46)
	Consultation de parties prenantes sur des sujets économiques, environnementaux et sociaux	102-21	Rapport ESG 2022 (p. 11)
	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	102-22	Rapport annuel 2022 (p. 16 à 18) Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 18 et 38 à 40)
	Président du plus haut organe de gouvernance	102-23	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 18 et 38 à 40)
	Nomination et sélection du plus haut organe de gouvernance	102-24	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 6 à 19 et 41 à 47)
	Conflits d'intérêts	102-25	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 34 à 49)

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			**Réponses au Rapport ESG 2022**
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Rôles du plus haut organe de gouvernance dans l'établissement de la raison d'être, des valeurs et de la stratégie	102-26	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 23 à 56)
	Connaissance collective des impacts économiques, environnementaux et sociaux	102-27	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 7)
	Évaluation de la performance du plus haut organe de gouvernance	102-28	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 37 à 46)
	Cibler et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	102-29	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 23 à 49) Rapport ESG 2022 (p. 8 et 11)
	Efficacité des procédures de gestion du risque	102-30	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 26 à 28 et 42 à 49) Notice annuelle 2022 (p. 14 et 15) Rapport annuel 2022 (p. 45 à 56)
	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	102-31	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 26 à 28 et 42 à 49)
	Rôle du plus haut organe de gouvernance dans les déclarations sur le développement durable	102-32	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 26 à 28 et 42)
	Communication des préoccupations critiques à l'organe de gouvernance le plus élevé	102-33	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 87)
	Nature et nombre total de préoccupations critiques	102-34	Ces renseignements ne sont pas divulgués pour des raisons de confidentialité.
	Politiques en matière de rémunération	102-35	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 19 à 21 et 52 à 85)
	Processus de détermination de la rémunération	102-36	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 19 à 21 et 52 à 85)
	Participation des parties prenantes au processus de rémunération	102-37	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2023 (p. 22)
	Ratio de rémunération totale annuelle	102-38	Ces renseignements ne sont pas divulgués pour des raisons de confidentialité.
	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	102-39	Ces renseignements ne sont pas divulgués pour des raisons de confidentialité.
	Liste des groupes de parties prenantes	102-40	Rapport ESG 2022 (p. 11)
	Conventions collectives	102-41	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	Établissement et sélection des parties prenantes	102-42	Rapport ESG 2022 (p. 8 et 11)
	Approche en matière d'engagement des parties prenantes	102-43	Rapport ESG 2022 (p. 8 et 11)

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			**Réponses au Rapport ESG 2022**
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Principaux sujets et préoccupations soulevés	102-44	Rapport ESG 2022 (p. 8, 10 et 11)
	Entités incluses dans les états financiers consolidés	102-45	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022 (p. 10 et 94 à 166)
	Définition du contenu et des limites du rapport	102-46	Rapport ESG 2022 (p. 2)
	Liste des sujets importants	102-47	Rapport ESG 2022 (p. 8)
	Reprises de la déclaration de renseignements	102-48	Aucunes
	Changements apportés à la reddition de compte	102-49	Aucun changement important n’a été apporté à la reddition de compte.
	Période de reddition de compte	102-50	Rapport ESG 2022 (p. 2)
	Date du rapport le plus récent	102-51	Le 2 mai 2023
	Cycle de production de rapports	102-52	Annuel
	Personne-ressource pour les questions concernant le rapport	102-53	Rapport ESG 2022 (p. 2)
	Allégations liées à la production de rapports en conformité avec les normes GRI	102-54	Rapport ESG 2022 (p. 2 et 66)
	Index du contenu de la GRI	102-55	Rapport ESG 2022 (p. 66 à 76)
	Certifications externes	102-56	Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une certification externe. Veuillez vous reporter à la page 63 pour connaître notre plan directeur en vue de l'obtention d'une certification.

GRI : Série 200

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 201 : Performance économique 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022
	Valeur économique directe créée et distribuée	201-1	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022
	Répercussions financières et autres risques et possibilités en raison des changements climatiques	201-2	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022 (p. 50 et 51) Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	201-3	Rapport annuel 2022 – Revue financière 2022 (p. 89, 107 et 114)
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 62)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 62)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 62)
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 50 et 57)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 50 et 57)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 50 et 57)
	Actions légales pour les pratiques anticoncurrentielles, antitrust et de monopole	206-1	Rapport annuel 2022 (p. 51 et 52)

GRI : Série 300

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 301 : Matières 206	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 25 à 27, 61 et 62)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 25 à 27, 61 et 62)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 25 à 27, 61 et 62)
GRI 302 : Énergie 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	302-1	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-130a.1 (p. 77)
	Réduction de la consommation d'énergie	302-4	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
GRI 303 : Eau et effluents 2018	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	303-1	Rapport ESG 2022 (p. 18, 22 et 27)
GRI 304 : Biodiversité 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 18)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 18)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 18)
	Répercussions importantes des activités, des produits et des services sur la biodiversité	304-2	Rapport ESG 2022 (p. 18, 61 et 62)
GRI 305 : Émissions 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 15 à 17)
	Émissions directes de GES (Scope 1)	305-1	Rapport ESG 2022 (p. 15)
	Émissions indirectes de GES (Scope 2)	305-2	Rapport ESG 2022 (p. 15)

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 305 : Émissions 2016	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	305-3	Rapport ESG 2022 (p. 15)
	Intensité des émissions de GES	305-4	Rapport ESG 2022 (p. 15)
	Réduction des émissions de GES	305-5	Rapport ESG 2022 (p. 15)
GRI 306 : Matières résiduelles 2020	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
	Émissions directes de GES (Scope 1)	306-1	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
	Émissions indirectes de GES (Scope 2)	306-2	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	306-3	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
	Intensité des émissions de GES	306-4	Rapport ESG 2022 (p. 6, 15 à 17 et 28 à 30)
GRI 307 : Conformité environnementale 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 31)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 31)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 31)
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57)
	Nouveaux fournisseurs ayant été sélectionnés selon des critères environnementaux	308-1	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 59) Tous les fournisseurs, y compris les nouveaux, sont soumis aux critères environnementaux de notre Code de conduite des fournisseurs.

GRI : Série 400

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 401 : Emploi 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 39)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 39)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 39)
	Nouveaux employés et rotation du personnel	401-1	Déclaration partielle, Rapport ESG 2022 (p. 39)
GRI 402 : Relations employés/ direction 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	Périodes d'avis minimales concernant les changements opérationnels	402-1	Rapport ESG 2022 (p. 41) Les périodes d'avis minimales concernant les changements opérationnels varient car elles sont négociées individuellement dans le cadre de nos conventions collectives.
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 42)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 42)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 42)
	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	403-1	Rapport ESG 2022 (p. 42)
	Participation, consultation et communication aux travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	403-4	Rapport ESG 2022 (p. 42)
	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	403-5	Rapport ESG 2022 (p. 42)
GRI 404 : Formation et éducation 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 39)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 39)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 39)

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 33 à 38)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 33 à 38)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 33 à 38)
	Diversité des organes de gouvernance et des employés	405-1	Rapport ESG 2022 (p. 33 à 38) Nous ne fournissons pas actuellement de répartition par groupe d'âge.
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 41)
	Activités et fournisseurs dans lesquels le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	407-1	Il n'y a pas d'activités ou de fournisseurs où le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé.
GRI 413 : Communautés locales 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 46 à 48)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 46 à 48)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 46 à 48)
	Activités avec engagement auprès des communautés locales, évaluations des répercussions et programmes de développement	416-1	Rapport ESG 2022 (p. 46 à 48) Nous rendons compte uniquement des programmes de développement des communautés locales en fonction des besoins des communautés locales dans notre rapport.
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 57)
	Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés en fonction de critères sociaux	414-1	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 59) Tous les fournisseurs, y compris les nouveaux, sont soumis aux critères sociaux de notre Code de conduite des fournisseurs.

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 58 et 59) Détaillants de médicaments HC-DR-250a.2 (p. 82)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 43 à 45, 58 et 59) Détaillants de médicaments HC-DR-250a.2 (p. 82)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 43 à 45, 58 et 59) Détaillants de médicaments HC-DR-250a.2 (p. 82)
	Évaluation des répercussions sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	416-1	Rapport ESG 2022 (p. 43 à 45, 58 et 59) Détaillants de médicaments HC-DR-250a.2 (p. 82)
	Incidents de non-conformité concernant les répercussions sur la santé et la sécurité des produits et services	416-2	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-250a.1 (p. 78) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-250a.2 (p. 78) Détaillants de médicaments HC-DR-250a.2 (p. 82) Rapport ESG 2022 (p. 58 et 59)
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Nous croyons qu'il est important de proposer un étiquetage clair et transparent sur les produits afin d'améliorer l'expérience client. Nous travaillons avec nos fournisseurs pour améliorer la sécurité et la transparence au sein de notre chaîne d'approvisionnement et communiquons les informations pertinentes à nos clients.
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Nous disposons de procédures rigoureuses pour le contenu marketing et publicitaire destiné aux consommateurs et pour les emballages de marques contrôlées nouveaux ou mis à jour, sur lesquelles nos équipes chargées du développement des produits, des services juridiques, de l'assurance qualité et des affaires réglementaires sont formées. Tous les contenus de marketing et d'étiquetage sont examinés et approuvés conformément à ces procédures avant d'être exécutés, et nous tenons des registres détaillés sur les examens et les approbations.
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Nous conservons des dossiers sur les examens et les approbations en matière de marketing et d'étiquetage. Nous gardons trace des plaintes des clients liées au marketing et à l'étiquetage. Les incidents sont consignés et traités afin de remédier à tout problème.

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	Exigences relatives à l'information et à l'étiquetage des produits et services	417-1	Pour chaque produit de marques contrôlées que nous commercialisons et vendons, nous disposons de nombreuses procédures pour nous assurer que nous nous conformons aux exigences réglementaires et volontaires en matière d'étiquetage, ce qui inclut, sans s'y limiter, le pays d'origine, le contenu du produit, l'utilisation sécuritaire du produit, les allégations en matière de marketing et d'information, et d'autres attributs pertinents.
	Incidents de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et services	417-2	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.1 (p. 79) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.2 (p. 79)
	Incidents de non-conformité concernant les communications marketing	417-3	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.1 (p. 79) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.2 (p. 79)
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 51 et 52) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.2 (p. 78) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.1 (p. 81) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.3 (p. 84)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 51 et 52) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.2 (p. 78) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.1 (p. 81) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.3 (p. 84)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 51 et 52) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.2 (p. 78) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.1 (p. 81) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.3 (p. 84)
	Plaintes fondées concernant des atteintes à la vie privée des clients et des pertes de données des clients	418-1	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.1 (p. 77) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.2 (p. 81) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.1 (p. 84)
GRI 419 : Conformité socioéconomique 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2022 (p. 10, 41 et 53)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2022 (p. 10, 41 et 53)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2022 (p. 10, 41 et 53)
	Non-respect des lois et des règlements dans le secteur social et économique	419-1	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.1 (p. 79) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.3 (p. 79)

SASB – Détaillants et distributeurs de produits alimentaires

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Gestion du carburant du parc automobile	Carburant consommé par le parc automobile	FB-FR-110a.1	1 479 803,87 GJ
	Pourcentage renouvelable	FB-FR-110a.1	11 % renouvelable
Émissions provenant de la réfrigération	Émissions globales brutes associées aux gaz réfrigérants de Scope 1	FB-FR-110b.1	286 806 tonnes métriques (t) d'éq. CO_2
	Pourcentage de gaz réfrigérants consommés sans potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	FB-FR-110b.2	Environ 97 %
	Taux moyen d'émission de gaz réfrigérants	FB-FR-110b.3	L'ensemble des données requises n'est pas disponible.
Gestion de l'énergie	1. Énergie opérationnelle consommée	FB-FR-130a.1	15 556 293 GJ
	2. Pourcentage d'électricité provenant du réseau	FB-FR-130a.1	71,33 %
	3. Pourcentage renouvelable	FB-FR-130a.1	0,0007 % - L'entreprise travaille actuellement avec plusieurs partenaires pour soutenir la production d'énergie renouvelable. Plus de 62 sites de l'entreprise sont dotés d'installations solaires en Ontario et un site est équipé d'une éolienne en Nouvelle-Écosse.
Gestion du gaspillage alimentaire	Quantité de déchets alimentaires générés	FB-FR-150a.1	Nous nous efforçons de mieux comprendre et de normaliser nos données de gestion en matière de gaspillage alimentaire afin d'isoler les volumes spécifiques aux matières résiduelles organiques. En 2022, nous avons identifié des opportunités de mise en œuvre d'une amélioration de la communication des données afin de pouvoir établir une base de référence à l'échelle de l'entreprise en 2023. Pour plus de renseignements, voir pages 28 à 30.
	Pourcentage de matières détournées des sites d'enfouissement	FB-FR-150a.1	En 2022, nous avons évité l'enfouissement de plus de 64 866 tonnes métriques. Pour plus de renseignements, voir page 28.
Sécurité des données	1. Nombre d'atteintes aux données	FB-FR-230a.1	L'entreprise effectue le suivi de tous les incidents liés à la sécurité et à la confidentialité des données et de ceux de ses fournisseurs clés, et en fait état aux autorités requises, aux personnes touchées et aux autres parties prenantes conformément aux lois applicables. En 2022, l'entreprise n'a connu aucune atteinte à la sécurité des données de Loblaw. Les indicateurs, en vertu de ce code, ont été préparés selon la méthodologie utilisée dans les politiques internes de l'entreprise, qui fournissent des directives supplémentaires sur la gestion des risques liés à la sécurité de l'information.
	2. Pourcentage d'atteintes permettant d'identifier une personne	FB-FR-230a.1	S.O.
	3. Nombre de clients touchés	FB-FR-230a.1	S.O.

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Sécurité des données	Description de l'approche pour l'identification et la résolution des risques en matière de sécurité des données	FB-FR-230a.2	L'entreprise a mis en œuvre des mesures en matière de sécurité des renseignements, notamment de la formation, de la surveillance et de la vérification au niveau des employés, le maintien de systèmes de protection et de plans d'urgence, la prévention des pertes de données et l'authentification multifacteur, afin de protéger les renseignements confidentiels et de prévenir les accès non autorisés. Notre programme est assujetti à des vérifications internes, externes et réglementaires, et utilise les meilleures pratiques de l'industrie en matière d'évaluation, d'essai de pénétration, d'analyse comparative et de suivi de la maturité en matière de contrôle de la sécurité, y compris le Forum sur la sécurité de l'information (ISF) et la Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS). L'entreprise possède également deux politiques internes (la Politique sur la cybersécurité et la Politique relative à l'utilisation acceptable) qui fournissent des lignes directrices supplémentaires sur la gestion de la sécurité des renseignements.
Sécurité des aliments	Haut risque d'infraction à la sécurité des aliments	FB-FR-250a.1	Nous définissons les risques élevés comme ceux qui ont donné lieu à une amende. Parmi les 768 inspections de sécurité des aliments effectuées en 2022 par les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux, aucune n'a donné lieu à des amendes en raison de la gravité des infractions en matière de sécurité des aliments. Parmi les 768 inspections de sécurité alimentaire effectuées, 100 % ont donné lieu à des résolutions réussies.
	1. Nombre de rappels	FB-FR-250a.2	28 rappels publics d'aliments de marques nationales et de marques contrôlées ont été effectués dans nos magasins en 2022.
	2. Nombre d'unités rappelées	FB-FR-250a.2	Nous ne sommes pas en mesure de rendre compte de cet indicateur. Toutefois, les magasins adhèrent à un processus de rappel de produits rigoureux qui exige une action immédiate pour sécuriser les produits concernés. Ce processus comprend : l'établissement de rapports sur l'exécution du rappel, la mise en place d'un système d'arrêt des ventes à la caisse (pour les rappels de tous les codes), un contrôle des produits après le rappel et des vérifications par une tierce partie.
	3. Pourcentage d'unités rappelées qui sont des produits de marques privées	FB-FR-250a.2	11 % des rappels publics d'aliments étaient des rappels de marques contrôlées (3 rappels publics d'aliments de marques contrôlées en tout). En 2022, il n'y a eu aucun rappel important de produits alimentaires de marques contrôlées sur le plan du nombre d'unités, ou de maladies graves ou de décès.
Produits de santé et de nutrition	Revenus tirés de produits étiquetés ou commercialisés comme ayant des attributs de santé ou nutritifs	FB-FR-260a.1	À la fin de l'année 2022, l'entreprise offrait plus de 2 200 produits de marques contrôlées conçus pour répondre aux préoccupations des clients en matière de santé et de nutrition et à leurs préférences concernant les ingrédients, les additifs et les allergènes potentiels. Les produits de cette catégorie comprennent, sans s'y limiter, les produits biologiques, sans gluten, à base de plantes, sans arachides et sans lactose. Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 16 % par rapport à 2021. Ces produits sont offerts dans les magasins de plusieurs divisions des secteurs de l'alimentation et de la pharmacie au détail, ce qui permet à nos clients de trouver des solutions plus saines, peu importe où ils magasinent chez nous. Pour des raisons de concurrence, l'entreprise ne divulgue pas de données sur les revenus tirés de cette catégorie.

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Produits de santé et de nutrition	Discussion du processus pour identifier et gérer les produits et les ingrédients selon les préoccupations des consommateurs en matière de nutrition et de santé	FB-FR-260a.2	L'entreprise utilise une approche systématique et fait appel à des conseillers scientifiques pour la collecte de données fondées sur des données probantes en ce qui a trait à sa gamme de produits de marques contrôlées. Ce processus guide et soutient notre prise de décisions par rapport aux normes sur les ingrédients et nos priorités en matière de durabilité.
Étiquetage et commercialisation des produits	Nombre d'incidents de non-conformité par rapport à la réglementation ou aux normes de l'industrie en matière d'étiquetage ou de codes de marketing	FB-FR-270a.1	En 2022, nous n'avons enregistré aucun incident de non-conformité d'étiquetage des produits ayant entraîné des poursuites judiciaires.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées aux pratiques de marketing ou d'étiquetage	FB-FR-270a.2	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».
	Revenu provenant de produits étiquetés comme (1) contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)	FB-FR-270a.3	L'entreprise a offert plus de 650 produits alimentaires et non alimentaires de marques contrôlées qui sont certifiés par des tiers pour répondre aux normes biologiques du Canada pour les clients qui recherchent des produits sans OGM. Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 1 % par rapport à 2021. Pour des raisons de concurrence, l'entreprise ne divulgue pas de données sur les revenus tirés de cette catégorie.
	Revenu provenant de produits étiquetés comme (2) sans OGM	FB-FR-270a.3	
Pratiques relatives à la main-d'œuvre	1. Salaire horaire moyen	FB-FR-310a.1	En 2022, le taux horaire moyen de nos collègues à temps plein et à temps partiel des magasins et des centres de distribution détenus par la société se situait à 18,88 $. Avec les avantages sociaux, le taux horaire moyen était de 24,82 $ de l'heure. Notre taux horaire moyen pour tous les collègues à temps plein uniquement travaillant dans les magasins et les centres de distribution détenus par la société s'élevait à 25,70 $. En incluant les avantages sociaux et en excluant les primes, le taux horaire moyen était de 36,76 $.
	2. Pourcentage d'employés en magasin et en centre de distribution gagnant le salaire minimum, par région	FB-FR-310a.1	80,47 % des collègues travaillant dans les magasins et les centres de distribution détenus par la société gagnent un salaire supérieur au salaire minimum provincial.
	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par une convention collective	FB-FR-310a.2	Dans l'ensemble de notre réseau de vente au détail et de notre chaîne d'approvisionnement, environ 79 % de nos collègues sont couverts par des conventions collectives négociées avec les syndicats locaux, souvent affiliés aux syndicats nationaux et internationaux.
	1. Nombre d'arrêts de travail	FB-FR-310a.3	Nombre d'arrêts de travail - 1 magasin au Québec
	2. Nombre total de jours d'inactivité	FB-FR-310a.3	Nombre de jours d'inactivité - 148
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à (1) des violations du droit du travail	FB-FR-310a.4	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Pratiques relatives à la main-d'œuvre	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à (2) la discrimination en matière d'emploi	FB-FR-310a.4	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».
Gestion des impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement	Revenus tirés de produits certifiés par un tiers comme respectant des normes environnementales ou d'approvisionnement social durable	FB-FR-430a.1	L'entreprise offre 950 produits de marques contrôlées affichant une certification faite par un tiers en ce qui a trait à un approvisionnement respectant des normes d'environnement ou de durabilité sociale. Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 6 % par rapport à 2021. Pour des raisons de concurrence, l'entreprise ne divulgue pas de données sur les revenus tirés de cette catégorie.
	Pourcentage de revenus tirés (1) d'œufs provenant d'un environnement sans cages	FB-FR-430a.2	L'entreprise a établi des priorités en matière d'approvisionnement pour diverses protéines animales, y compris les œufs et le porc, afin d'améliorer les normes en matière de bien-être des animaux. 100 % des œufs en coquille commercialisés sous notre marque contrôlée principale, le Choix du Président[MD], proviennent de poules élevées en liberté. Environ 50 % du porc PC[MD] Simplement bon[MD] est produit sans l'utilisation de cageots de gestation (truies hors stalle). Pour en savoir plus, consultez la section Bien-être des animaux du Rapport ESG 2022 (p. 60).
	Pourcentage de revenus tirés (2) de produits de porc n'utilisant pas de cageots de gestation	FB-FR-430a.2	
	Discussion sur la stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux au sein de la chaîne d'approvisionnement, y compris le bien-être des animaux	FB-FR-430a.3	Consultez la section Gouvernance du Rapport ESG 2022 (p. 60 à 62) pour en savoir plus sur les priorités de l'entreprise en matière d'approvisionnement relativement aux risques environnementaux et sociaux identifiés, y compris le bien-être des animaux.
	Discussion sur les stratégies pour réduire l'impact environnemental des emballages	FB-FR-430a.4	Au fil des ans, l'entreprise a entrepris de nombreuses initiatives visant à réduire l'impact environnemental de ses emballages. En 2019, l'entreprise a annoncé son intention de s'assurer que tous les emballages faits de plastique de ses produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin soient réutilisables ou recyclables d'ici 2025. Pour en savoir plus, consultez la section Plastiques du Rapport ESG 2022 (p. 25 à 27).
Indicateurs d'activité	Nombre (1) d'emplacements de vente au détail	FB-FR-000.A	2 400 magasins et pharmacies
	Nombre (2) de centres de distribution	FB-FR-000.A	25
	Superficie totale consacrée (1) à la vente au détail	FB-FR-000.B	Plus de 72,2 millions m^2 : incluant les magasins détenus par la société, les magasins franchisés et les magasins détenus par des pharmaciens propriétaires. Pour plus de renseignements, voir la Notice annuelle 2021 (p. 8).
	Nombre de véhicules commerciaux dans le parc automobile	FB-FR-000.C	294 camions de catégorie 8

SASB - Détaillants de médicaments

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Sécurité des données et confidentialité	Description des politiques et pratiques visant à sécuriser les renseignements personnels sur la santé (RPS) des clients et les autres renseignements personnels identifiables (RPI)	HC-DR-230a.1	Les équipes de la pharmacie respectent toutes les politiques et tous les règlements en vigueur pour sécuriser les RPS et les RPI des clients, y compris, mais sans s'y limiter, la gestion complète des RPS et RPI, la sensibilisation et la formation en matière de protection de la vie privée, la gestion du consentement et les mesures de sécurité. Les pharmaciens ont la responsabilité professionnelle de protéger adéquatement ces renseignements, et tous les membres de l'équipe de la pharmacie doivent toujours faire preuve d'un haut degré de responsabilité quant à leur utilisation et à leur protection. Des procédures normalisées d'exploitation (PNE) sont en place pour décrire quelles sont les attentes. Seules les personnes qui ont obtenu l'autorisation d'accéder à l'officine par le pharmacien propriétaire ou le gérant de la pharmacie désigné sont autorisées à entrer dans la pharmacie après avoir signé une entente de confidentialité obligatoire. En cas d'incident, l'entreprise a de solides PNE pour s'assurer que les mesures appropriées sont prises par le pharmacien. Les pharmaciens propriétaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (SDM/PHX) et les gérants de pharmacie de Les Compagnies Loblaw Limitée (LCL) ainsi que les ressources régionales et les autres postes admissibles doivent suivre une formation annuelle obligatoire sur la conformité pour s'assurer que les incidents sont gérés et signalés de façon appropriée. Certains éléments de la formation sur la conformité comprennent les avis aux patients, le rétablissement des RPI ou des RPS et la mise en œuvre de plans de mesures correctives connexes pour renforcer les PNE existantes.
	1. Nombre d'atteintes aux données	HC-DR-230a.2	Les professionnels de la santé désignés de l'entreprise signalent toute atteinte à la protection des données, conformément aux lois et aux règlements applicables.
	2. Pourcentage impliquant (a) des renseignements personnels identifiables (RPI) seulement et (b) des renseignements personnels sur la santé (RPS)	HC-DR-230a.2	S.O.
	3. Nombre de clients touchés dans chaque catégorie (a) RPI seulement et (b) RPS	HC-DR-230a.2	S.O.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à des brèches de sécurité et de confidentialité des données	HC-DR-230a.3	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Sécurité des données et confidentialité	Description des efforts visant à réduire le nombre de médicaments compromis au sein de la chaîne d'approvisionnement	HC-DR-250a.1	L'entreprise maintient un système de gestion de la qualité et une licence d'établissement pour les produits pharmaceutiques de gros du Canada. Des contrôles réglementaires internes sont mis en œuvre à chaque étape du processus de la chaîne d'approvisionnement et sont gérés par l'équipe interne de qualité, de réglementation et de conformité des produits de santé. Cette équipe effectue des vérifications réglementaires annuelles quant à l'entreposage et au transport des produits pharmaceutiques. Le système de gestion de rappels assure une réponse rapide pour contrôler le rappel de tous les produits visés en fonction de l'importance et du type de rappel. Des ententes techniques sont établies avec les fabricants de médicaments qui respectent la réglementation en vigueur. Les fabricants sont certifiés pour s'assurer que l'établissement et le produit sont correctement homologués pour la mise en marché au Canada. Les systèmes de gestion de l'entrepôt et de contrôle des stocks sont validés et conformes aux normes réglementaires. Un solide système de déclaration des plaintes réglementaires est en place pour surveiller les cas post-commercialisation. La même approche réglementaire est adoptée pour les produits de marques contrôlées et de marques nationales. L'entreprise continue de maintenir sa cote de conformité depuis sa dernière vérification par Santé Canada en 2020. En plus des avis de rappel de médicaments émis par Santé Canada aux professionnels de la santé, l'entreprise met en œuvre une évaluation interne clinique pour les rappels qui ne sont de « niveau patient » (c.-à-d. que l'avis de rappel du fabricant n'exige pas que les pharmacies fassent un suivi auprès des patients) et où il existe un potentiel d'effets indésirables ou de résultats négatifs pour la santé. Il est conseillé aux équipes de pharmacie de faire un suivi auprès des patients et de gérer les prochaines étapes du rappel.
Intégrité de la chaîne d'approvisionnement au niveau des médicaments	Nombre de rappels de médicaments émis	HC-DR-250a.2	En ce qui concerne les rappels en pharmacie, 27 rappels au total (comprenant 51 CUP) ont été effectués en 2022. De plus, 6 rappels ont été effectués relativement à nos sites Wellwise.
	Nombre total d'unités rappelées	HC-DR-250a.2	À l'heure actuelle, l'entreprise ne fait pas le suivi officiel de ces données.
	Pourcentage pour les produits de marques privées	HC-DR-250a.2	Aucun rappel ne concernait des produits de marques privées.
	Pourcentage des ordonnances de substances contrôlées exécutées pour lesquelles une base de données du programme de surveillance des médicaments sur ordonnance (PDMP) a été interrogée	HC-DR-260a.1	Données non disponibles; les ordonnances admissibles passent par le programme de surveillance des médicaments sur ordonnance (PDMP) de chaque province, conformément aux règlements provinciaux régissant l'exercice de la pharmacie. Cet indicateur ne peut pas être calculé au niveau de l'entreprise, car le système de production de rapports ne peut pas identifier les ordonnances qui ont été exclues d'un PDMP en vertu des règlements et des contrats avec les services d'information sur les médicaments (SIM) provinciaux, le cas échéant.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées aux substances contrôlées	HC-DR-260a.2	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Résultats en matière de santé des patients	Taux d'observance de la première ordonnance	HC-DR-260b.1	L'entreprise n'est pas en mesure de divulguer le taux d'observance pour le moment.
	Description des politiques et pratiques pour prévenir les erreurs de délivrance de médicaments d'ordonnance	HC-DR-260b.2	Les pharmaciens propriétaires de SDM/PHX et les gérants de pharmacie de LCL, ainsi que les ressources régionales et autres postes admissibles suivent une formation obligatoire annuelle sur la conformité et une approbation annuelle en plus des PNE de l'entreprise sur les protocoles généraux pour la gestion des incidents de pharmacie et des atteintes à la vie privée. Ces protocoles sont en place pour fournir des conseils sur la prévention et la gestion des incidents afin de favoriser la sécurité des patients. En plus des règlements provinciaux en vigueur pour le signalement des incidents, le signalement interne des quasi incidents et des incidents liés aux médicaments est effectué par l'entremise d'un système central de la gestion des incidents et à un programme d'amélioration continue de la qualité (ACQ) qui comprend la documentation des incidents, l'analyse des causes fondamentales et les plans d'actions correctives et préventives. En tant que mesure de conformité interne, l'entreprise prend des mesures chaque année visant le pourcentage le plus élevé des facteurs contribuant à des incidents grâce à des projets d'amélioration continue de la qualité et à des initiatives de sensibilisation. Pour plus d'informations sur la sécurité des patients, consultez la page 58.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées aux erreurs de délivrance de médicaments d'ordonnance	HC-DR-260b.3	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».
Indicateurs d'activité	Nombre de pharmacies	HC-DR-000.A	Près de 1 800 pharmacies de détail.
	Superficie totale consacrée à la vente au détail	HC-DR-000.B	Voir FB-FR-000.B
	Nombre d'ordonnances exécutées	HC-DR-000.C	169,1 millions d'ordonnances exécutées.
	Pourcentage de substances contrôlées	HC-DR-000.C	6,6 % des ordonnances concernaient des substances contrôlées.
	Nombre de pharmaciens	HC-DR-000.D	Plus de 8 600 pharmaciens font partie de l'équipe de Shoppers Drug Mart[MD]/Pharmaprix[MD] et de Loblaw.

SASB – Services financiers aux consommateurs

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Protection de la vie privée des clients	Nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires	FN-CF-220a.1	La Banque utilise les renseignements sur les clients pour surveiller les comportements afin d'atténuer les risques de défaut de paiement, d'activités frauduleuses et d'amélioration ciblée de ses produits. Les informations sont également utilisées pour améliorer les offres de services et de produits de la Banque. Les informations relatives aux titulaires de comptes ne sont pas vendues à des sociétés affiliées ou non affiliées.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à la vie privée des clients	FN-CF-220a.2	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».
	1. Nombre d'atteintes aux données	FN-CF-230a.1	La Banque signale toute atteinte à la protection des données conformément aux lois et règlements applicables.
	2. Pourcentage d'atteintes permettant d'identifier une personne	FN-CF-230a.1	S.O.
	3. Nombre de titulaires de compte concernés	FN-CF-230a.1	S.O.
	Pertes liées à de la fraude par carte provenant (1) d'une fraude sans présence de la carte	FN-CF-230a.2	La Banque signale tout incident de fraude comme l'exigent les lois et règlements applicables.
	Pertes liées à de la fraude par carte provenant (2) d'une fraude avec présence de la carte et d'autres fraudes	FN-CF-230a.2	
	Description de l'approche pour l'identification et la résolution des risques en matière de sécurité des données	FN-CF-230a.3	La Banque a mis en œuvre des mesures en matière de sécurité des renseignements, notamment de la formation, de la surveillance et de la vérification au niveau des employés, de maintien de systèmes de protection et de plans d'urgence, de prévention des pertes de données et d'authentification multifacteur, afin de protéger les renseignements confidentiels et de prévenir les accès non autorisés. Le programme de sécurité des données de la Banque est assujetti à des vérifications internes, externes et réglementaires, et utilise diverses pratiques de l'industrie en matière d'évaluation, d'essai de pénétration, d'analyse comparative et de suivi de la maturité du contrôle de la sécurité, y compris le Information Security Forum (ISF) et la Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS). La Banque a trois politiques internes (Politique sur la cybersécurité et la sécurité de l'information, Politique relative à l'utilisation acceptable des biens de TI et Politique sur l'utilisation acceptable des appareils mobiles) qui fournissent des lignes directrices supplémentaires sur la gestion de la sécurité des renseignements au sein de notre organisation.

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Pratiques de vente	Pourcentage de la rémunération totale des employés couverts qui est variable et liée au montant des produits et services vendus	FN-CF-270a.1	La Banque veille à ce que la rémunération de ses dirigeants et de ses employés au Canada, et de toute personne qui offre ou vend ses produits ou services au Canada, ainsi que tout paiement ou avantage que la Banque leur offre, n'interfère pas avec la capacité de la personne à se conformer aux politiques et procédures requises par les lois et règlements applicables.
	Taux d'approbation pour (1) le crédit avec des scores FICO supérieurs et inférieurs à 660	FN-CF-270a.2	Le taux d'approbation des demandeurs de crédit ayant un score FICO supérieur à 660 est de 99 %. Le taux d'approbation des demandeurs de crédit ayant un score FICO inférieur à 660 est de 47 %.
	Taux d'approbation pour (2) les produits prépayés pour les demandeurs ayant un score FICO supérieur et inférieur à 660	FN-CF-270a.2	100 % de toutes les demandes de produits prépayés sont approuvées.
	1. Frais moyens des produits complémentaires, pour les clients ayant un score FICO supérieur et inférieur à 660	FN-CF-270a.3	La Banque dispose d'une politique de gestion du risque et d'un cadre de gouvernance établis pour atténuer et gérer le risque de crédit.
	2. Taux annuel moyen, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	
	3. Âge moyen des comptes, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	
	4. Nombre moyen de lignes commerciales, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	
	5. Frais annuels moyens pour les produits prépayés, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Pratiques de vente	1. Nombre de plaintes déposées auprès du Bureau de protection des consommateurs en matière financière	FN-CF-270a.4	Pour qu'un consommateur puisse résoudre une plainte qu'il a déposée auprès de sa banque, l'ACFC exige qu'il suive la procédure de traitement des plaintes de sa banque. L'ACFC ne résout pas les plaintes et n'a pas pour mandat d'offrir une réparation ou une indemnisation. La Banque s'engage à résoudre les plaintes des consommateurs de façon équitable et en temps opportun. Nous apprécions les commentaires des consommateurs et nous les encourageons à nous contacter pour nous faire part de leurs plaintes afin de nous donner l'occasion de résoudre leurs problèmes. Le niveau interne le plus élevé de la procédure de traitement des plaintes de la Banque est le Bureau d'appel des plaintes de PC Finance, qui était l'ombudsman de la Banque le Choix du Président jusqu'au 30 juin 2022. En 2022, le Bureau d'appel des plaintes de PC Finance/l'ombudsman de la Banque le Choix du Président a traité 42 plaintes. Sur ces 42 plaintes, 12 ont été résolues à la satisfaction du consommateur qui les a déposées.
	2. Pourcentage avec réparation pécuniaire ou non	FN-CF-270a.4	
	3. Pourcentage de plaintes contestées par le consommateur	FN-CF-270a.4	
	4. Pourcentage ayant donné lieu à une enquête du CFPB	FN-CF-270a.4	
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à la vente et au service après-vente des produits	FN-CF-270a.5	Toutes les procédures juridiques importantes sont décrites dans le rapport de gestion du Rapport annuel, sous la section « Risques d'exploitation et gestion des risques ».
Indicateurs d'activité	Nombre de consommateurs uniques ayant un (1) compte de carte de crédit actif	FN-CF-000.A	Plus de 2,1 millions de comptes de carte de crédit actifs.
	Nombre de consommateurs uniques ayant un (2) compte de carte de débit prépayée actif	FN-CF-000.A	Plus de 0,2 million de comptes de cartes de débit prépayées actifs.
	Nombre de (1) comptes de carte de crédit	FN-CF-000.B	Plus de 5,4 millions de comptes de cartes de crédit.
	Nombre de comptes de cartes de débit prépayées	FN-CF-000.B	0,5 million de comptes de cartes de débit prépayées.

SASB - Vêtements, accessoires et chaussures

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Gestion des produits chimiques dans les produits	Discussion des processus pour maintenir la conformité avec les réglementations sur les substances réglementées	CG-AA-250a.1	Rapport ESG 2022 (p. 57, 59 à 60 et 62)
	Discussion des processus d'évaluation et de gestion du risque ou des dangers associés aux produits chimiques dans les produits	CG-AA-250a.2	Rapport ESG 2022 (p. 57, 59 à 60 et 62)
Impacts environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage (1) d'installations de fournisseurs de niveau 1 conformes aux permis de rejets d'eaux usées ou à l'accord contractuel	CG-AA-430a.1	Tous les fournisseurs sont censés comprendre et mener leurs activités commerciales conformément à toutes les lois, normes, réglementations, pratiques administratives et politiques nationales et locales en matière d'environnement. Cela comprend les rejets d'eaux usées.
	Pourcentage (2) d'installations de fournisseurs au-delà du niveau 1 conformes aux permis de rejets d'eaux usées ou à l'accord contractuel	CG-AA-430a.1	
	Pourcentage (1) d'installations de fournisseurs de niveau 1 qui ont terminé l'évaluation du module environnemental de leur usine Higg (Higg FEM) de la Sustainable Apparel Coalition ou une évaluation équivalente des données environnementales	CG-AA-430a.2	50 % de notre production de 2022 (évaluée selon le coûtant) a été fabriquée par des usines de niveau 1 qui ont déclaré avoir complété le Higg Facility Environmental Module en 2022.
	Pourcentage (2) d'installations de fournisseurs au-delà du niveau 1 qui ont terminé l'évaluation du module environnemental de leur usine Higg (Higg FEM) de la Sustainable Apparel Coalition ou une évaluation équivalente des données environnementales	CG-AA-430a.2	67 % de nos usines de niveau 2 ont déclaré avoir complété le Higg Facility Environmental Module en 2022.

Sujet	Indicateur comptable	Code SASB	Réponse 2022
Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage (1) d'installations de fournisseurs de niveau 1 ayant fait l'objet d'une vérification de conformité à un code de conduite en matière de main-d'œuvre	CG-AA-430b.1	Nos attentes sont énoncées dans notre Code de conduite des fournisseurs, qui couvre notamment des normes relatives à la conduite éthique, au respect des lois et réglementations, aux conditions de travail, à la sécurité des travailleurs, au travail forcé et au travail des enfants. Notre équipe de gestionnaires de la conformité des vérifications et de vérificateurs de la production veille à ce que des évaluations des conditions en milieu de travail soient effectuées conformément à nos normes et que nos produits proviennent d'usines approuvées. Les vérifications sont effectuées par un vérificateur tiers. Toutes les conclusions de ces vérifications seront surveillées et résolues conformément au programme de conformité de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise. Pour en savoir plus, consultez la page 56.
	Pourcentage (2) d'installations de fournisseurs au-delà du niveau 1 qui ont été vérifiées selon un code de conduite en matière de main-d'œuvre	CG-AA-430b.1	
	Pourcentage (3) du total des vérifications menées par un vérificateur tiers	CG-AA-430b.1	
	Taux de non-conformité prioritaire et taux de mesures correctives associées pour les vérifications du code de conduite en matière de main-d'œuvre des fournisseurs.	CG-AA-430b.2	
	Description des plus grands (1) risques liés à la main-d'œuvre au sein de la chaîne d'approvisionnement	CG-AA-430b.3	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 62)
	Description des plus grands (2) risques environnementaux, sanitaires et de sécurité au sein de la chaîne d'approvisionnement	CG-AA-430b.3	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 62)
Approvisionnement en matières premières	Description des risques environnementaux et sociaux liés à l'approvisionnement en matières premières prioritaires	CG-AA-440a.1	Rapport ESG 2022 (p. 53 à 62)
	Pourcentage de matières premières certifiées par des tiers selon une norme de durabilité environnementale ou sociale, selon la norme	CG-AA-440a.2	Nos produits de 2022 ont utilisé 79 tonnes métriques d'isolant Primaloft fait de matériaux recyclés post-consommation, 778 tonnes métriques de coton Better Cotton, 416 tonnes métriques de coton biologique GOTS, 67 tonnes métriques de fibres recyclées Repreve certifiées selon la Norme mondiale de recyclage (GRS) et 284 tonnes métriques de polyester recyclé certifié GRS[1].
Indicateurs d'activité	Nombre de (1) fournisseurs de niveau 1	CG-AA-000.A	Nos produits de 2022 provenaient de 83 fournisseurs de niveau 1.
	Nombre de (2) fournisseurs au-delà du niveau 1	CG-AA-000.A	Nos produits de 2022 provenaient de 27 fournisseurs de niveau 2.

1 Calcul fondé sur le total estimé du tissu utilisé en production en verges

Rapport indépendant de mission d'assurance limitée portant sur les mesures de performance choisies présentées dans le Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022 de Les Compagnies Loblaw Limitée

Aux administrateurs et à la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée sur les mesures de performance choisies décrites ci-dessous (l'« objet considéré ») et présentées dans le Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022 de Les Compagnies Loblaw Limitée (le « Rapport ») pour l'exercice clos le 2 janvier 2021 et l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre mission d'assurance limitée a porté sur les mesures de performance choisies ci-dessous, mesurées du 29 décembre 2019 au 2 janvier 2021 (« Données de 2020 ») et du 2 janvier 2022 au 31 décembre 2022 (« Données de 2022 »).

Mesure de performance choisie	Critères	Données de 2020 (en tonnes d'éq. CO2)	Données de 2022 (en tonnes d'éq. CO2	Page du Rapport
Émissions de GES de la portée 1	Le Protocole de déclaration des gaz à effet de serre et les critères élaborés en interne par la direction, comme indiqué dans le Rapport	691 679	623 613	15
Émissions de GES de la portée 2	Le Protocole de déclaration des gaz à effet de serre et les critères élaborés en interne par la direction, comme indiqué dans le Rapport	429 413	407 217	15

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'objet considéré conformément aux critères suivants (les « critères applicables »), comme il est présenté dans le tableau ci-dessus :

- La norme Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée);
- Les critères élaborés en interne par la direction.

De plus, la direction est responsable du choix des critères applicables utilisés. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'objet considéré exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'objet concerné, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3410 Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre. Cette norme requiert que nous planifiions et réalisions la mission de façon à obtenir une assurance limitée que l'objet concerné ne comporte pas d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement,

elles puissent influer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, lors de la préparation de l'objet concerné conformément aux critères applicables.

Notre mission a notamment compris les procédures suivantes :

- L'acquisition d'une compréhension, au moyen de demandes d'informations, de la gouvernance dans son ensemble et de l'environnement de contrôle interne pertinent pour la direction, la compilation des données et la présentation de l'objet concerné;
- Les revues analytiques et analyses des tendances des données présentées pour l'objet concerné;
- L'évaluation des estimations pour déterminer si elles sont appropriées et si elles ont été appliquées systématiquement. Dans le cadre de nos procédures, nous n'avons pas testé les données sur lesquelles reposent les estimations ou élaboré de façon distincte nos propres estimations;
- Le rapprochement et le test des données sous-jacentes relativement à l'objet concerné, sur une base d'échantillonnage;
- La révision de la présentation de l'objet concerné figurant dans le Rapport pour veiller à la cohérence avec les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1 Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

Les données sur les émissions et l'utilisation de l'énergie sont assujetties à des limites inhérentes compte tenu de la nature et des méthodes utilisées pour déterminer ces données. La sélection de techniques d'évaluation différentes mais acceptables peut entraîner des mesures sensiblement différentes. La précision des différentes techniques d'évaluation peut également varier.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet concerné de Les Compagnies Loblaw Limitée pour l'exercice clos le 2 janvier 2021 et l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Objet de la déclaration et restriction à la diffusion et à l'utilisation de notre rapport

L'objet concerné a été préparé conformément aux critères applicables dans le but d'aider Les Compagnies Loblaw Limitée à faire rapport sur les émissions de GES au Conseil d'administration. Par conséquent, l'objet concerné pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Notre rapport est destiné uniquement à être utilisé par Les Compagnies Loblaw Limitée.

Nous comprenons que notre rapport sera présenté, en totalité uniquement, par Les Compagnies Loblaw Limitée et à sa discrétion, et nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l'égard de ce rapport.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés
Vancouver (Colombie-Britannique)
Le 26 juillet 2023